

Ministère de la Culture et de la Communication  
Direction du Patrimoine - Sous-direction de l'Archéologie

**CENTRE NATIONAL D'ARCHEOLOGIE URBAINE**

Château de Tours, Logis des Gouverneurs, 25 quai d'Orléans - 37000 TOURS - (47 66 72 37).

# *GRENOBLE*

## *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*

*ALAIN DE MONTJOYE*

*(Centre Archéologique et Historique  
des Musées de Grenoble et de l'Isère)*

Octobre 1988

**Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (A.F.A.N.)**



## AVANT-PROPOS

Dans chaque ville, le patrimoine archéologique forme une source documentaire à la fois irremplaçable et fragile pour la connaissance de l'évolution urbaine et des conditions d'existence des habitants. La perpétuelle nécessité d'aménager le cœur des villes pour répondre à de nouveaux besoins s'accompagne d'une érosion, souvent irrémédiable, des archives que contient le sol.

C'est pourquoi la Sous-direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture et de la Communication, dont l'une des missions est de veiller à la prise en compte du patrimoine archéologique à l'occasion de travaux affectant le sous-sol, a initié l'exécution de *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*.

Confié, pour sa réalisation, à une équipe locale travaillant sur la ville, chaque *document d'évaluation* s'assigne le double objectif d'être un document de réflexion et de sensibilisation.

### OUTIL DE RÉFLEXION

En prenant en considération la totalité de l'espace urbanisé ancien à toutes les périodes de l'histoire de la ville depuis sa formation, le document transcrit la récente évolution de l'archéologie urbaine. C'est aujourd'hui l'histoire du lieu qui prime, la ville dans son ensemble, et plus seulement quelques édifices prestigieux. Cet élargissement de la notion de patrimoine fait que, dans les cœurs urbains, tout site se révèle porteur d'information, donc digne d'intérêt.

Un bilan des connaissances fait apparaître ce qui est connu, mais plus important encore, ce qui est inconnu. La confrontation de cet état du savoir et du potentiel archéologique met en lumière la nécessité de développer, dans chaque cas, une politique d'archéologie préventive.

### OUTIL DE SENSIBILISATION

Or une telle politique, et nombreux sont les cas qui le démontrent, s'instaure d'autant plus facilement que ceux qui ont la charge du présent et de l'avenir de la ville sont convaincus de l'utilité d'inscrire leur action dans une compréhension dynamique du passé. Il ne s'agit pas de conserver à tout prix mais d'étudier ce qui nous a précédés pour en tirer les enseignements qui peuvent éclairer les décisions qui engagent l'avenir.

Pour faciliter le dialogue entre les archéologues et élus ou aménageurs, la transcription cartographique adoptée dans les documents marque la volonté de présenter en un langage accessible au non spécialiste l'analyse globale de la ville et de son patrimoine archéologique à travers le temps.

Réalisée par des chercheurs connaissant de façon détaillée la situation locale, chaque étude doit, pour la Direction des Antiquités de la région qui a en charge la protection du patrimoine archéologique, constituer un document d'alerte. Le document d'évaluation ne se substitue en rien aux instruments de gestion indispensables, mais propose une mise en perspective de chaque dossier dans le cadre du développement de l'archéologie préventive.

A cet égard, il convient de rappeler que l'appréciation de l'intérêt d'un site affecté par un projet d'aménagement relève de la compétence de la Direction des Antiquités que chaque maître d'ouvrage a intérêt à consulter le plus en amont possible de l'élaboration d'un projet.

Le directeur du  
Centre National d'Archéologie Urbaine  
Henri GALINIE

#### Archéologie et urbanisme

##### **Permis de construire sur un site ou un terrain renfermant des vestiges archéologiques**

Article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme

R. 111-3-2 (Décret n° 77-755 du 7 juillet 1977). - Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

##### **Décret n° 86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme**

(J.O. du 11 février 1986)

Article premier. - Lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation et de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités.

En ce qui concerne le permis de démolir, faute d'avis motivé du commissaire de la République dans le délai d'un mois à dater de la réception de la demande d'avis, un avis favorable est réputé intervenu dans les conditions précisées ci-dessus.

Art. 2. - Le I, 2 (d) de l'article R. 123-18 du code de l'urbanisme est modifié comme suit :

« Les zones, dites zones ND, à protéger en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. » (Le reste sans changement.)

Art. 3. - Au second alinéa de l'article R. 442-6 du code de l'urbanisme, les mots : « aux sites, aux paysages naturels ou urbains, à la conservation des perspectives monumentales » sont complétés par les mots : « ou aux vestiges ou sites archéologiques »..

Art. 4. - Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

\* Direction des Antiquités de la Région Rhône-Alpes  
23 rue Roger-Radisson  
69005 - LYON (Tél. : 78 25 87 62)

# ***GRENOBLE***

*Document d'évaluation du  
patrimoine archéologique urbain*



# INTRODUCTION

Depuis un siècle environ qu'attention a été portée aux nombreuses trouvailles accompagnant presque invariablement les chantiers de travaux publics, on sait que le sous-sol de Grenoble est riche d'un passé deux fois millénaire. L'archéologie de cette ville a donc une histoire.

Cette histoire est, dans ses débuts, tout entière marquée par la personnalité d'un autodidacte, prophète en son temps, Hippolyte Muller, insatiable curieux qui surveilla inlassablement les multiples travaux ouverts dans Grenoble de 1880 à 1925. Il fonda le Musée dauphinois pour abriter, entre autres choses, la riche collection archéologique qu'il avait ce faisant réunie.

Un second épisode commence avec les années 1960 où l'urbanisme revient exercer son art, de la périphérie des villes au centre. Le prolongement, en 1963, de la rue de la République et la construction d'un gros immeuble en barre constituaient la première intrusion fracassante de notre histoire récente dans le précieux dépôt historique. On vit pendant quelques semaines plus de 60 m de rempart gallo-romain exhumé et le public put croire de bonne foi qu'ainsi se pratiquait la fouille archéologique. Il en fut moins convaincu quand les artificiers réduisirent le vestige en poudre pour l'emporter à la décharge, sans plus de solennité. Si, bénéficiant du léger parfum de scandale qui flottait encore, une fouille en catastrophe se vit tolérée dix ans plus tard, lors du creusement du parking La Fayette, de l'autre côté de la même rue, la réalisation, en 1976, du parking Philippeville et la rénovation complète, en 1978, de la moitié du quartier Très-Cloîtres se firent sans que soit effleurée la question du dommage archéologique.

La création en 1978 du Centre d'Archéologie Historique de Grenoble (C.A.H.M.G.I.), intervenait donc au terme de quinze années dont le bilan paraissait lourd. Le premier souci de son directeur, Michel Colardelle, fut de faire admettre la nécessité urgente d'une organisation de l'archéologie dans la ville. Un premier rapport était établi à sa demande (BRUNO 1979) où étaient recensées toutes les opérations d'urbanisme, en cours ou programmées, évalués leurs effets destructeurs, formulées des propositions de solution immédiate et étudiés, pour le plus long terme, les moyens d'une insertion de la problématique archéologique dans la détermination des choix d'aménagement urbain.

En 1983, année où était créée la Commission municipale du Patrimoine, il fut proposé un projet de carte archéologique (COLARDELLE (M.) 1983) qui prévoyait un récolement complet de toute la documentation existante (historique, archéologique, technique), des reconnaissances archéologiques ponctuelles (sondages, carottages, prospections géophysiques) et la mise au point de cartes commentées. S'il ne fut pas donné de suite immédiate à ce projet, du moins un travail d'information avait été fait, en un temps où, par ailleurs, l'on ne pouvait plus ignorer la réglementation protégeant les vestiges archéologiques.

Depuis 1983, plusieurs opérations préventives ont pu être conduites avec l'appui de la Direction Régionale des Antiquités, dûment organisées en concertation avec les services d'urbanisme -sondages et fouille dans le quartier Très-Cloîtres, fouille de deux îlots en bordure de la rue de Lorraine (1984-1986), sondages sur le parc Salvador

-Allende (1985)- et dotées de moyens accrus. Si la présence des archéologues sur les gros chantiers d'aménagement urbain n'est jamais confortable, du moins est-elle, aujourd'hui, effective.

La situation de l'archéologie à Grenoble, en l'espace de dix ans, a donc singulièrement évolué. Mais se sont modifiées aussi, pour une certaine part, les circonstances et la nature de ses interventions. En 1978, c'était d'énormes programmes de restructuration de quartiers entiers qui étaient à l'ordre du jour, fournissant une voie toute tracée aux archéologues. Ne supputons pas ce qu'ils en auraient pu réellement parcourir. L'abandon de ces programmes au profit d'une politique de restauration assigne aux archéologues d'autres tâches et leur enjoint la recherche d'autres moyens. Ce qui ne les dispense évidemment pas pour autant de l'obligation de faire face aux conséquences d'autres opérations lourdes telles que la construction d'un Musée d'Intérêt National ou l'installation d'une ligne de tramway.

Le présent document, en tentant de rassembler l'essentiel des acquis de la connaissance historique et archéologique de la ville, les données techniques concernant l'état du sous-sol et les facteurs d'évolution du milieu urbain, vise le double objectif de servir à une gestion plus raisonnée du patrimoine de la ville par une prévention plus efficace, et faire le bilan des atouts sur lesquels fonder des stratégies de recherche.

C'est les fruits de plus d'un siècle d'études et de travaux savants qui ont fourni la matière de ce dossier. L'essentiel de ce qui pouvait être tiré des sources écrites a été exploité et mis en forme par une lignée d'archivistes de talent. J.J.A. et E. Pilot, puis A. Prudhomme, auteur d'une *Histoire de Grenoble* (1888). Cet ouvrage qui relate avec minutie la succession des événements avec toutes les références souhaitables est heureusement complété par l'excellente *Histoire de Grenoble* (1976), plus thématique, publiée sous la direction de V. Chomel. Dans les commentaires généraux sur chacun des plans illustrant la topographie historique, nous nous sommes dispensé en général de tout renvoi bibliographique, la substance en étant puisée, sauf spécification autre, dans ces deux volumes ou bien dans les diverses études auxquelles se réfèrent les notices des repères topographiques qui accompagnent ces commentaires. Dans les notices, quand nous n'avons pas jugé nécessaire de puiser ailleurs qu'aux deux livres cités, nous avons préféré renvoyer à Prudhomme afin de permettre un report plus immédiat aux sources d'archives. D'autre part, il existe une remarquable série de plans anciens (VAILLANT 1968), dont le premier est daté de 1536, qui contribue pour une part non médiocre à l'état de nos connaissances de la topographie historique. Il nous a paru utile de faire référence à certains d'entre eux dont on trouvera localisation et cote en fin de bibliographie. Pour ce qui est des informations spécifiquement archéologiques, relatant des observations de terrain, la documentation est, disons-le dès à présent, infiniment moins riche. L'essentiel provient des notes d'Hippolyte Muller qui concernent exclusivement l'Antiquité, la quasi totalité du reste étant fourni par les travaux conduits au C.A.H.M.G.I.

Le choix des périodes illustrées par les plans s'est fait tout à la fois d'après les critères de l'histoire connue et en fonction de la documentation permettant la plus grande exactitude possible. La coupe entre Haut et Bas-Empire, en dépit de l'extrême faiblesse des données topographiques qui invitait au raccourci, devait être maintenue comme celle historiquement introduite par la construction de l'enceinte du III<sup>e</sup> siècle ; au prix, peut-être de l'attribution un peu arbitraire de données incertaines à l'une ou l'autre période, mais avec l'avantage de faire mieux apparaître le vide de nos connaissances. En revanche, Bas-Empire et Haut Moyen-Age, qui ont en commun enceinte et églises, pouvaient être associés dans le découpage d'une longue période que ne traverse aucune lueur. C'est vers 1100 que furent rédigés les plus anciens textes dont nous disposons par lesquels une image de la ville se dessine. Cette période, dominée par la figure de l'évêque saint Hugues, qui fit établir les cartulaires où ces



textes sont contenus, apparaît comme un temps fort et un tournant de l'histoire de Grenoble. Le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle en est un autre qui, de par le transport du Dauphiné à la France, introduit la cité dans le destin plus vaste du royaume dont elle devient capitale de province. C'est à partir de cette époque aussi que quantité d'informations nous sont fournies par les registres consulaires. Enfin, les dates de 1536, 1630, 1776 sont celles de plans anciens à partir desquels ceux présentés ici ont été recomposés. On y voit tour à tour une cité médiévale qui se prolonge jusqu'à l'embrassement des guerres de Religion, la ville moderne sortie des mains de Lesdiguières, enfin la place forte des ducs de Lesdiguières, engourdie et surpeuplée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous ne nous cachons pas une certaine faiblesse des études techniques réalisées dans ce dossier qui n'est, somme toute, que proportionnelle à celle des informations archéologiques. Parmi les documents d'urbanisme, un seul (P.O.S. 1987) nous a paru d'un usage fructueux. Afin de préciser notre perception de l'importance et de la nature du dépôt historique, nous avons envisagé de procéder à des carottages à partir de sols de caves en différents points de la ville. Les difficultés qu'en présentait l'organisation et surtout le manque de temps nous ont fait finalement renoncer.

Inversement, la place importante que nous avons donnée à des informations historiques sans lien véritable avec la problématique archéologique, lesquelles on peut aisément et avec plus de profit trouver ailleurs, peut, à raison, nous être reprochée. Nous avons cru ne pas devoir trop dessécher un propos qui, bien souvent, à défaut de l'approche concrète qu'offre l'archéologie, eût été sans cela inconsistant.

Ce travail n'est pas, faut-il le préciser, un document fini. Il a, même, vocation de ne pas l'être. Nous l'avons conçu bien plus comme un outil de travail que comme un support de large information. C'est en ce qu'il sera complété qu'on verra s'il sert l'usage qu'on lui destine.

Une part considérable de recherche documentaire, classement et mise en forme des esquisses de plans a été assumée, avec dévouement et compétence, par Melle Cordurié. A elle, ma bien amicale reconnaissance.



*NOTICES DE*  
*TOPOGRAPHIE HISTORIQUE*



## LE SITE NATUREL DE GRENOBLE ET SON AMÉNAGEMENT

Découvrir dans son écrin de montagnes aux crêtes enneigées, à tout juste 210 m d'altitude, une des villes les plus plates qui soit est bien ce qui surprend le plus les nouveaux visiteurs de la grande cité alpine qu'est aujourd'hui Grenoble.

Les plus hauts sommets sont ceux, à l'est, du long massif primaire cristallin de Belledonne qui, en grande partie submergé au secondaire, surgit à nouveau au tertiaire entraînant le glissement vers l'ouest de l'épais dépôt sédimentaire qui le recouvrait. De ces mouvements naquit le Sillon Alpin entre la chaîne primaire et son ancienne couverture calcaire, elle-même scindée en deux blocs, massif de la Chartreuse au nord-est et plateau du Vercors au sud-ouest, séparés par le couloir rectiligne de la cluse de Grenoble ouvrant sur la plaine du Bas-Dauphiné. Dès le début de l'ère quaternaire des cours d'eau commencèrent de creuser les vallées, Sillon Alpin et cluse de Grenoble, mais aussi une faille dans la chaîne cristalline, entre Belledonne et Taillefer, vallées profondément recreusées ensuite par les glaciers, pour former un véritable carrefour.

Descendant du nord-est par le Sillon Alpin, l'Isère en de nombreux méandres a peu à peu modelé la vallée du Grésivaudan avant de se retourner vers le nord-est entre Chartreuse et Vercors. En ce point, les eaux du Drac, descendant du sud au nord l'autre versant du Sillon Alpin, grossies de celles de la Gresse, parallèle à son cours, et de la Romanche, issue des massifs centraux, sont venues contenir celles de l'Isère au pied des contreforts de la Chartreuse. Moins abondantes que celles de l'Isère mais plus impétueuses, du fait de la déclivité, les eaux du Drac en charriant des masses de cailloux roulés ont construit dans la plaine de Grenoble un vaste cône de déjection, interdisant à l'Isère toute divagation et permettant ainsi son franchissement par un pont, le seul jusqu'au XIXe siècle de la Savoie à Rovon.

Carrefour de vallées et site de pont, tels sont les avantages naturels qui peuvent expliquer l'installation des hommes sur le petit dôme alluvial formé au confluent de l'Isère et du Drac et cerné par deux ruisseaux issus de ce dernier, le Draquet à l'ouest et le Verderet à l'est, aux cours peu à peu stabilisés.

Que cette installation se fit dès la Préhistoire, de manière durable ou sporadique, c'est ce qu'il est impossible de démontrer. La présence des Néanderthaliens a été constatée dans les Préalpes, en Chartreuse et Vercors, mais s'ils occupèrent jamais les vallées, l'érosion glaciaire en a fait disparaître toute trace. Les premiers sédentaires firent leur apparition au Néolithique, principalement sur les premières pentes du Vercors qui virent par la suite, de même que celles de la Chartreuse, sur le versant de la cluse, la civilisation des chalcolithiques. C'est à partir de l'Age du Bronze qu'on constate l'existence de courants d'échanges empruntant le carrefour grenoblois, d'abord modestes puis s'intensifiant au Bronze final jusqu'à la période de la Tène. L'archéologie a permis d'identifier quantité d'établissements appartenant à cette longue période, tout autour de Grenoble et dans la vallée du Grésivaudan. Mais sur le site même de Grenoble, les traces les plus anciennes, observées à la fin du siècle dernier, ne sont pas antérieures à la période gauloise et se signalent par leur extrême ténuité.

Si donc les caractéristiques naturelles du site ont été perçues comme pouvant être avantageuses ce ne fut semble-t-il qu'à une période tardive. L'histoire nous montre que la route vers l'Italie à travers les Alpes, depuis Grenoble et par le col du Mont-Genèvre, a davantage convenu aux armées qu'aux caravanes des marchands. Si l'Isère pouvait servir et a servi longtemps de voie navigable pour des transports d'intérêt très local et de modestes quantités, le torrent du Drac était totalement impropre à cet usage. Divaguant sans cesse en de multiples et changeants parcours, depuis Pont-de-Claix jusqu'à Grenoble, il connaissait de redoutables crues saisonnières dont les ravages périodiques sur la ville contraignirent ses habitants à une lutte opiniâtre qui ne devait prendre fin qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus de deux mille ans d'occupation continue et l'incontestable réussite de la ville, rendent vaine la question de savoir ce qui, des avantages et des difficultés inhérents au site, l'emportait.

Mais on ne peut manquer d'observer combien déterminantes furent, pour le destin de la ville et dans le processus de son développement les données naturelles. L'extension de la ville romaine, à partir du tertre initial, vers le sud et le sud-ouest, dès le premier siècle de notre ère, dans une zone qui par la suite et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle est restée marécageuse et constamment menacée par les eaux du Drac, doit peut-être s'expliquer par des conditions climatiques d'une exceptionnelle sécheresse. A la fin du III<sup>e</sup> siècle, ces quartiers sont exclus de l'agglomération qu'on vient d'enclorre et quand, au XI<sup>e</sup> siècle, la superficie urbaine s'augmente, c'est de l'espace disponible au nord-est, d'abord en deçà puis au-delà du Verderet, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle enceinte de Lesdiguières repousse les limites de la ville dans la même direction et plus timidement vers le sud, délaissant la lisière ouest. C'est au rythme des lourds travaux d'endiguement du Drac que la poussée urbaine a pu s'y exercer peu à peu dès le second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, pour aboutir à la création d'un nouveau quartier protégé par un recul sensible de l'enceinte, vers 1670. Le report du confluent du Drac très en aval, par le creusement d'un canal soigneusement endigué, bien qu'achevé dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pas été suivi d'une urbanisation immédiate de l'espace ainsi gagné sur les anciens terrains inondables. C'est d'abord vers le sud que s'étend la ville en 1840 dans sa dernière enceinte, doublant presque sa superficie. C'est seulement à partir des années 1870 que le secteur compris entre la ville fortifiée et le Drac commence une rapide urbanisation, stimulée par la présence de la gare de chemin de fer et d'une nouvelle liaison routière. Ce quartier à vocation industrielle, se voit lui-même englobé dans les fortifications par un long mur d'enceinte réalisé de 1875 à 1880.

C'est évidemment à sa position clé sur une voie de pénétration par la frontière des Alpes que Grenoble doit d'avoir gardé une vocation de place forte et une ceinture de murailles dont les tracés successifs en anneaux concentriques, dessinent un exemplaire schéma de développement urbain. Pas moins coûteux et contraignants que ceux multipliés pour la lutte contre les inondations, ces travaux de fortification, étendus dès le Moyen-Age à l'étroit quartier de la rive droite, puis au couronnement du Mont-Rachais qui domine la ville, ont puissamment participé à définir la physionomie citadine. Ce sévère corset protecteur que les événements politiques et militaires, de la guerre de Cent Ans aux Cent Jours, contraignaient à sans cesse renforcer et que les effets de la poussée démographique et de la croissance urbaine incitaient à vouloir relâcher, les lendemains du premier conflit mondial le virent exploser. Dans un contexte géopolitique changé, en un temps où l'artillerie aérienne révélait leur caducité, les remparts s'effacèrent, ouvrant à l'urbanisation tout le terrain disponible jusqu'aux confins des communes voisines <sup>(1)</sup>.

---

1 - Les caractéristiques géologiques et morphologiques du site de Grenoble et leur mise en perspective historique sont fournies essentiellement par les travaux restés inégalés de R. BLANCHARD (1935 et 1941). Pour ce qui concerne la Préhistoire et la période contemporaine sur lesquelles on ne reviendra pas dans les pages qui suivent, on trouvera les mises au point les plus récentes dans BOCQUET 1968 (a), 1969 (a) et (b) ; PARENT 1982. Le magnifique plan-maquette de Grenoble, achevé en 1848 et conservé aux Invalides à Paris, fournit non seulement une image remarquablement précise de la ville dans sa dernière enceinte mais des indications du plus grand intérêt pour la connaissance de dispositifs plus anciens, aujourd'hui disparus.

## GRENOBLE AU HAUT-EMPIRE

Il n'a pas manqué d'historiens depuis le siècle dernier pour tenter de débrouiller, souvent avec sagacité, la question épineuse des origines de Grenoble, à partir des sources écrites et des données épigraphiques. Une étude très récente (DANGRÉAUX 1986) fournit la meilleure synthèse qui pouvait en être faite, aussi est-ce à elle que nous empruntons la matière de l'énoncé succinct de ces sources et les conclusions à en tirer.

C'est en 43 av. notre ère, dans une lettre de L. Munatius Plancus à Cicéron, qu'est mentionnée pour la première fois, sous le nom de *Cularo*, une agglomération au lieu qui plus tard deviendra Grenoble. Désignée par Plancus comme appartenant au territoire des Allobroges, elle apparaît localisée, sous le nom de *Culabone* dans la table de Peutinger, sur l'itinéraire de Vienne au col du Mont Genève. Il est certain qu'au cours des trois siècles qui ont suivi *Cularo* a connu un développement notable dont rendent compte, en premier lieu, les 88 inscriptions trouvées, pour la plupart au cours des nombreux travaux effectués à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci. Elles révèlent une population fortement romanisée -les patronymes sont latins à plus de 80 %- au sein de laquelle on dénombre huit magistrats municipaux et dix *sacerdotes*. Deux épitaphes datables respectivement du milieu du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup> siècle fournissent la preuve de l'existence d'un bureau de perception du Quarantième des Gaules, attestant l'importance de l'agglomération comme lieu de passage, carrefour de vallées et point de franchissement obligé de l'Isère. Enfin, les effets de la romanisation se traduisent dans les cultes rendus à Mars, Saturne, Diane, Maïa, Quirinus, Esculape, Fortuna, les Génies Augustes, les Mères Némétiales. La relative importance de *Cularo* révélée par les seules informations épigraphiques -on a souligné à juste titre que l'agglomération fournissait à elle seule 12 % des magistrats connus de la cité de Vienne, c'est-à-dire autant que le *vicus* de Genève- est encore le meilleur argument en faveur du statut de *vicus*, nulle part explicitement attesté.

Cette ville des trois premiers siècles se dérobe encore aujourd'hui à toute tentative de représentation, même sommaire. On n'en retrouve pas la moindre trace dans l'actuel paysage urbain et les données qu'a livrées le sous-sol jusqu'ici ne font que confirmer la réalité de l'occupation sans autoriser l'ébauche d'une restitution. Celles qu'ont produit les deux gros chantiers de la rue de la République mises à part, et sur lesquelles nous reviendrons, la totalité des informations archéologiques dont nous disposons ont été collectées à partir des années 1880 par Hippolyte Muller et consignées en 1930 dans son petit ouvrage intitulé *Les origines de Grenoble*. L'exploitation de ces données, complétées par des fiches manuscrites attribuées au même auteur, se heurte à certaines imprécisions dans les localisations et à l'absence de plans, relevés ou photographies qui tient pour une grande part aux conditions dans lesquelles ont été faites les observations mais aussi à l'importance accordée par l'auteur aux objets, plus qu'aux contextes de gisement, pour leur valeur informative. Notons pourtant qu'on lui doit les deux premières coupes stratigraphiques de

Grenoble, relevées en 1906 ! Sauf mention contraire, c'est de son ouvrage que nous extrayons les informations qui suivent.

Sur la base des données fournies par le sous-sol au hasard des gros travaux, il est encore impossible de proposer des limites précises d'extension de la ville antique et, partant, la forme de ses contours. La question longtemps débattue du premier site de *Cularo* sur l'une ou l'autre rive n'a jamais été définitivement tranchée. Nombre d'historiens ont été tentés de voir dans les hauteurs du mont Rachais qui domine la rive droite l'emplacement d'un oppidum gaulois dont nulle trace cependant n'a jamais été retrouvée. Pour la période des trois premiers siècles de notre ère, les vestiges identifiés sur la rive droite sont infimes. Des deux inscriptions funéraires (C.I.L. XII : n° 2242, 2268) trouvées, l'une "sur les flancs de la Bastille", sans autre précision (CHABERT 1927 : p. 32), l'autre en remploi dans les bâtiments claustraux de Saint-Laurent (CHABERT 1927 : p. 42-43) rien ne prouve qu'elles n'aient pas été tardivement transportées d'un tout autre point de la ville. Le puits d'aspect gallo-romain observé par Muller sous les murs de la tour Rabot ne suffit pas à évoquer un habitat très dense et il faut considérer avec quelque suspicion le petit bâtiment rectangulaire découvert non loin de cette même tour en 1777 et interprété comme un temple de Mars. Une information certaine, en revanche, a été fournie par la fouille, en 1983, de l'arrière de bâtiments (4, 6 et 8) de la rue Saint-Laurent où des fosses à chaux antérieures au IV<sup>e</sup> siècle traduisent l'existence d'activités sur la langue de terre qui s'étend entre la rivière et la montagne. Quant aux vestiges, semble-t-il imposants, qu'on observait encore au début du siècle au-dessus de la route de Saint-Martin-le-Vinoux, ils appartenaient à un ensemble construit en terrasses qui semble s'apparenter davantage à une *villa* qu'à une partie de tissu urbain qu'on aurait du reste grand mal à rattacher, de par sa situation isolée, à l'ensemble des autres trouvailles. On peut donc également considérer comme hors agglomération les tombes d'ailleurs mal datées dont H. Muller, qui les croit "antérieures à César", rapporte la découverte vers 1870. Sans doute l'indigence des données archéologiques fournies par la rive droite peut-elle être en partie attribuée à l'absence de gros travaux après 1860 dans la zone habitée. Sur les flancs et le sommet de la montagne, les effets de l'érosion joints aux bouleversements occasionnés par la construction, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle puis à partir des années 1830, d'énormes fortifications expliquent aussi cette carence.

Le fait est que les découvertes les plus nombreuses ont été faites sur la rive gauche, au lieu même où se dressera la ville fortifiée du Bas-Empire. Les historiens s'accordent pour voir dans le petit dôme alluvionnaire formé par le confluent de l'Isère et du Drac, dont le sommet correspond à peu près à l'actuelle place aux Herbes, le point haut à partir duquel, à l'abri des débordements incessants des deux cours d'eau, s'est développée la ville. La localisation de diverses trouvailles mobilières, dont il n'est nullement assuré qu'elles fussent toutes dans leur contexte de gisement initial, permet d'entrevoir une aire approximative d'occupation. Près de l'Isère, à l'angle de la rue Guy-Pape et du quai, un gros amas d'amphores et quelques objets découverts en 1889 à l'occasion de l'agrandissement du palais de justice indiqueraient une occupation de la rive. Dans le secteur de la place aux Herbes, la rue Brocherie a livré un bloc portant une dédicace à Maïa (CHABERT 1927 : p. 56), au cours de la construction d'un égout en 1886 (B.S.D.E.A. 1896 : p. 181) et la place Saint-André en 1822, un autel votif (CHABERT 1927 : p. 25 ; MULLER, FICHE MS. 17.4). Muller rapporte la découverte à une date imprécise de plusieurs fragments de sigillées place d'Agier (MULLER, FICHE MS. 17.5), celle d'un assez riche mobilier rue La Fayette vers 1910, de plusieurs fibules du I<sup>er</sup> siècle en 1895, rue du Président-Carnot (pour la datation : DANGRÉAUX 1986 : p. 10), celle encore de diverses autres pièces sous plusieurs immeubles ou cours de la Grande-Rue, entre 1870 et 1912.

Rien n'autorise à se représenter une extension importante vers le sud-est. Deux points de trouvaille seulement y sont signalés : rue Hache où, lors du creusement de fondations, en 1895, on exhuma des fragments de statues en marbre et une inscription du I<sup>er</sup> siècle, rue Bayard où la construction d'une maison entraîna la mise au jour, en 1809, d'une amphore et d'un peson. Encore ignore-t-on à quel endroit de cette dernière rue, percée au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, se trouvait la maison en question. La fouille effectuée non loin, en 1983, dans une cour au n° 7 rue des Beaux-Tailleurs (MONTJOYE



1983) et qui a atteint le terrain naturel, n'a révélé aucune trace d'occupation antérieure au Moyen-Age. Il en va de même dans le secteur nord-est comme l'ont montré les fouilles réalisées de 1984 à 1986, rue de Lorraine (montjoye 1986).

En revanche, au sud et au sud-ouest, la ville s'étendait bien au-delà de la limite de l'enceinte à l'intérieur de laquelle elle devait s'enfermer à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Des fragments d'enduits peints et de mosaïques sont enregistrés au Musée dauphinois (M.D. n° 34.28.73 et 34.28.14) comme provenant de la rue de Bressieux. Outre les vestiges observés par Muller rue Raoul-Blanchard et ceux mis au jour plus récemment rue de la République, les trouvailles effectuées, l'une en 1886 à l'angle des rues Vicat et Expilly (substructions), l'autre (statuette de Jupiter en bronze du I<sup>er</sup> siècle ; M.D. n° 38.1.1) au n° 3 de la place Jean-Achard confirment une extension notable dans ce secteur de l'espace occupé durant le Haut-Empire.

Pas mieux que ses contours, l'organisation interne de la ville ne nous est connue. Les tentatives que l'on a faites, à partir de l'actuel tracé des rues, de restitution d'un découpage régulier en damier (LARONDE 1976 : p. 29-30) procèdent de la pure hypothèse. En plusieurs points où il dit avoir rencontré le sol romain, Muller le décrit pavé en "cailloux du Drac" (à l'endroit du palais de justice, rue Philis-de-la-Charce, rue Pierre-Duclot à 3,40 m de profondeur et place Sainte-Claire à 5 m) sans préciser toutefois s'il le considère comme revêtement de rue, de place ou de cour. La seule voie aménagée connue à ce jour, et signalée par lui, a été observée sous la rue du Président-Carnot, dans l'axe de l'ancienne rue de l'Écu. Une canalisation en tuiles courait en son milieu. Cette dernière et une autre trouvée de l'autre côté de la même rue, et décrite par Muller d'après les dires des terrassiers qui l'ont détruite, voilà tout ce que l'on connaît des systèmes de circulation de l'eau dans la ville romaine.

On a peine à imaginer que cette ville ait pu être jamais pourvue de la parure monumentale d'usage dans le monde romain : nul vestige en place ni même emplacement connu d'un quelconque édifice public, hormis peut-être, on l'a vu, un modeste *fanum* sur la colline. On rapporte seulement qu'un fût de colonne aurait été trouvé en 1810, dans les fondations de la porte Viennoise, l'une des deux entrées de l'enceinte du Bas-Empire, et toujours sur la place Notre-Dame, une grosse base de colonne ionique ou corinthienne, extraite au cours de travaux dans une cave (B.S.D.E.A. 1950 : p. 8).

Quant à l'habitat, les seules indications fournies par Muller seraient à peine suffisantes pour en évoquer l'existence. Face aux n° 8 et 10 de la Grande-Rue, l'installation de l'égout en 1880 a provoqué la mise au jour et la destruction de maçonneries qui furent interprétées comme "un petit balnéaire familial". Les cuves jumelles enduites au mortier de tuileau trouvées sous la maison occupant l'extrémité nord de la place Sainte-Claire témoigneraient, si l'on en croit Muller, du même souci d'hygiène. C'est à défaut de toute précision concernant les maçonneries d'époque romaine signalées par le même auteur rue du Valbonnais et à l'angle nord-ouest de la place Jean-Achard que nous avons porté à ces emplacements sur le plan le symbole "habitat". Ce sont essentiellement les travaux conduits par A. Bocquet en 1963, rue de la République, et plus encore les fouilles qu'il a dirigées en collaboration avec M. Colardelle, à l'emplacement du parking La Fayette, qui ont permis pour la première fois d'appréhender quelques lambeaux d'îlots d'habitation et de saisir plusieurs séquences chronologiques qu'on se gardera toutefois d'extrapoler à l'ensemble de la ville. Les premières installations de bâtiments remontent au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ceux retrouvés à l'emplacement du parking La Fayette s'inscrivaient dans un rectangle avec cour centrale pavée ; ils sont agrandis avant le milieu du siècle et détruits au début du suivant, probablement par les effets d'une inondation. Parmi les caractéristiques remarquables de cet habitat on a noté la présence de murs en terre sur solins maçonnés, revêtus de peintures décoratives. Rue de la République, où il n'a pu être observé que des coupes, une seconde phase d'aménagement a pu être identifiée et datée du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle ; elle paraîtrait traduire une permanence dans l'orientation des bâtiments au cours des deux premiers siècles et inviterait à supposer une certaine organisation régulière du tissu urbain (DANGRÉAUX 1985 : p. 129).

Les activités ne sont guère illustrées que par deux emplacements d'ateliers de bronziers observés par Muller, rue Raoul-Blanchard et rue du Président-Carnot, en plus des fosses à chaux signalées rue Saint-Laurent.

Enfin, si l'on ajoute qu'aucune nécropole n'est connue pour cette période, on mesure à quel point la ville du Haut-Empire reste pour l'historien une réalité abstraite.

#### REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (PLAN N° 3)

##### Temple de Mars (?) (A)

Petit bâtiment rectangulaire d'environ 4 x 3 m, aujourd'hui disparu, découvert en 1777. A une vingtaine de mètres de sa façade sud et à 1 m de profondeur, a été trouvé un socle de statue (conservé, M.D. N° 34.56.86) portant une dédicace au dieu Mars et datable du I<sup>er</sup> siècle.

Coordonnées approximatives - x : 866100 ; y : 327280.

Références - B.S.D.E.A. 1896 : p. 254 ; CHABERT 1927 : p. 24 ; C.I.L. XII : n° 2219 ; VALLET 1777 : p. 174.

##### Voie

Observée en 1845 au cours des travaux de percement de la rue du Président-Carnot à 5 m de profondeur, dans l'axe exact de l'ancienne rue de l'Écu. Il n'est pas précisé de quelle nature était le revêtement. Une canalisation formée de tegulae en occupait le milieu. On ignore sur quelle longueur ces vestiges ont été reconnus.

Coordonnées approximatives - x : 866700 ; y : 326840.

Références - MULLER 1930 : p. 27.

##### Habitat

- A l'angle des rues Vicat et Expilly, gros mur romain détruit pour la construction d'une maison en 1886.  
Du mobilier gallo-romain a été également rencontré.  
Cadastre - BS2, 15.  
Références - MULLER 1930 : p. 21.
- Parking La Fayette : habitat I<sup>er</sup> siècle, détruit.  
Fouille de sauvetage 1974. Malgré des conditions de travail extrêmement précaires, les observations ont été conduites avec précision. La synthèse des données de cette fouille et l'étude de son matériel ont fait l'objet d'un mémoire de maîtrise par B. Dangréaux qui a considérablement fait progresser l'état des connaissances et celui des questions pour cette période de l'histoire de Grenoble.  
Cadastre - BT4, 71. Entre -4 et -5 m.  
Références - BOCQUET, COLARDELLE 1974 ; DANGRÉAUX 1985.
- Rue de la République.  
Niveaux et structures observés essentiellement en coupes, datant des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Du matériel a été récolté dans son contexte stratigraphique.  
Cadastre - BT2, 70. Entre -4 et -5 m.  
Références - BOCQUET 1963 ; BOCQUET 1968 ; BOCQUET, LE GLAY, PELLETIER 1964.
- 15 Grande-Rue.  
Fouille de sauvetage 1977. Des travaux dans le sous-sol d'une boutique de cette maison ont donné lieu à une courte intervention archéologique qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'un compte rendu détaillé. Les niveaux gallo-romains ont été rencontrés à 1,40 m de profondeur, mais on ne sait jusqu'à quelle profondeur a été descendue la fouille. L'abondance du matériel paraît indiquer un site d'habitat. A défaut d'une étude approfondie de ce matériel, la datation proposée (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle) est sujette à révision.  
Cadastre - BT1, 36.  
Références - Document. C.A.H.M.G.I.
- 8 et 10 Grande-Rue.  
Sous la chaussée, au pied de ces immeubles, ont été aperçus en 1880, au cours des travaux de mise en place d'un égout, des vestiges en "maçonnerie enduite de

ciment rouge, dit romain" vers lesquels conduisait un escalier. La profondeur n'est pas précisée, on ignore tout de la forme et des dimensions de cet aménagement dans lequel Muller voyait "un petit balnéaire familial". Rien ne permet d'en préciser la datation.

Cadastre - BE4, 61, 62.

Références - MULLER 1930 : p. 29.

- 2 rue du Président-Carnot.

A une date non précisée, probablement celle de la construction de la maison vers 1890, Muller rapporte la découverte de deux cuves jumelées "en ciment romain" mesurant chacune 1,50 m sur 0,55 m qu'il suppose avoir été de "simples baignoires familiales". Aucune indication n'est fournie sur la profondeur d'enfouissement et la datation est incertaine.

Cadastre - BD2, 39.

Références : MULLER 1930 : p. 30.

- Rue du Valbonnais.

Au cours des travaux d'adduction d'eau, un "mur romain" très épais est apparu. Muller ne fournit aucun détail quant à son emplacement, sa direction et la profondeur à laquelle il gisait, non plus que sur ses caractéristiques. Aucun élément de datation précis.

Coordonnées approximatives - x : 870670 ; y : 326900.

Références - MULLER 1930 : p. 29.

- En contrebas de la tour Rabot.

Aménagement, aujourd'hui disparu, décrit par Muller comme "une citerne ou plutôt un puits d'époque romaine", sans autre précision.

Coordonnées approximatives - x : 865980 ; y : 327220.

Références - MULLER 1930 : p. 18.

- Surplombant la route de Saint-Martin-le-Vinoux.

A la fin du siècle dernier on apercevait encore des vestiges importants étagés sur trois terrasses, comportant des murs en petit appareil, des bassins et des "voûtes en tuf". De nombreux fragments de tegulae affleuraient le sol. La description fournie par Muller évoquerait plutôt une *villa* du I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle.

Coordonnées approximatives - x : 865800 ; y : 327270.

Références - MULLER 1930 : p. 19.

## Ateliers

- 26 rue Raoul-Blanchard.

Observations faites en 1909, lors du creusement des fondations de la maison. Le sol gallo-romain apparaissait à 1,20 m de profondeur. A un niveau non précisé est apparue une surface d'environ 10 m<sup>2</sup>, fortement colorée d'oxydes métalliques et comportant des quantités de résidus de fonderie et de fragments de bronze. Une boucle d'oreille, conservée au Musée dauphinois y a été ramassée (M.D. n° 34.55.96). Aménagement antérieur à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

Cadastre - BT3, 73.

Références - MULLER 1930 : p. 30.

- 3 place Sainte-Claire.

Le sol gallo-romain se trouvait à 1,50 m de profondeur. Muller ne précise pas si les traces laissées par le travail du bronze, semblables à celles qu'il a observées rue Raoul-Blanchard, étaient ou non à ce niveau. Il dit avoir recueilli à cet endroit, en 1896, à 2,50 m de profondeur, une petite plaque en bronze portant une dédicace à la déesse Maïa et datant du I<sup>er</sup> siècle.

Cadastre BZ1, 18.

Références - B.S.D.E.A. 1896 : p. 178-182 ; MULLER 1930 : p. 29-30 ; CHABERT 1927 : p. 59.

- 4, 6, 8 rue Saint-Laurent.

Fouille de sauvetage de 1983. Seul le bas de pente, à l'arrière des bâtiments présentait des niveaux archéologiques. Vers la rue, les bâtiments (XVIIe-XIXe siècle) avaient entamé le terrain jusqu'au substrat. Deux fosses profondes, creusées dans l'argile et aux parois fortement rougies, contenaient encore de gros fragments de chaux pure. Tout porte à croire que dès l'époque gallo-romaine les calcaires du mont Rachais étaient exploités pour servir aux constructions de la ville. Des inhumations du IVe siècle scellaient l'abandon des fosses.

Cadastre - AV1, 34.

Références - COLARDELLE (R.) 1983 (a).

## Tombes

Découvertes sans doute avant 1870, lors de l'élargissement du chemin de Saint-Martin-le-Vinoux, ces tombes sont signalées par Muller "mal datées" et pouvant être "un peu antérieures à César".

Coordonnées approximatives - x : 865730 ; y : 327220.

Références - MULLER 1930 : p. 19.

## GRENOBLE AU BAS-EMPIRE ET AU HAUT MOYEN-ÂGE

Comme un grand nombre de cités de la Gaule, *Cularo* s'enferme à la fin du III<sup>e</sup> siècle dans une enceinte. Ainsi se trouve désormais circonscrite, et pour près de dix siècles une zone habitée qui n'excède pas 9 ha.

Des quartiers d'habitation furent alors abandonnés à l'extérieur des murs, particulièrement au sud-ouest, et quantités de débris de la période antérieure utilisés pour la construction de l'enceinte. Cependant, rien n'indique que cette réduction ait été considérable et ce que l'on connaît du rempart n'évoque en rien une construction réalisée à la hâte, dans une ambiance de pénurie.

Cette première enceinte de Grenoble, bien que presque entièrement disparue, est aujourd'hui parfaitement connue. Muller, dans son petit ouvrage de 1930, a dressé la liste de tous les points de la ville où son passage avait été observé. Lors du prolongement de la rue de la République, en 1962-1963, il en fut dégagé quelque 65 m qui purent être photographiés et dont le plan sommaire fut dressé, avant leur arrachement brutal. Les informations ainsi recueillies auxquelles s'ajoutent quelques observations ponctuelles plus récentes suffisent à restituer de manière précise son tracé et son élévation. Le mur, haut à l'origine de 8 m environ, pourvu de tours semi-circulaires espacées de 20 à 25 m, dessinait au sol une ellipse irrégulière. L'accès dans la ville se faisait par deux portes monumentales placées au nord-est et au sud-ouest, ornées chacune d'une inscription rappelant que les murailles de *Cularo* avaient été élevées par ordre des empereurs Maximien et Dioclétien.

Plutôt qu'une bourgade en proie à la récession et à la terreur devant les déferlements de l'envahisseur barbare, on préférerait voir en *Cularo* un poste militaire dont l'aménagement soigneusement conçu répond à une volonté organisée de défense, dans le climat troublé de cette fin du III<sup>e</sup> siècle. Il n'existe toutefois aucune preuve que la ville ait joué un tel rôle avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle, époque où la *Noticia Dignitatum* signale la présence à *Cularo* d'une cohorte.

Certains auteurs ont avancé l'hypothèse que la construction du rempart pouvait avoir coïncidé avec l'élévation de *Cularo* au rang de cité. Il reste que ce changement de statut n'est nulle part explicitement attesté avant l'époque où Gratien, prenant la ville sous sa protection, lui donna son nom. C'est la *Noticia Galliarum*, rédigée entre 386 et 450, qui mentionne pour la première fois la *Civitas Gratianopolitana* parmi les treize cités de la province de Vienne.

Dans le même temps apparaît le premier évêque connu, Domnin, présent au Concile d'Aquilée de 381. On a depuis longtemps abandonné l'idée d'une implantation primitive du complexe épiscopal sur la rive droite et non à l'emplacement de l'actuelle cathédrale. On sait aujourd'hui que la très ancienne crypte de Saint-Laurent, dans laquelle on voyait le premier siège épiscopal, appartient en réalité à un vaste complexe cimétériel installé dès le IV<sup>e</sup> siècle qui s'apparente de par ses fonctions aux basiliques funéraires suburbaines des premiers temps chrétiens dont Lyon, Genève, et Aoste fournissent les exemples les plus proches. Si, à défaut de fouilles sous la cathédrale,

rien ne nous est connu du premier ensemble épiscopal, celles en cours depuis plus de vingt ans sur le site de Saint-Laurent et d'autres effectuées à des époques diverses en plusieurs points de la rive droite ont fourni des informations de tout premier plan sur la christianisation et l'évolution des rites et des comportements religieux.

Loin d'être isolé, le complexe funéraire de Saint-Laurent est encadré par deux aires d'inhumations, datées des Ve-VIIIe siècles, l'une au sud-ouest, découverte près de Sainte-Marie-d'en-Haut, l'autre du côté nord-est, au lieu-dit Saint-Sixte. Poursuivant dans cette dernière direction, on trouve sur la commune voisine de la Tronche, face à la boucle de l'Isère, la nécropole mérovingienne de Saint-Ferjus et, plus au nord, une autre du Bas-Empire, au lieu appelé Villa Belledonne. Ainsi paraît se dessiner sur la rive droite une véritable banlieue sacrée qui s'organise le long des voies d'accès à la ville, conformément à l'usage antique.

L'une de ces voies est celle qui partant vers l'ouest pour rejoindre Vienne et Lyon emprunte le flanc du mont Rachais. Ce passage obligé jusqu'au XVIIe siècle, l'Isère baignant le pied du rocher, a existé probablement bien avant le Haut Moyen-Age mais aucune preuve archéologique ne peut en être fournie. L'autre route qui conduisait vers Genève passait probablement au-dessus de l'actuelle rue Saint-Laurent, comme semblerait l'indiquer la morphologie du terrain.

Les deux voies se rejoignaient devant le pont sur l'Isère qui donnait accès à la ville. Ce pont, qu'aucun document n'indique, mais qu'il faut nécessairement restituer, occupait très certainement l'emplacement qui est celui de tous les ponts qui se sont succédé du Moyen-Age jusqu'à nos jours. L'existence d'un gué plus en amont, à la hauteur de Saint-Laurent n'est qu'hypothétique.

La nécropole de Saint-Sixte et celle proche de Sainte-Marie-d'en-Haut ont été abandonnées vers le début du VIIIe siècle, le complexe de Saint-Laurent dans le courant du IXe siècle. Cette constatation amène à s'interroger sur une coïncidence possible entre ces abandons et le commencement de la pratique d'inhumation *intra-muros*. La réponse est à chercher d'abord du côté de la cathédrale, mais pas seulement là. Il est hautement probable que d'autres édifices de culte ont été édifiés à l'intérieur de la ville au cours du Haut Moyen-Age. L'absence totale de textes et de données de terrain rend hasardeuse toute tentative de faire remonter aussi haut des églises telles que Saint-Jean et Saint-Pierre dont les premières mentions ne sont fournies qu'à la fin du XIe siècle.

En somme, la perception archéologique de la ville elle-même entre le IIIe et le Xe siècle se réduit à une limite très précise autour d'un vide consternant. Il est possible que certaines des trouvailles recensées par Muller et dont nous avons fait état au chapitre précédent, se rapportent en réalité à la période du Bas-Empire. La seule qui puisse incontestablement être retenue, est celle qui autorise la localisation place aux Herbes d'un habitat du IVe siècle. C'est trop peu pour hasarder, par exemple, un possible tracé de rues à partir des deux portes. Enfin, l'indication donnée au siècle dernier par l'archiviste Pilot d'une nécropole au sortir de la porte Traine doit être considérée comme peu sûre.

### Porte Viennoise (A)

C'est celle des deux portes primitives de l'enceinte par laquelle on accédait dans la ville depuis la route de Vienne. L'inscription dédicatoire relevée au XVI<sup>e</sup> siècle et qui disparut lors de l'écroulement de la porte était ainsi composée sur trois lignes :

*D.N. IMP. CAES. GAIVS AUREL. VALERIVS DIOCLETIANVS P.P. INVICTVS AVGVSTVS ET IMP. CAESAR  
MARCVS AUREL. VALERIVS MAXIMIANVS PIVS FELIX/  
INVICTVS AVG. MVRIS CVLARONENSIBVS CVM INTERIORIBVS AEDIFICIIS PROVIDENTIA SVA INSTITVTIS  
ADQVE PERFECTIS PORTAM/  
VIENNENSEM HERCVLEAM VOCARI IVSSERVNT*

Ainsi nous est fournie la datation de l'enceinte sous le règne conjoint de Maximien et Dioclétien entre 286 et 293.

Ce monument a subsisté, avec sans doute beaucoup d'altérations, jusqu'à l'écroulement de la tour médiévale de l'évêché qui prolongeait sa tour est, le 24 septembre 1802. Elle fut démolie progressivement jusqu'en 1810. Treize des inscriptions antiques de Grenoble proviennent de ses murs et fondations. Son emprise au sol est parfaitement connue grâce aux plans très précis de l'évêché qui furent dressés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en vue de sa vente au titre des Biens nationaux. Muller rapporte que ses fondations (ou celles de la courtine attenante) furent partiellement dégagées à 50 cm de profondeur mais non détruites, en 1927, à l'occasion de l'installation de latrines près de la façade de la cathédrale. Un sondage de reconnaissance effectué en juin 1987 vers le milieu de la place Notre-Dame a permis d'observer à nouveau ses substructions, 1 m en contrebas du niveau actuel. Elles étaient faites d'un blocage au mortier de tuileau parementé en petit appareil cubique.

Coordonnées - x : 866740 ; y : 326960.

Références - A.D.I., cartes et plans n° 270 et 252 ; CHABERT 1927 : p. 29-30 ; MONTJOYE 1987 (a) ;

MULLER 1930 : p. 11 et 15.

### Porte Romaine -porte Traine (B)-

Seconde entrée primitive de l'enceinte cette porte ouvrait sur la route de l'Italie par le col du Mont Genève. Elle portait la même inscription que la porte Viennoise avec pour variante à la dernière ligne :

*ROMANAM IOVIAM VOCARI IVSSERVNT*

Elle fut démolie à la fin de l'année 1594. Ses substructions affouillées à plusieurs reprises, particulièrement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sans qu'aucun relevé n'en soit fait, ont fourni pas moins de 25 inscriptions.

Coordonnées - x : 870470 ; y : 326780.

Références - CHABERT 1927 : p. 29-30.

### Portion d'enceinte

#### - Rue de la République.

En 1963, le prolongement de la rue de la République, ouverte pour sa moitié ouest au début de ce siècle, s'est accompagné de la construction d'un énorme bâtiment du côté nord de la rue, reposant sur un parking enterré. A cette occasion furent dégagés et presque instantanément détruits quelque 65 m de rempart et les niveaux archéologiques attenants sur une largeur de plus de 30 m. Le mur épais de 2,50 m était pourvu de trois tours semi-circulaires dont une fut conservée près de l'angle de la rue La Fayette. Les caractères de la construction étaient les mêmes que ceux observés par la suite place Notre-Dame. Des photographies du mur purent être prises et les coupes de terrain relevées grâce à l'intervention bénévole d'A. Bocquet. Le sol de construction de l'enceinte se trouvait en contrebas de 3 à 4 m sous le niveau de la rue et les fondations, dont la profondeur variait de 4,20 m à plus de 5 m, reposaient par endroit sur un radier de pieux verticaux enfoncés dans le substrat. Enfin, la cuvette formée par le fossé a pu être lue en coupe, proche du mur du côté ouest, s'en éloignant sensiblement en direction de l'est.

Cadastre - BT2, 70.

Références - BOCQUET 1963 ; BOCQUET, LE GLAY, PELLETIER 1964 ; BOCQUET 1968 ; DANGRÉAUX 1985.

- Derrière le chevet de la cathédrale.  
Une tour de l'enceinte romaine est encore en élévation à peu de distance de l'abside de la cathédrale. Haute d'environ 5 m, elle supporte aujourd'hui une petite terrasse. A sa base, une lunette découpée dans le ciment qui la revêt entièrement laisse apercevoir la maçonnerie de blocage au mortier de tuileau. Des sondages effectués par R. Girard en 1967 ont permis de localiser une autre tour plus au nord, au point où la muraille se retourne vers l'ouest en direction de la porte Viennoise. Ce dernier tronçon de la muraille a été utilisé au Moyen-Age pour former la paroi nord de la nef de Saint-Hugues.  
Cadastre - BV1, à l'ouest de la parcelle 3, parcelle 4.  
Références - GIRARD 1968.
- 9 rue Chenoise.  
Identifiée en février 1988 à l'occasion de travaux sur le bâtiment arrière de cet immeuble. Les trois-quarts d'une tour et une portion de courtine attenante du côté est sont encore conservés sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Le parement du mur a été entièrement récupéré et la courtine percée, sans doute au Moyen-Age, pour créer un passage entre les maisons qui s'y sont adossées de part et d'autre.  
Cadastre - BD1, 18.  
Références - Document. C.A.H.M.G.I.

## Habitat

- 3 place aux Herbes.  
A 3 m de profondeur a été retrouvée en 1871 une mosaïque de pavement incomplète qui fut déposée au Musée dauphinois (m.d. n° 34.57.83). Elle peut être datée du IVe siècle.  
Cadastre - BE4, 39.  
Références - MULLER 1930 : p. 26.

## Groupe épiscopal (1)

Il est hautement probable que le renforcement que forme l'enceinte à l'est, a été utilisé dès l'origine pour l'établissement des édifices cathédraux. La première mention connue d'un évêque de Grenoble est fournie par les actes du Concile d'Aquilée réuni en 381. Aucun vestige n'a été retrouvé des installations du IVe siècle. L'existence jusqu'à nos jours de deux églises accolées traduit sans doute la permanence d'un dispositif initial de cathédrale double, à l'instar de ceux fouillés ces dernières années à Lyon et Genève. Des deux vocables, Saint-Vincent et Sainte-Marie, le premier est le plus ancien. Il pourrait avoir été adopté dès le Ve siècle, époque où commence de se répandre la dévotion pour le martyr de Sarragosse. Le second n'est pas attesté avant 902.  
Cadastre - BV1, 4.  
Références - BLIGNY 1976 : p. 41 ; MONTJOYE 1988 (c).

## Complexe funéraire de Saint-Laurent (2)

Les fouilles entreprises par R. Girard à partir de 1959, puis reprises et amplifiées par R. Colardelle depuis 1972 ont révélé un ensemble funéraire, peut-être chrétien dès l'origine, dont on suit l'évolution, du IVe aux VIIIe-IXe siècles, à travers les constructions successives et la typologie des inhumations.  
Cadastre - AV1.  
Références - COLARDELLE *et al.* 1982 ; COLARDELLE (R.) 1986.

## Nécropoles

- Au lieu-dit Saint-Sixte.  
Le site qui occupe un replat au flanc du mont Rachais, au nord-est de Saint-Laurent fut découvert et commencé de fouiller en 1909 par Hippolyte Muller, fouillé à nouveau en 1935 par le Docteur Flandrin. D'après les notes, croquis et photographies laissés par ce dernier, il est possible de dater les sépultures du Ve au début du VIIIe siècle. Elles gisaient à une profondeur inhabituelle de 1,50 m à 1,80 m due à un fort colluvionnement. La présence d'une inscription funéraire aujourd'hui perdue invite à penser qu'un oratoire ait pu exister au sein de la nécropole.  
Coordonnées approximatives - x : 886750 ; y : 327680.  
Références : COLARDELLE, COLARDELLE 1987.



- Au-dessus de Sainte-Marie-d'en-Haut.  
Six sépultures en coffres de lauzes et une en coffre de tegulae furent découvertes en ce lieu en 1777 ainsi que deux épitaphes paléochrétiennes. Le compte rendu assez détaillé qui en fut fait permet de dater sépultures et épitaphes entre le Ve et le VIIIe siècle.  
Coordonnées approximatives - x : 866300 ; y : 327170.  
Références - B.D.S.E.A. 1896 : p. 243-254 ; COLARDELLE, COLARDELLE 1987 ; VALLET 1777.
- 4, 6, 8 rue Saint-Laurent.  
Dans les niveaux surmontant les fosses à chaux (cf. supra) plusieurs sépultures en pleine terre ou en coffres de bois et une sépulture en amphore ont été fouillées. Datable du IVe siècle, elles paraissent devoir être mises en relation avec l'ensemble religieux et funéraire tout proche de Saint-Laurent.  
Cadastre - AV1, 34.  
Références - COLARDELLE (R.) 1983 (a).
- Hors la porte Traine (localisation imprécise).  
Selon l'archiviste J.J.A. Pilot, des "tombeaux" auraient été retrouvés au sortir de la porte Traine, en bordure de la route conduisant à Echirrolles (rue Saint-Jacques). Dans ce secteur de la ville habité aux Ier et IIe siècles, ces tombes ne peuvent être antérieures au Bas-Empire. Aucune description n'en est donnée. On ne peut donc exclure une possible relation entre ces inhumations et l'église Saint-Pierre ou le couvent des Dominicains qui se sont succédé à cet endroit pendant le Moyen-Age.  
Références - PILOT 1854.



## GRENOBLE VERS 1100

Avec l'épiscopat d'Hugues Ier de Châteauneuf (1080-1132) commence de se lever le voile d'ombre dans lequel les onze premiers siècles de la ville paraissent s'envelopper. Les cartulaires rédigés à l'initiative de ce prélat constituent la plus ancienne source connue d'informations précises sur la topographie urbaine. Ils permettent de dresser un premier état de la ville médiévale à une période qui marque probablement un tournant décisif de son histoire.

Une exception cependant au silence général des textes pour la période antérieure : la donation faite en 1012, par Humbert Ier d'Albon, du sanctuaire de Saint-Laurent à l'abbaye de Saint-Chaffre-en-Velay. Navré de l'état d'abandon et de ruine dans lequel est tombé l'antique lieu de culte, l'évêque charge les moines de le relever en y établissant un monastère. Cet acte aura une portée considérable car auprès du nouveau monastère vont peu à peu se regrouper des habitations pour former, sur la rive droite, un véritable faubourg. Vers 1100, l'église prieurale fait déjà fonction de paroisse.

Dès son avènement, Hugues Ier s'attèle à la tâche immense de restaurer une autorité épiscopale devenue défaillante. En réunissant les preuves d'une toute puissance seigneurale de ses prédécesseurs sur leur diocèse, dès le Xe siècle, Hugues entendait faire pièce au pouvoir grandissant de la famille d'Albon qui, forte des avantages consentis par les successeurs d'Humbert, venait de restaurer à son profit la dignité comtale. C'est en tant que premier seigneur de la cité que l'évêque entreprend, par exemple, la reconstruction en pierre du pont sur lequel il percevra les droits de péage et qu'il se soucie de reconstruire un hôpital pour les pauvres et les malades dont il consacre l'église à Sainte-Marie-Madeleine. Là s'arrêtent, semble-t-il, ses activités de bâtisseur dans Grenoble. C'était assez, en plus de la remise en ordre des affaires de l'Eglise, pour lui valoir la reconnaissance de ses successeurs et sa canonisation dès 1134.

Dans ce contexte, on comprend sans peine le souci qui anime saint Hugues lorsqu'il fait rédiger la charte XLI de son deuxième cartulaire, la plus riche pour nous de renseignements : il s'agit de délimiter exactement l'ensemble du domaine urbain sur lequel l'évêque exerce sa pleine et entière juridiction. La description suit plusieurs itinéraires le long desquels sont mentionnés tour à tour divers lieux et bâtiments. C'est là qu'on trouve nommées pour la première fois les églises Saint-Jean et Saint-Pierre. La première se dressait sur l'actuelle place Saint-André, l'autre hors les murs, près de la porte Traine. En raison de leurs seuls vocables, la tentation est forte d'en faire remonter l'origine aux premiers temps de l'église de Grenoble. Faut-il voir en Saint-Pierre un témoin de la christianisation de l'hypothétique nécropole du Bas-Empire évoquée au chapitre précédent ? En faveur de l'antiquité de Saint-Jean, doit-on invoquer l'emploi du terme *via vetus* par lequel est désigné dans la charte le chemin qui, depuis la porte Traine, y conduit ?

Cette question de la datation se pose bien sûr pour le chemin lui-même qui correspond à l'actuelle Grande-Rue et pour un autre qui, partant de la porte Viennoise,

peut être identifié aux anciennes rues Perollerie et Sainte-Claire détruites à la fin du siècle dernier (place Notre-Dame, rue du Président-Carnot, place Sainte-Claire ; cf. PILOT 1841 : P. 289)

Depuis la porte Viennoise, probablement incorporée dès cette époque dans la résidence de l'évêque et, passant par le chevet de la cathédrale, jusqu'à la porte Trainee, toutes les tours de l'enceinte sont de la juridiction épiscopale ; à partir de cette seconde porte, en direction de l'Isère, on en compte plusieurs autres. Les maisons comprises dans le fief, adossées ou non au rempart, sont énumérées avec leurs jardins (*cortilia*). Il est question également de *tenurae* et de *casamenta*, termes qui désignent des enclos cultivés. Il ressort de la description l'image d'une ville peu densément bâtie à l'intérieur de laquelle le terrain agricole garde la part belle. Plus de la moitié est du fief de l'évêque, le reste étant probablement soumis au comte dont la maison est mentionnée (Charte B XL).

Pour ce qui regarde la rive droite, ce sont d'autres chartes du même cartulaire (B XXXVII à XXXIX et XLIV) qui nous renseignent d'une part sur l'existence en 1092 d'un port dit de la Rochette, et d'autre part, sur l'utilisation de tout le coteau du Rachais (appelé alors mont Esson) pour la culture de la vigne. Il ne peut faire de doute que dès cette époque ait fonctionné sur la rive gauche, tout à côté du pont, cet autre port, faisant pendant au premier, que désigne pour la première fois un acte des années 1140. On notera avec intérêt, par ailleurs, la permanence d'un lieu-dit Saint-Sixte mentionné à plusieurs reprises, à l'endroit qu'on lui connaît, pour préciser la localisation des vignes. Il ne s'agit bien que d'une survivance toponymique puisque, ni dans les documents contemporains, ni dans aucun plus tardif il n'est question d'une église sous ce vocable.

Aucune information sur cette période n'a été, à notre connaissance, extraite du sol. Faut-il penser que les niveaux correspondants, en raison de l'occupation continue jusqu'à nos jours, ont été laminés jusqu'à l'épais dépôt gallo-romain ? Ou bien notre ignorance tient-elle au peu d'attention que leur ont accordée jusqu'ici les observateurs ? Pour cette époque, comme pour les précédentes, peut être entonnée la litanie des questions sans réponse : formes et répartition de l'habitat, circulations, fonctions économiques et échanges, alimentation, plan et dimensions des églises, tout cela nous demeure méconnu ou inconnu.

#### REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (PLAN N° 5)

##### Eglises cathédrales Notre-Dame (1) et Saint-Vincent (2).

La double invocation à Notre-Dame et Saint-Vincent est attestée pour la première fois en 902, par la charte X du premier cartulaire de saint Hugues, puis par la charte XVI du même cartulaire rédigée en 976. Dans l'une et l'autre -et ce sera toujours ainsi par la suite- le vocable de Sainte-Marie est le premier nommé ce qui tendrait à prouver la prééminence, dès le Xe siècle, de l'église de ce nom sur celle de Saint-Vincent.

Les chartes composées du vivant de saint Hugues ne fournissent aucune indication sur ces églises, mais l'une d'elles, n° XLI du second cartulaire, fait état des chanoines et de leur *claustrum*.

Les bâtiments actuels ne conservent pas de traces d'aménagements antérieurs à 1140 environ. Signalons toutefois une courte portion d'abside apparue à 1,70 m de profondeur dans la galerie orientale du cloître, au cours d'excavations pratiquées sans méthode, il y a une vingtaine d'années, par un groupe d'amateurs. D'apparence plutôt archaïque, elle peut cependant sans invraisemblance être mise en relation avec un état du chevet du milieu du XIIe siècle, partiellement conservé dans l'actuelle cathédrale.

Références - DAVID 1939 ; MARION 1869 ; MONTJOYE 1988 (c).

##### Eglise prieurale Saint-Laurent (3).

Un prieuré est fondé sur les ruines du précédent ensemble religieux de Saint-Laurent, en suite d'une donation faite en 1012 aux Bénédictins de Saint-Chaffre-en-Velay. Les témoins archéologiques des transformations et reconstructions

effectuées à partir de cette date ne suffisent pas à donner une image précise de ce que fut la première église conventuelle qui réutilisa largement les bâtiments préexistants. A cette église pourrait avoir appartenu une large contre-abside, motif rare dans la région, dont la fouille se poursuit encore.

Références - COLARDELLE (R.) 1986.

#### Eglise Saint-Jean (4)

On ignore tout de ce qu'était cette église, mentionnée pour la première fois vers 1100 et détruite au cours des guerres de Religion. Le creusement d'une canalisation, à la fin du siècle dernier, dans le prolongement de la Grande-Rue, en découvrit quelques substructions correspondant au chevet. Les sépultures observées à cette occasion n'ont fait l'objet d'aucune description.

Coordonnées - x : 866490 ; y : 326950.

Références - MARION 1869 : B XLI ; VALLIER 1887.

#### Eglise Saint-Pierre (5)

Comme celle de l'église Saint-Jean, l'existence de l'église Saint-Pierre n'est pas prouvée avant la fin du XIe siècle : c'est le même acte qui les mentionne. A la différence de la première, elle était établie hors les murs.

Emplacement non exactement connu. Cadastre - BT2 (?).

#### Eglise Sainte-Madeleine (6).

On attribue à l'évêque saint Hugues, la fondation de cette église et d'un hôpital attenant désigné au Moyen-Age sous le nom d'aumône de Saint-Hugues. A l'époque de ce prélat existait, près de la porte Traine, une maison qui avait par le passé servi à accueillir pauvres et malades (*elemosinaria*). La Madeleine est donc venue la remplacer, installée très certainement dès l'origine à l'emplacement qu'elle a gardé jusqu'à la Révolution, sur l'actuelle place de Bérulle.

Coordonnées - x : 866540 ; y : 327020.

Références - PRUDHOMME 1898 : p. 1-2.

#### Porte Viennoise (A).

Elle est désignée dans les cartulaires de saint Hugues sous le nom de *porta episcopalis*.

#### Porte Traine (B).

Dès l'époque de saint Hugues, l'ancienne porte Romaine, appelée alors *Trivoria* était le siège d'une *veiaria*. La véherie, maison forte où s'exerçaient des fonctions de justice et de perception fiscale, et dans laquelle se trouvaient des prisons, était tenue pour l'évêque, à la fin du XIe siècle, par un nommé Richard de Porte Traine.

Références - MARION 1869 : B XXXIV, B XL ; PILOT S.D. : p. 112-120.



## *GRENOBLE VERS 1350*

Au cours des deux siècles qui suivent la mort de saint Hugues, Grenoble connaît bien des transformations qu'une abondance de textes permet désormais de mieux saisir. C'est avec la mise en place de nouveaux cadres institutionnels dans lesquels, face à la double seigneurie peu à peu organisée, émerge le tiers pouvoir de la communauté bourgeoise, que se modèle le paysage urbain médiéval, tel qu'on peut le reconnaître aujourd'hui encore à travers les empreintes profondes qu'il a laissées. De la ville épiscopale de saint Hugues à la capitale du dernier dauphin Humbert II, l'évolution de Grenoble s'inscrit sans particularité remarquable dans le processus général d'expansion urbaine des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Non sans lenteur toutefois et à une échelle modeste, celle d'une cité que sa position laisse en marge des courants du grand commerce et dont l'économie ne sera jamais opulente.

Forte de l'héritage de saint Hugues, la seigneurie épiscopale a encore devant elle de beaux jours. Poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, Hugues II (1132-1148) peut envisager la reconstruction de la cathédrale que saint Hugues laissait à peu près en l'état où il l'avait trouvée. Mais il faut désormais compter avec l'extrême vigilance du dauphin, pour ce qui regarde l'exercice de son pouvoir et l'étendue de ses droits dans la ville, lequel ne voit pas sans sourciller les initiatives seigneuriales de l'évêque. L'affaire du port et du nouveau quartier d'habitation qui s'était créé hors les murs, le long du chemin d'accès depuis le pont à la porte Viennoise, illustre bien la situation : en 1140, il fut convenu que l'évêque et le comte les posséderaient en commun.

Ce qui n'était que partage du pouvoir devait bientôt se muer en véritable co-seigneurie juridiquement organisée par la création en 1244 d'une cour commune de justice. L'épouvantable inondation qui en 1219 avait ravagé la ville et détruit le pont, avait sans doute contribué à hâter ce processus. C'est pour favoriser le développement économique de la cité que les co-seigneurs promulguent au XIII<sup>e</sup> siècle des chartes de liberté, garantissant les personnes et les biens et donnant aux habitants faculté d'élire un corps de magistrats investis d'une certaine autorité dans la gestion des affaires municipales.

Répondant à la puissante masse du clocher de la cathédrale, surgit, à l'opposé de la ville, la haute et élégante flèche de la collégiale Saint-André fondée en 1228 par le dauphin. Et voici inscrits dans l'espace urbain les deux pôles de l'autorité seigneuriale. La reconstruction presque complète de la cathédrale, au même moment, n'est pas coïncidence fortuite. Singularité remarquable, aux résidences comtale et épiscopale ne paraît pas avoir été attachée la même valeur de signification. Jusqu'à l'époque d'Humbert II, on les trouve dans un surprenant voisinage, près de la cathédrale. Il est vrai que longtemps les dauphins préférèrent la villégiature de leurs châteaux du Bas-Dauphiné. Mais l'expression du double pouvoir, diffusée de tour en tour par les concessions faites aux feudataires de l'un et l'autre seigneur de portions de l'enceinte, s'affirme encore en trois points particuliers : les véheries. Celle de porte Traine, déjà connue, et celle de Clérieu face à la cathédrale, sont tenues pour l'évêque. La

troisième, dite de Gières, construite auprès de la porte Pertuisière ouverte dans l'enceinte, au sud de la ville, dépend du dauphin. Citons enfin la maison-forte de Sassenage qui, sans avoir le statut de véherie est tenue en fief par un homme du comte. A la différence des autres, cette maison-forte est construite à l'extérieur de la ville.

La ville s'est, en effet, agrandie. Dès 1140, on l'a vu, un quartier d'habitation est déjà créé au nord-est de la ville, le long du rempart que peu à peu vont absorber les maisons. Moins exposé aux inondations incessantes que les zones situées au sud et à l'ouest, bien placé au débouché du pont et incluant le port, cet endroit appelé l'Ile a été le premier choisi pour satisfaire aux besoins d'expansion de la ville. Dès les années 1220, on y voit établi, à la lisière des habitations, un couvent de Franciscains, premier venu de ces ordres Mendiants dont l'installation coïncide avec le processus de renouveau urbain. Mais peu après, en 1288, ce sont les Dominicains qui s'introduisent à l'opposé de la ville où l'église Saint-Pierre leur est abandonnée.

C'est à la communauté des habitants qu'incomba, sinon de prendre l'initiative, du moins d'assurer la charge des nouvelles fortifications que nécessitait l'accroissement de la ville. Dès la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle, le faubourg de l'Ile était protégé par un nouveau rempart qui, greffé à l'ancien derrière le chevet de la cathédrale, se développait jusqu'à l'Isère, englobant le couvent des Cordeliers. Les comptes consulaires de l'année 1338 mentionnent pour la première fois toutes les nouvelles portes créées au Moyen-Age. Certaines, telle la porte Pertuisière ou celles dites Très-Cloîtres et de l'Ile, ouvertes dans la nouvelle muraille sont sensiblement antérieures à cette date. Pour les autres, on ne peut cerner exactement le moment de leur apparition. L'existence de la porte de l'Ayguier dont le piètement plonge dans l'eau, suppose la disparition de tout le front d'enceinte antique en bordure de l'Isère. Sur la rive droite, l'emplacement connu des trois portes -Saint-Laurent, de Perrière, Chalemont- fixe l'étendue du faubourg dont on ne peut toutefois évaluer la densité des constructions. On ne le peut davantage pour le quartier Très-Cloîtres formé peu à peu le long de la route qui conduit à la ville par la porte du même nom.

Mais il est désormais possible de se représenter l'organisation interne de la ville en quartiers et rues. Les registres consulaires, particulièrement les "comptes des deniers communs" constituent, à cet égard, une mine de renseignements qu'a su remarquablement exploiter l'archiviste Pilot (pilot 1841). Excroissance du faubourg de l'Ile, le long de l'Isère, le quartier de la boucherie, qui conserve sa fonction jusque loin dans l'époque moderne, est attesté en 1318 ; la rue Revenderie (plus tard rue Marchande, aujourd'hui rue Renaudon) en 1338-1339. Une place de marché, dite du Breuil, où se tenaient, en particulier, les foires aux bestiaux, existait dès le XIIIe siècle hors la porte Traine. Citons encore la mention d'un presseur d'huile qui exerce en 1338 dans le faubourg Très-Cloîtres. Enfin, pour finir de broser le tableau, fort loin bien sûr d'être complet, que nous autorisent les sources écrites, ajoutons que la ville est pourvue d'un second hôpital, fondé en 1329 sous le titre de Saint-Jacques, dans le quartier de l'Ile, et même, à partir de 1339, d'une université, création éphémère d'un prince fastueux qui témoigne cependant d'une certaine vitalité de Grenoble en ce milieu du XIVe siècle.

A la connaissance de cette période, quelques fouilles archéologiques ont apporté une petite contribution. Les données les plus substantielles ont été recueillies, entre 1984 et 1986, sur deux îlots situés de part et d'autre de la rue de Lorraine dont l'existence est pour la première fois mentionnée dans les textes en 1296. Or il n'a pas été retrouvé de traces d'une occupation antérieure à l'extrême fin du XIIIe siècle. On en conclut que le faubourg de l'Ile s'est constitué au XIIe siècle, d'abord le long du rempart, de part et d'autre d'un axe qui est celui de l'actuelle rue Chenoise, sans s'étendre au-delà du ruisseau le Verderet. La fouille d'une partie de maison, datable de la première moitié du XIVe siècle, a donné quelques aperçus sur l'habitat. Bien construite en appareil alterné de briques et galets, mais d'un confort relatif comme en témoignent les foyers construits à même le sol, au milieu des pièces, sans système d'évacuation des fumées. D'autre part, des observations faites sur quelques bâtiments en cours de restructuration dans le même quartier ont permis de supposer un usage



généralisé, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, de la construction en dur, essentiellement en briques. Ce matériau apparaît bien comme celui utilisé de préférence à tout autre, en l'absence de bonne pierre franche au ciseau, peu abondante dans la région, que les difficultés et les coûts de transport n'incitaient pas à se procurer. De ce qu'était un bel hôtel urbain, dans la partie la plus ancienne, et la plus riche probablement, du quartier, une idée un peu précise en a été fournie par l'exploration minutieuse d'une maison sise au n° 20, rue Chenoise, à la faveur de gros travaux. Entièrement construite en appareil soigné de briques, formée de deux corps de bâtiment séparés par une cour et pourvus chacun de deux étages, elle présente dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle le type déjà abouti des beaux hôtels gothiques de la fin du XV<sup>e</sup> siècle dont il s'est conservé un grand nombre dans Grenoble.

Au centre de l'îlot compris entre le Verderet et la rue de Lorraine, nul bâtiment au Moyen-Age, mais des jardins pour l'entretien desquels on a multiplié les tranchées de drainage. Les nombreuses scories trouvées dans les niveaux les plus profonds indiquent qu'il dut y avoir dans ce secteur des ateliers métallurgiques. Un très petit sondage sur l'ancienne rive du Verderet a livré des quantités surprenantes de cuir-semelles, ceintures ou lanières et déchets de coupe- évidemment liées à la présence d'un artisan peaussier. Enfin, le creusement du parking, parc Salvador-Allende, a révélé en même temps que détruit les restes d'établissements artisanaux en bordure de rivière, à l'extérieur des murs de la ville. Certains de ces aménagements observés en coupe, matérialisés par de forts dépôts de scories métalliques, pouvaient être datés du XIV<sup>e</sup> siècle.

De la fouille d'une cour d'immeuble dans le quartier Très-Cloîtres, au n° 7 de la rue des Beaux-Tailleurs, on a pu conclure qu'au XIV<sup>e</sup> siècle l'habitat devait être exclusivement regroupé le long de la voie principale (rue Très-Cloîtres). La rue des Beaux-Tailleurs qui apparaît sur le plan de 1536 déjà bâtie, n'existait pas, en tout cas, deux siècles avant. Mais, de fait, on demeure ignorant de la période exacte où le faubourg a commencé de se former, des caractéristiques de l'habitat primitif, du niveau social des occupants ainsi que de leurs diverses activités. Il en va de même pour la rive droite. Il faut enfin considérer que ce qui a pu être observé dans le seul quartier de l'Île ne vaut pas nécessairement pour l'ensemble du territoire urbain, particulièrement le noyau correspondant à la cité du Bas-Empire.

#### REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (PLAN N° 6)

##### Cathédrale Notre-Dame et cloître (1)

Aucun texte ne vient éclairer l'histoire du bâtiment. D'après les caractères stylistiques, il faut placer vers 1140 la construction du clocher-porche et une petite partie du chœur, seuls vestiges en place de la cathédrale romane. Un cloître fut sans doute élevé à la même époque, mais on n'en connaît que quelques colonnes et chapiteaux remployés au XIII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles sauvages commises il y a vingt ans dans la galerie orientale du cloître, la seule conservée, ont laissé à découvert six sépultures en coffres maçonnés anthropomorphes, placées dans l'axe nord-sud de la galerie. Pareillement axée, une septième tombe d'un type plus archaïque et fortement entamée par les précédentes pourrait être un indice de l'existence dès les Xe-XI<sup>e</sup> siècles (?) d'un cloître au même emplacement.

Références - BASSETTE 1968 ; FONVIELLE 1968 (a) ; MONTJOYE 1987 (a) ; MONTJOYE 1988 (c) ; MONTJOYE, COLARDELLE 1982.

##### Eglise paroissiale Saint-Vincent et Saint-Hugues (2)

Il est difficile de démêler à partir de quel moment l'église est vouée à la seule fonction paroissiale que lui reconnaissent les documents de la fin du Moyen-Age. La grande imprécision qui paraît régner longtemps dans l'emploi des termes *ecclesia*, *parrochia* invite à la prudence. C'est seulement de 1259 que date la première mention d'un curé de Saint-Hugues. Ce vocable, associé à celui de Saint-Vincent

lorsqu'il s'agit de désigner l'église, s'explique par le transfert qu'on y fit, peut-être dès 1134, des restes du saint évêque. L'actuelle église Saint-Hugues (le vocable de Saint-Vincent tombe en désuétude au cours du XVIIe siècle) a été reconstruite au XIIIe siècle, en même temps que la cathédrale ou peu après.

Références - BASSETTE 1968 ; FONVIELLE 1968 (b) ; MONTJOYE 1988 (c) ; MONTJOYE, COLARDELLE 1982.

### Prieuré et paroisse Saint-Laurent (3)

Au cours du XIIe siècle, probablement dans le dernier quart, l'église est rebâtie. Seuls témoins de cette période demeurent l'abside et la base du clocher-porche. Les fouilles n'ont pas permis de dresser le plan du cloître médiéval dont les traces ont presque totalement disparu du fait des reconstructions de l'Epoque Moderne (XVIe siècle ?). Deux chapiteaux, datables du milieu du XIIe siècle et trouvés en emploi, pourraient lui avoir appartenu.

Références - COLARDELLE (R.) 1986 : p. 51-53 ; MONTJOYE 1983 ; PILOT DE THOREY 1884 : p. 134-162.

### Eglise ou chapelle Saint-Jean (4)

Concernant le statut de Saint-Jean au Moyen-Age, on éprouve la même perplexité que pour Saint-Hugues. Il apparaît qu'en 1227 l'église faisait partie des possessions du couvent des chanoines de Saint-Martin-de-Miséré, établi à quelques lieues de Grenoble. A cette époque l'église Saint-Jean était pourvue de son propre cimetière. En 1275, les chanoines de Saint-Martin se dessaisissent de Saint-Jean au profit du chapitre cathédral.

Références - DAVID 1938 : p. 16, 18 ; PILOT DE THOREY 1884 : p. 163-164 ; PRUDHOMME 1888 : p. 109, 221.

### Prieuré de la Madeleine (5)

Dans la chapelle de la Maison de l'Aumône créée par saint Hugues, l'évêque Falque en 1257 établit un prieuré sous la dépendance du chapitre cathédral. Deux chanoines y résidaient. On ignore si cette fondation donna lieu à des reconstructions. Rien ne nous est connu des bâtiments -chapelle, hôpital, prieuré- qui disparurent à la Révolution.

RÉFÉRENCES - PILOT DE THOREY 1884 : p. 127-128 ; PRUDHOMME 1898 : p. 1-2.

### Couvent des Franciscains (6)

On admet communément la date approximative de 1220 pour l'installation des frères Mineurs à Grenoble. Le couvent, établi hors les murs en lisière du faubourg de l'Île, est cité pour la première fois en 1237 dans le testament du dauphin André. Quelques parties de bâtiments, appuyées contre le mur d'enceinte, ont été aperçues et relevées en plan au cours de travaux menés sur le site pendant l'été 1988. Seules les crêtes de mur ont été dégagées et aucune fouille conduite. L'état apparu est celui du monastère après son abandon à la fin du XVIe siècle et la réutilisation partielle de ses bâtiments dans les aménagements de Lesdiguières. La surface où ces vestiges ont été observés est désormais recouverte par un bâtiment reposant sur d'énormes pieux de fondation (3 et 4 m de diamètre), répartis sur une trame de 10 x 15 m, qui perforent le site jusqu'au substrat naturel. Des sondages préventifs faits en d'autres points du site en 1985 avaient fait entrevoir, entre 0,50 m et 1,50 m, un bon état de conservation des vestiges du monastère et principalement de l'église construite en bel appareil régulier de briques.

Cadastre – AZ.

Références - LAGIER 1915 ; MONTJOYE 1985 (a).

### Eglise collégiale Saint-André (7)

On ignore quand fut fondée l'église sous le vocable de Saint-André que possédait, au XIIIe siècle, en même temps que les églises Saint-Jean et Saint-Pierre, le prieuré de Saint-Martin-de-Miséré. Cette église, apparemment modeste et dépourvue de cimetière, fut cédée en 1227 par le prieur de Saint-Martin au dauphin désireux d'y établir un collège de chanoines. Une nouvelle église prit rapidement la place de la première. Véritable chapelle delphinale, elle a reçu la sépulture de son fondateur et

celles de trois de ses successeurs. Ce monument de belle qualité, entièrement réalisé en briques, s'est conservé intact. Des installations canoniales groupées à l'ouest et au sud, il ne reste rien. On sait que la maison du prévôt appuyée à l'enceinte comportait une tour. Cette maison réquisitionnée par Humbert II en 1345 devait devenir la Trésorerie.

Cadastre - BE2, 70.

Références - DAVID 1938 : p. 1-29 ; DREYFUS, GOUBET 1972 ; PILOT DE THOREY 1884 : p. 163.

#### Couvent des Dominicains (8)

A une date inconnue, l'église Saint-Pierre était entrée dans les dépendances de l'abbaye viennoise de Saint-André-le-Haut. Elle passe en 1188 aux chanoines de Saint-Martin-de-Misére qui un siècle plus tard la cédèrent à l'évêque Guillaume de Royn lequel y installa le couvent de Dominicains qu'il venait de fonder. Dès 1291, les Dominicains avaient obtenu la concession du champ du Breuil qui s'étendait au-devant de la porte Traine et où se tenaient les foires et marchés. La construction du nouveau monastère débuta en 1309, mais l'église ne devait pas être achevée avant la fin du siècle, en dépit des largesses considérables prodiguées par Humbert II.

Cadastre - BT2, BT3.

Références - PILOT DE THOREY 1884 : p. 162-166 ; PRUDHOMME 1888 : p. 130-131.

#### Porte Viennoise et palais épiscopal (A)

Plusieurs plans anciens nous font connaître les dispositions générales du palais épiscopal avant les importantes transformations qu'il a reçues dans le dernier quart du XVIIIe siècle. Un plan maquette réalisé vers 1673 par le peintre grenoblois Toussaint Largeot contient des dessins de toutes les façades permettant de proposer des datations. Ainsi peut-on considérer comme certain que l'aile disparue de ce palais qui, appuyée contre la tour est de la porte Viennoise, s'étendait en direction du nord-est, existait déjà dans la première moitié du XIVe siècle (baies géminées à arcs trilobés).

Par ailleurs, une visite effectuée récemment nous a permis d'identifier, au rez-de-chaussée de l'aile appuyée au mur nord de Saint-Hugues, tout un volume bâti en briques, conservé sous le rhabillage du XVIIIe siècle, qui pourrait remonter au XIIIe siècle.

Références - A.D.I., cartes et plans, n° 1373 et 4 G 54, 56 ; Document. C.A.H.M.G.I.

#### Porte Pertuisière et véherie de Gières (C)

Si cette porte pratiquée à travers l'enceinte n'est pas expressément nommée dans les textes avant 1288, elle existait fort probablement déjà en 1206 lorsque Jacques de Bocsozel, seigneur de Gières, prêta hommage au dauphin Guigues VII pour la véherie. Cette véherie, bien attestée par la suite auprès de la porte Pertuisière comprenait, comme celle de porte Traine, un bâtiment servant de prisons. Rien ne nous est connu de ces constructions.

Références - PILOT s.d. : p. 21, 55.

#### Porte du Pont (D)

Cette porte dont il est question dans la relation, par l'évêque Jean de Sassenage, de l'inondation catastrophique de 1219, fut probablement détruite en même temps que le pont, au cours de la nuit fatale. C'est à tort, selon nous, qu'on a cru devoir déduire de l'existence de cette porte, celle de la muraille du faubourg de l'Ile. Le pont et, avec lui, la porte étaient achevés de reconstruire en 1268, année où l'évêque Guillaume II de Sassenage, en inféode les revenus.

Coordonnées - x : 866150 ; y : 326900.

Références - BLET, ESMONIN, LETONNELIER 1938 : p. 40-43 ; PRUDHOMME 1888 : p. 119.

#### Porte Très-Cloîtres (E)

Contrairement à ce qu'en a écrit Pilot, la porte Très-Cloîtres n'est aucunement évoquée dans le récit de la catastrophe de 1219 (cf. supra). Comme toutes les autres portes médiévales de la ville, celle du Pont mise à part, elle est nommée pour la première fois dans le registre des comptes consulaires des années 1338-1339. Il n'en subsiste rien aujourd'hui.

Cette porte et celle dite de l'Ile s'ouvriraient dans la muraille bâtie pour enserrer dans la ville fortifiée le faubourg de l'Ile et le couvent des Franciscains. Dans une lettre patente du roi Charles VI de 1394, cette muraille est dite avoir été construite environ

un siècle auparavant. Elle venait se greffer à l'ancienne, au point où s'y engage l'abside de la cathédrale. Un étroit sondage réalisé en 1981 a permis le repérage de ce mur dans sa portion comprise entre le chevet de Notre-Dame et la porte Très-Cloîtres. Son parement interne, seul observé, présentait un appareillage peu régulier de blocs calcaires grossièrement équarris et assemblés à joints épais. Le sommet du mur a été rencontré à 2,30 m de profondeur, son ressaut de fondation à 4,10 m. Le sondage qui n'a pas été descendu plus bas n'a pas fourni d'éléments de datation.

Coordonnées - x : 866800 ; y : 326960.

Références - A.D.I. 4 G 53 ; MONTJOYE, COLARDELLE 1981 ; PILOT 1841.

#### Porte de l'Île (F)

A défaut de la porte elle-même qui s'ouvrait dans la partie du mur la plus proche de l'Isère, c'est une grosse portion de ce mur, plus à l'est, qui a pu être observée en juillet et août 1988 au cours de gros travaux entrepris à cet endroit. On notera en particulier l'existence, au milieu de ce front nord de rempart, d'une grosse tour quadrangulaire avec glacis prononcé à la base, en maçonnerie peu régulière de calcaire, sauf aux chaînages d'angles très soignés. La longue portion de courtine dégagée plus à l'est, avec son retour à angle droit vers le sud, est réalisée en galets. Monnaies et céramique trouvées dans les premiers niveaux liés au mur conduisent à une datation de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. supra).

Coordonnées - x : 866725 ; y : 327180.

Références - Document. C.A.H.M.G.I. (rapport de fouille en préparation).

#### Tour et véherie de Clérieu (G)

C'est l'acte d'hommage prêté par Chabert de Clérieu à l'évêque en 1293 qui constitue le premier témoignage de l'existence de la véherie et de la tour tout à la fois. L'une et l'autre sont probablement plus anciennes puisqu'il est fait mention, dans le texte, des prédécesseurs de Chabert dans l'office de véhier. La tour est indépendante de la véherie, Chabert la tenant en arrière fief d'un autre seigneur qui lui-même l'hommage à l'évêque. Cette situation reste inchangée au cours du demi-siècle qui suit où la véherie passe successivement à deux autres familles.

La tour seule s'est conservée, complètement défigurée par un rhabillage au ciment. Construite en briques, elle peut fort bien remonter au XIII<sup>e</sup> siècle.

Cadastre - BD1, 29.

Références - PILOT s.d. : p. 127.

#### Porte de l'Aiguier (H)

On a peu de renseignements sur cette porte, attestée comme les autres à partir de 1338.

Coordonnées - x : 866395 ; y : 326960

#### Porte Saint-Laurent (J)

Le creusement d'une tranchée de réseau en 1982, puis une fouille plus large en 1983 et 1984, ont permis de repérer, à immédiate proximité du chevet de l'église Saint-Laurent, de gros massifs de fondation ayant probablement appartenu à cette porte. La surface découverte était insuffisante pour permettre une restitution en plan et, en l'absence de niveaux contemporains, par suite de nivellements récents, il n'a pu être proposé de datation précise. Si la porte est bien attestée dès 1338, on sait qu'elle fit l'objet de plusieurs travaux de consolidation ou amélioration dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et encore au XV<sup>e</sup> siècle.

Coordonnées - x : 866730 ; y : 327470.

Références - COLARDELLE (R.) 1983 (a) ; COLARDELLE 1984 ; MONTJOYE 1982.

#### Porte de Chalemont (K)

Un passage voûté, dépourvu apparemment de caractères architecturaux marqués, existe encore à cet emplacement.

Coordonnées - x : 866405 ; y : 327210

#### Maison-forte de Sassenage (L)

C'est la famille de Chaulnais, titulaire depuis 1140 environ du fief du Pont et dès cette époque, probablement, possessionnée dans ce quartier de la ville, qui apparaît comme première détentrice de la maison-forte, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Aymar de Chaulnais la vendit en 1301 à François de Sassenage. Elle était

hommagée à l'évêque. Beaucoup moins maltraitée que celle de Clérieu, la tour de Sassenage, construite en briques peut être datée du XIIIe siècle.

Cadastre – BC10.

Références - MARION 1869, CXXII ; PILOT s.d. : p. 23-28.

#### Porte de la Perrière (M)

D'abord simple portail de bois qui nécessita de multiples réparations (1378-1382) la porte de la Perrière ne fut construite en dur qu'au XVIe siècle.

Coordonnées approximatives : x : 866210 ; y : 327025.

Références - PILOT 1841 : p. 298.

#### Première université de Grenoble (N)

Création éphémère d'Humbert II, la première université de Grenoble fut installée en 1339 dans la rue Neuve qui prit, de ce fait, le nom de rue des Clercs (qu'elle a gardé).

Coordonnées approximatives - x : 866570 ; y : 326850.

Références - PILOT 1856 : p. 288 ; PRUDHOMME 1888 : p. 172-173.

#### Four banal (P)

Il est fait état dans le cartulaire composé sous l'évêque Aimon Ier de Chissé, d'un four construit par le dauphin Guigues VI devant le portail de l'évêché (vers 1250). Détail piquant, il se trouve, précise-t-on, entre la maison de l'évêque et celle du comte. A relire la charte B XL du cartulaire de saint Hugues, qui à elle seule peut laisser un doute, on comprend que de cet étrange voisinage, les co-seigneurs rivaux s'accommodent déjà depuis longtemps (voir aussi (R) administration delphinale).

Coordonnées approximatives - x : 866810 ; y : 326940.

#### Four banal (Q)

Installé en 1251 par l'évêque Falque, derrière l'église Saint-Jean.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 113.

#### Administration delphinale (R)

Le Conseil du dauphin et les différentes cours qui reçoivent une organisation de plus en plus perfectionnée à partir du XIVe siècle, sont définitivement installés à résidence dans Grenoble par Humbert II en 1340. Le Conseil delphinal et la Chambre des comptes sont logés dans de nouveaux bâtiments que le dauphin fait construire de 1343 à 1345 en bordure de l'Isère, face à l'église Saint-André. Les historiens admettent que là se trouve déjà le palais comtal, mais nul texte ne fait mention expresse de ce palais et, en 1340 encore, c'est dans le palais épiscopal près duquel se trouvait jadis la *domus* du comte, que le Conseil tient assemblée.

Coordonnées approximatives - x : 866470 ; y : 326970.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 184.

#### Hôpital Saint-Jacques (S)

C'est un financier florentin nommé Jacques de Die, membre du Conseil delphinal qui en 1325 fonde cet hôpital dans une maison qu'il a fait construire à cet effet, rue du Pont-Saint-Jaime. L'hôpital comprenait une chapelle, autorisée en 1331 par une bulle de Jean XXII. En 1516 des travaux de réparation et d'agrandissement sont faits sur la maison. On considère ordinairement que la pièce voûtée sur croisée d'ogives conservée au n° 4 de la rue du Pont-Saint-Jaime, ne serait autre que la chapelle reconstruite au début du XVIe siècle. Cette localisation est cependant contredite par les parcellaires du XVIIe siècle qui décrivent l'ancien hôpital à l'angle des rues du Pont-Saint-Jaime et de Lorraine.

Cadastre - BC1, 32 ou 25.

Références - A.M.G. CC 512 et 515 ; PRUDHOMME 1898 : p. 23-56.



## GRENOBLE EN 1536

L'invraisemblable prodigalité d'Humbert II et ses excès de munificence ne peuvent cacher un déclin amorcé et les menaces de crise qui pèsent sur ses états lorsqu'il les vend à la couronne en 1349. Grande déjà est la misère du peuple, des villes comme des campagnes, quand viennent à s'exercer les effets de la guerre de Cent Ans. Les médiocres ressources municipales sont alors englouties dans de coûteux travaux de réparation des remparts. C'est dans le climat de crainte que font naître les passages des grandes compagnies et, plus tard, des lambeaux d'armée anglaise en déroute, que les consuls décident, en 1381, la construction de la tour de l'Ile, à l'extrémité du rempart des Cordeliers. Solide ouvrage militaire, mais fruste et sans décor, choisi par les consuls pour lieu officiel de leurs assemblées et où sont précieusement conservées les archives municipales, ce premier Hôtel de Ville de Grenoble témoigne à la fois de la pénurie des temps et d'une volonté d'affirmation de l'émancipation bourgeoise.

Associés, les consuls le sont pour la gestion, également onéreuse, des hôpitaux de la ville. Pour accueillir la masse croissante de ceux que la misère voue à la mendicité dans les rues, l'évêque Aimon Ier de Chissé entreprend, à la fin du XIVe siècle, de réorganiser et faire doter l'hôpital Saint-Jacques qui se voit désormais administré par les consuls. C'est une semblable organisation qui est choisie pour la nouvelle maison d'assistance que le même évêque fonde en 1424, sous le titre de Notre-Dame, à l'entrée de la rue Chenoise, face à son hôtel. A ces deux hôpitaux s'ajoute celui des Hospitaliers de Saint-Antoine, installé sur la rive droite, dont la première mention apparaît au milieu du XIVe siècle. La peste, qui a fait sa première et déjà ravageuse apparition à Grenoble, en 1410, et renouvelé ses offensives en 1420, 1427, 1467, atteint le paroxysme de ses méfaits à partir de 1482. Un quatrième hôpital est créé en 1485, loin à l'ouest de la ville, en bordure de l'Isère, pour recevoir et isoler les multiples victimes du fléau.

Point de transformations profondes, point de grands travaux dans cette ville en proie au marasme, du milieu du XIVe siècle au dernier quart du XVe siècle. Si ce n'est la construction, entreprise en 1395 par les dauphins de France, de nouveaux bâtiments en bordure de l'Isère, face à la Trésorerie, pour abriter l'administration provinciale que Louis II (futur roi Louis XI) érige en parlement, en 1453. Plus remarquables apparaissent, dès lors, les embellissements apportés à la cathédrale par l'évêque Siboud Alleman, à partir de 1454, qui accompagnent et illustrent une opiniâtre volonté de ressaisissement spirituel de l'Eglise, au moment même où l'hommage qu'il se voit contraint de prêter au dauphin consacre la fin de la suprématie seigneuriale des évêques. L'agrandissement de la cathédrale, entrepris vers 1470 et poursuivi par Laurent Ier Alleman, neveu et successeur du précédent, la fondation à Grenoble au même moment d'un couvent de sœurs Clarisses expriment à leur tour cet effort de renouveau religieux, mais aussi l'avènement de temps meilleurs, le retour d'une relative prospérité qui se traduit de manière visible dans la ville, autour des années 1500.

Le plan de Grenoble, dessiné en 1536 par Jean Lefèvre, sur une commande de François Ier, est, de par la quantité des détails qu'il fournit et l'extrême justesse du relevé, un exceptionnel document historique : le premier qui nous donne véritablement à voir la ville, telle qu'elle était il y a près de cinq siècles.

La rive droite, entre la porte de la Perrière et la porte Saint-Laurent est entièrement bâtie de deux rangées de maisons serrées, entre lesquelles passe la rue. Des maisons se pressent également de part et d'autre des chemins pentus qui convergent à la porte de Chalemont. Sur la rive gauche, la ville reste enfermée dans son corset de murailles, inchangé depuis deux siècles. Tout au plus note-t-on que le couvent des Dominicains est désormais incorporé dans la ligne des remparts. Mais cet enclos bien modeste, pour lequel des projets avaient été conçus dès 1375, ne fut en fait réalisé, et à grand peine faute de moyens, qu'au milieu du XVe siècle. A l'intérieur de ses murailles, la ville s'organise selon un réseau enchevêtré de rues étroites qui est resté inchangé jusqu'au milieu du XIXe siècle et dont l'essentiel demeure aujourd'hui. En arrière des maisons, juxtaposées sans interstice le long des rues, jardins et parcelles cultivées restent nombreux, souvent de grandes dimensions.

De fait, la ville est loin encore d'être surpeuplée : c'est de 2.000 environ qu'on estime avoir été le nombre des habitants en 1475, c'est-à-dire au plus fort creux. Quoiqu'un sensible essor démographique se soit amorcé dans les dernières années du XVe siècle, la population de Grenoble en 1536, n'avait probablement pas encore retrouvé son chiffre du début du XIVe siècle.

On observe une poussée de l'habitat hors les murs, principalement le long de la voie conduisant à la porte Très-Cloîtres ou quelque soixante-dix à quatre-vingt maisons composent un petit faubourg. Plus modeste encore le nombre des maisons -une quinzaine bordant la place du Breuil et un peu plus de trente groupées le long de la route qui part au sud vers Echiroles- qui forment le faubourg Saint-Jacques. Partout ailleurs, la plaine cultivée ou marécageuse que viennent submerger épisodiquement les débordements plus ou moins furieux du Drac et de l'Isère. Pourtant, depuis la fin du XIVe siècle, des tentatives d'endiguement du Drac avaient été multipliées, mais plus ruineuses que fructueuses.

C'est autant pour protéger mieux la ville des inondations que pour accroître sa superficie qu'on songea, sous François Ier, à construire une nouvelle enceinte. Si rien n'en apparaît sur le dessin de Jean Lefèvre, un plan schématique daté de 1547 et surtout l'admirable perspective cavalière gravée par Pierre Prévost en 1575 pour la réédition de la *Cosmographie Universelle*, montrent chacun un projet de nouvelle enceinte. Dans le dessin de Prévost, il est porté en légende : "les murailles neuves commencées". Aucun historien n'a cru devoir tenir pour effective, les textes n'en soufflant mot, une réalisation de telle ampleur, même partielle. Au cours des creusements du parking sur le parc Salvador-Allende, un mur très épais est apparu, prolongeant vers l'extérieur le mur sud-est de la tour de l'Île, parallèlement à l'Isère. Ce mur, en solide maçonnerie de blocage, était revêtu sur sa paroi interne (la seule aperçue) d'un magnifique parement de grand appareil régulier à bossages. Bien que détruit aux trois-quarts de sa longueur comprise dans l'excavation, sans même avoir été dégagé, et malgré l'impossibilité de le saisir dans son environnement stratigraphique, ce vestige nous a paru un argument de poids pour reconsidérer la question d'une enceinte du milieu du XVIe siècle.

Ce que ni les plans, ni même la perspective de Prévost, très fantaisiste dans le détail, ne peuvent montrer, c'est la ville elle-même aujourd'hui encore qui le révèle : ses monuments et ses maisons.

Rien sans doute ne peut être comparé en qualité au palais du Parlement tel qu'il fut reconstruit à l'époque de Louis XII. A travers ce monument, tout à fait exceptionnel en regard de la production locale, est signifiée autant la vocation de Grenoble au rôle de capitale de province que la tutelle grandissante de l'autorité centrale monarchique. Dans cette cité où parlementaires, avocats, agents de l'administration delphinale composent l'élite sociale, l'habitat renvoie l'image d'une bourgeoisie moyennement



aisée, soucieuse d'un certain appareil, qui peut aller jusqu'à l'extravagance que représente la tour Rabot, petit château-fort anachronique élevé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle sur une croupe du Rachais. On n'en finirait pas de dresser la liste des hôtels gothiques, présents partout dans le périmètre de la ville médiévale, *intra muros*. A les voir si nombreux, si semblables aussi, on ne peut douter d'une véritable fièvre constructrice s'emparant de Grenoble dans les années 1500.

L'image n'est pas si nette dès qu'on aborde l'autre rive ou les faubourgs. Sur la rive droite, hormis quelques belles maisons datables de la première ou seconde décennie du XVI<sup>e</sup> siècle et toutes regroupées vers l'entrée du pont, endroit apparemment le plus riche de ce côté de l'Isère, les maisons d'apparence assez modestes datent dans leur majorité du XVII<sup>e</sup> siècle. On fait la même constatation dans la rue Saint-Jacques et dans le quartier Très-Cloîtres où pourtant le parcellaire caractéristique en lanières témoigne de la première occupation médiévale. En cette période de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, où Grenoble paraît faire peau neuve, les maisons des faubourgs restent-elles de matériaux frustes et périssables ? Si les textes nous renseignent bien sur une nombreuse population d'artisans groupés dans les faubourgs, les critères d'évaluation du niveau de vie, en différents endroits de la ville, que pourrait fournir en appoint l'archéologie par l'étude des objets et des déchets, là encore nous fait défaut.

Globalement, l'image de Grenoble qui semble se dégager pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle est celle d'une ville, sinon florissante, du moins ayant atteint un certain point d'équilibre et d'aisance, où s'esquisse un art de vivre. Bref état de grâce avant d'autres épreuves. Exception faite d'une partie du palais du Parlement, on compte à peine trois ou quatre maisons nettement marquées du style de la Renaissance : ce n'est pas un effet du hasard de la conservation. Les luttes religieuses à Grenoble ont été d'une particulière âpreté, et s'il n'y eut pas de Saint-Barthélémy, on détruisit beaucoup et l'on ne bâtit pas. Lorsque Lesdiguières, en 1590, assiège Grenoble, et du même coup prend en main sa destinée de ville moderne, c'est, des hauteurs du Rachais où tonnent ses canons, une cité médiévale figée depuis presque un siècle qui s'offre à ses regards.

#### REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (PLAN N° 7)

##### Cathédrale Notre-Dame et cloître (1)

Plusieurs transformations et embellissements sont apportés à la cathédrale au cours du XV<sup>e</sup> siècle. La construction d'un second bas-côté nord au détriment d'une galerie du cloître, dans le dernier tiers du siècle, constitue la modification la plus importante. Dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, cinq chapelles privées pourvues de caveaux sont élevées contre le nouveau bas-côté, empiétant sur la cour du cloître. Vers la même époque les arcades des galeries subsistantes sont modifiées.

Références - DAVID 1939 : p. 73-76 ; MONTJOYE, COLARDELLE 1981.

##### Eglise paroissiale Saint-Vincent-Saint-Hugues (2) -voir chapelle Saint-Jean (4)-

##### Prieuré et paroisse Saint-Laurent (3)

Les fouilles effectuées dans la nef ont permis de retrouver de gros massifs de fondation qui paraissent correspondre à la création de bas-côtés étroits tels qu'ils sont figurés sur le plan de la ville dressé en 1536 par Jean Lefèvre. Cette redivision de la nef a pu être datée des XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècles. Des textes indiquent la construction, vers 1330-1340, d'une salle capitulaire, à l'est du cloître, qui deviendra par la suite la chapelle Saint-Nicolas de la confrérie des bateliers. Cette chapelle a disparu.

Références - COLARDELLE (R.) 1986.

##### Chapelle Saint-Jean (4)

Devant l'état de ruine de l'église, qui de ce fait ne sert probablement plus depuis longtemps, le dauphin demande en 1382 sa suppression. Finalement l'église est officiellement désaffectée et le titre paroissial (il est à cette occasion spécifié) réuni à Saint-Hugues. Dans le pouillé de 1497, la réunion des deux paroisses est clairement

indiquée de sorte qu'avec celle de Saint-Laurent, il ne s'en compte que deux pour l'ensemble de la ville. Saint-Jean n'est pas pour autant démolie et si le service paroissial ne s'y fait plus, c'est là, curieusement, que l'évêque administre le sacrement de confirmation : ainsi Siboud Alleman, à pas moins de deux cents personnes, en 1455.

Références - DAVID 1938 : p. 15-16 ; MARION 1869 : p. 303 ; PRUDHOMME 1888 : p. 221.

#### Prieuré de la Madeleine et hospice (5)

Une chapelle est fondée dans l'église prieurale, en 1446, par la corporation des cordonniers. Il est précisé dans le pouillé de 1497 que l'hôpital attenant est pourvu de sa propre chapelle dont le recteur est choisi parmi les chanoines du prieuré.

Références - MARION 1869 : p. 304 ; PILOT DE THOREY 1884 : p. 127-133 ; PRUDHOMME 1898.

#### Couvent des Cordeliers (6)

D'après le plan de Jean Lefèvre, l'abside de l'église était engagée dans la muraille et les bâtiments réguliers s'organisaient au nord de l'église, apparemment autour de deux cours. Ces bâtiments furent pour partie endommagés, au cours des années 1570-1571, par la construction d'un bastion destiné à renforcer l'enceinte de la ville contre une possible attaque de troupes protestantes. Une portion de mur moderne, insérée entre la tour quadrangulaire du rempart médiéval et sa prolongation en galets vers l'est, a été observée au cours des travaux de l'été 1988 sur le parc Salvador-Allende. Elle pourrait avoir un rapport avec les événements de 1570.

Références - MERCIER 1976 : p. 52 ; PRUDHOMME 1888 : p. 385.

#### Collégiale Saint-André (7)

Dans les dernières années du XVe siècle, deux chapelles sont construites contre le flanc nord de la nef. Une autre, dédiée au Saint-Sépulcre, est établie dans l'angle formé par le chevet et le bras nord du transept. Ces chapelles du XVe siècle sont encore conservées.

Références - DAVID 1938 : p. 40-45 ; DREYFUS, GOUBET 1972.

#### Couvent et enclos des Jacobins (8)

On possède peu de renseignements sur le couvent lui-même à cette époque. Alors que, dès la fin du XIIIe siècle, celui des Cordeliers était compris dans les fortifications de la ville, il faut attendre 1374 pour que soit entreprise la construction d'une seule tour en avant du monastère. Bien que le principe d'un enclos fortifié ait été envisagé dès 1375 par les consuls et approuvé par le roi en 1384, ce n'est pas avant le milieu du XVe siècle qu'il fut réalisé. L'implantation des tours et courtines telles que figurées sur le plan de Jean Lefèvre, et qui forme un dispositif assez incomplet, correspond mal au descriptif du projet conçu par le maître d'œuvre de Louis XI.

Références - MERCIER 1976 : p. 31-38 ; PRUDHOMME 1888 : p. 215-222.

#### Chapelle Saint-Antoine (9)

Il n'est pas, à notre connaissance, de mention plus ancienne de la chapelle Saint-Antoine de Chalemont que celle fournie par le pouillé de 1497. Un autre document, de 1523, dont Pilot fait état, fournit la même indication d'emplacement. Elle n'apparaît plus sur la perspective cavalière dressée en 1575 par Pierre Prévost.

On ne peut s'empêcher de supposer que cette chapelle perpétuait l'usage d'un très ancien lieu de culte dont témoigneraient les sépultures découvertes non loin en 1777 (cf. infra n° 10).

Coordonnées - x : 866280 ; y : 327200.

Références - MAILLET-GUY 1928 : p. 11-18 ; MARION 1869 : p. 304 ; PILOT 1841 : p. 301.

#### Commanderie et hôpital Saint-Antoine (10)

La commanderie de Saint-Antoine apparaît dans les textes en 1354. Le prieur de Saint-Laurent de Grenoble, à la fin du même siècle, se plaint de ce que le commandeur précédant ait fait construire, quai Perrière, une chapelle qui concurrençait les offices de la paroisse. Faut-il croire qu'antérieurement la

commanderie avait son siège dans la chapelle de Chalemont ? Quoi qu'il en soit, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les deux chapelles existaient simultanément : dans le pouillé de 1497, la commanderie et sa chapelle sont nettement distinguées de l'oratoire de Chalemont qui dépend directement de l'église de Grenoble.

Coordonnées approximatives - x : 866300 ; y : 327050.

Références - MAILLET-GUY 1928 : p. 11-18 ; MARION 1869 : p. 304 ; PILOT 1841 : p. 301.

#### Chapelle Sainte-Marie-du-Pont (11)

Il est question pour la première fois de cette chapelle, à propos de l'autorisation délivrée par les consuls en 1443, d'en effectuer le transfert depuis une pile du pont sous la voûte de la tour qui se dresse sur le même pont. Le pouillé de 1497 la désigne comme unie à la sacristie de la cathédrale.

Coordonnées approximatives - x : 866540 ; y : 327090.

Références - MARION 1869 : p. 305 ; PRUDHOMME 1888 : p. 359.

#### Couvent des Clarisses (12)

Ce couvent de religieuses de Sainte-Claire fut construit à partir de 1469 et son église consacrée en 1478 aux saints Jean-Baptiste et Jean-l'Évangéliste.

Coordonnées - x : 866670 ; y : 326730.

Références - FRANCLIEU 1887.

#### Ermitage (13) -voir chapelle Saint-Jérôme (15)-

Coordonnées approximatives - x : 865790 ; y 326980

#### Chapelle Sainte-Marie-du-Port-de-la-Roche (14)

Son existence nous est connue par un procès verbal des délibérations du conseil de la ville de 1523. On ignore quand elle fut fondée et son emplacement exact.

Coordonnées - x : 866150 ; y : 327005 (?).

Références - PILOT 1841 : p. 302-303.

#### Chapelle Saint-Jérôme (15)

C'est un autre registre de délibérations municipales, de 1530, qui fait état de cette chapelle Saint-Jérôme, près du port de la Roche. Les consuls y déclarent n'être pas habilités à en laisser l'usage à un ermite qui faisait la demande de pouvoir occuper une maisonnette attenante. On ne sait s'il faut faire le rapprochement entre cette chapelle et la mention "ermitage" portée sur le plan de 1536, à l'extrémité de l'éperon rocheux autour duquel vient boucler l'Isère.

Coordonnées - x : 855100 ; y : 326995 (?).

Références - PILOT 1841 : p. 303.

#### Porte Traîne (B)

Le dernier titulaire de la véherie vendit la maison en 1419 à la Chambre des comptes du Dauphiné. L'évêque Aimon Ier de Chissé eut à se plaindre que les droits sur la véherie ne lui étaient plus versés. Il accepta une somme d'argent valant rachat et la véherie fut définitivement supprimée. La porte elle-même servit de prison delphinale jusqu'à sa démolition en 1594.

Références - PILOT s.d. : p. 118-120 ; PRUDHOMME 1888 : p. 120, 244.

#### Porte Pertuisière (C)

Le dauphin supprima la véherie en 1386, par rachat des droits au dernier titulaire. Les bâtiments -prisons et maison du véhier- furent à ce moment démolis, mais la porte elle-même demeura jusqu'en 1593.

Références - PILOT s.d. : p. 121 ss. ; PRUDHOMME 1888 : p. 120.

#### Porte Très-Cloîtres (D)

Il est indiqué dans les registres de "comptes des deniers communs" pour les années 1389-1392, la construction d'un pont-levis sous la porte Neuve allant derrière le cloître. On en conclut que la porte du siècle précédent a dû être totalement ou en grande partie reconstruite.

Références - A.M.G. CC 575 ; PILOT 1841.

#### Porte de l'Île (E)

La porte de l'Île devait, en 1373, avoir reçu depuis peu de grosses réparations voire fait l'objet d'une complète reconstruction puisque, cette année là, les comptes

consulaires mentionnent, entre autres travaux conduits sur le rempart des Cordeliers, l'installation d'une barbacane "*extra portale novum*". A nouveau, en 1381-1382, on travaille à refaire la porte.

Références - a.m.g. CC 572, CC 574 ; PILOT 1841.

#### Porte Saint-Laurent (G)

Elle est renforcée au cours des années 1389 et 1392 et un mur est construit pour la prolonger jusqu'à l'Isère. La porte est à nouveau reprise en 1406. Les derniers gros travaux devaient être effectués en 1573.

Références - A.M.G. CC 575, CC 577, EE 18 ; MERCIER 1976 : p. 31, 35 ; PILOT 1841.

#### Porte de la Perrière (J)

Ce n'est que vers 1530 qu'on procède à la construction en dur de la porte de la Perrière dont les toitures sont achevées de poser en 1532. La perspective cavalière gravée par Pierre Prévost en 1575, la montre flanquée de deux hautes tours rondes et barrant complètement la rue.

Références - MERCIER 1976 : p. 45.

#### Tour de l'Île (K)

C'est la construction de la tour de l'Île à partir de 1381 qui entraîna la reprise, probablement intégrale, de la porte du même nom. Les registres des comptes consulaires permettent de suivre presque d'année en année la progression de la construction. En 1403 on achève le couronnement, et les achats de bombardes, en 1417-1418, montrent que l'ouvrage est déjà utilisé. Cette tour rectangulaire couronnée de machicoulis, accessible par une seule porte depuis le chemin de ronde de la muraille adjacente, est, avec la tour de la Trésorerie, le seul vestige resté apparent des fortifications médiévales de la ville. Un relevé précis de ses élévations a pu être effectué au moment de sa restauration en 1977-1978.

Coordonnées - x : 866710 ; y : 327190.

Références - A.M.G. CC 574, CC 1402, CC 575, CC 1403, CC 577 ; MANIPOUD, PIO 1978 ; MERCIER 1976 : p. 34-35 ; PILOT 1841.

#### Tour de Clérieu (M)

L'évêque racheta la charge de véhier à son dernier titulaire peu après 1419. Il n'est pas précisé ce qui fut fait de la maison.

Références - pilot s.d. : p. 27 ; PRUDHOMME 1888 : p. 244.

#### La Trésorerie (N)

Ce bâtiment qui correspond peut-être à l'ancienne maison du prévôt de Saint-André, réquisitionnée par Humbert II, servit au logement du trésorier de la Province dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs gouverneurs également y logèrent à la fin du siècle, d'où le nom de Gouvernerie qu'on lui a donné parfois. Des textes rapportent la construction, à la même époque, de deux salles voûtées dans le bâtiment, peut-être pour mieux installer le Conseil delphinal et la Chambre des comptes. Lorsque le dauphin Louis II vint en personne diriger ses états à partir de 1445, c'est à la Trésorerie qu'il fut logé. Il devait l'occuper jusqu'en 1458. A son emplacement subsiste aujourd'hui une grande bâtisse rectangulaire (salle des concerts), trop fortement remaniée pour être aisément datable, pourvue à son angle nord-ouest d'une tour cylindrique dont la base en calcaire gris passe pour remonter au XIV<sup>e</sup> siècle.

Cadastre - BE2, 71. Références - PRUDHOMME 1888 : p. 244-245, 265-266.

#### Tour du Pont (P)

Elle existe dès 1382 et subit les avatars du pont lui-même : effondrement en 1408 sous l'effet d'une crue violente, reconstruction jusqu'en 1417.

Coordonnées - x : 866135 ; y : 326965.

Références - MERCIER 1976 : p. 35-36 ; PRUDHOMME 1888 : p. 238-239.

#### Tour Rabot (Q)

Les vignes dans lesquelles fut construite cette résidence, avaient été acquises en 1470 du chapitre cathédral par un robin aisé. Ses héritiers directs, n'ayant plus les moyens de conserver la demeure baptisée la Garde Joyeuse, la vendirent au

parlementaire Bertrand Rabot en 1513. Lourde construction rectangulaire flanquée de deux tours rondes du côté du versant, la tour Rabot n'a fait l'objet d'aucune étude architecturale.  
Coordonnées - x : 866030 ; y : 327225.  
Références - ROCHAS 1875.

#### Palais du Parlement (R)

Vers 1395 avait commencé la construction d'un nouveau palais delphinal dans lequel devaient trouver place le Conseil delphinal, la Chambre des comptes ainsi que de nouvelles prisons. Ces nouveaux bâtiments situés le long de l'Isère, face à la Trésorerie, n'étaient pas achevés en 1423. L'administration delphinale y était probablement logée lorsque Louis II, en 1453, érigea le Conseil delphinal en parlement. Il ne subsiste rien aujourd'hui de ces bâtiments. Les parties les plus anciennes conservées de l'ancien palais du Parlement, maintenant palais de Justice, peuvent être datées par leur style du règne de Louis XII.  
Cadastre - BE1, 12.  
Références - PRUDHOMME 1888 : p. 244-245.

#### Hôpital Saint-Jacques (S)

On ne sait si la réforme et les dotations qu'apporta l'évêque Aimon Ier de Chissé à l'hôpital Saint-Jacques après 1387 eurent des effets sur les constructions.  
Références - PRUDHOMME 1898 : p. 23 ss.

#### Hôpital Notre-Dame (T)

La fondation de ce nouvel hôpital, à l'extrémité de la rue Chenoise, face à l'évêché, date de 1424. Elle est l'œuvre d'Aimon Ier de Chissé.  
Coordonnées - x : 866745 ; y : 326980.  
Références - BELLET 1880 : p. XI, 26 ; PRUDHOMME 1888 : p. 245-246.

#### Hôpital de l'Île (U)

Alors que la peste ravage Grenoble, un particulier du nom de Grace d'Archelles, fonde par testament de 1485 un hôpital qui est installé à l'extérieur de la ville, dans la boucle que fait l'Isère à l'est. L'hôpital sous l'invocation des saints Sébastien et Roch, prend le nom d'hôpital de l'Île ou hôpital des Infez. L'évêque Laurent Ier en bénit le cimetière en 1497. Le cimetière actuellement en usage à Grenoble, qui porte le nom de Saint-Roch, s'est formé, à l'origine, à partir de l'hôpital de l'Île et de son cimetière. En 1892 et 1897 y furent retrouvés des squelettes à des profondeurs variant de 1 à 2 m. La première fois, deux lots de monnaies en billon du XVI<sup>e</sup> siècle avaient accompagné la découverte, dont 53 purent être récupérées par H. Muller.  
Coordonnées approximatives - x : 867490 ; y : 326890.  
Références - B.S.D.E.A. 1898 : p. 91-95 ; M.D. INV. 342666 à 342719 ; PRUDHOMME 1898 : p. 43 ss.



## *GRENOBLE VERS 1630*

La ville prise par Lesdiguières en 1590 portait partout les marques des événements violents qui l'avaient secouée pendant trente années de conflits religieux au cours desquels, dominée tour à tour par l'un et l'autre camp, elle avait fait les frais de l'iconoclasme huguenot et des stratégies militaires radicales du parti ligueur. Depuis ces quelques jours de l'année 1562 qui avaient précédé et suivi l'entrée en force des troupes protestantes du baron des Adrets, la vieille église Saint-Jean n'existait plus et le beau couvent des Dominicains, réduit alors à l'état de décombres, était bien loin d'être achevé de reconstruire. Le chantier du prestigieux palais du Parlement, recommencé sur des plans nouveaux vers 1540, était depuis longtemps abandonné et hormis la mise en place, en 1566, d'un jacquemart sur la tour du Pont -que la canonnade de Lesdiguières devait réduire en miettes- et la construction, vers 1550, devant la tour de l'Île, d'une annexe à l'Hôtel de Ville, il ne s'était guère conduit à Grenoble de travaux d'édilité, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Mais en l'espace de quelques années, sous le gouvernement de Lesdiguières, Grenoble devait connaître une mutation décisive et accéder d'un coup au rang des villes modernes comme l'exigeaient ses fonctions de capitale de province, siège de parlement et évêché.

Le premier soin que prit le lieutenant général du roi fut de fortifier à neuf une ville dont la conquête facile qu'il venait d'en faire montrait assez la vulnérabilité. Pas plus le chétif fortin de la Bastille, planté vers 1540 sur le Rachais, que l'enceinte vétuste de la cité ne permettaient d'opposer une résistance durable aux modernes techniques de siège. Pour concevoir les nouvelles fortifications, on fit appel aux meilleurs ingénieurs, particulièrement Jean de Beins à qui revient la plus grande part.

Il existe plusieurs représentations de Grenoble, exécutées au XVII<sup>e</sup> siècle, qui rendent compte de ces travaux dont les traces ont presque entièrement disparu aujourd'hui. L'une d'elles, d'un anonyme italien, datable d'environ 1630 (B.N. VA 419 C) est très certainement un dessin d'après nature et la plus véridique. C'est la ville tout entière -et pas seulement ses lignes de murailles, comme dans les relevés de Jean de Beins- qui se trouve figurée, selon une vue plongeante qui embrasse l'ensemble du site fortifié de part et d'autre de l'Isère.

Toute la rive droite est prise en tenaille dans un dispositif de murailles qui, depuis une redoute couronnant la Bastille, descendent en suivant les ruptures de terrain jusqu'à deux nouvelles portes : celle de Saint-Laurent légèrement décalée vers le nord par rapport à la précédente et, à l'autre extrémité, la porte de France située, elle, à quelque 400 m à l'ouest de l'ancienne poterne de la Perrière. Ainsi se trouve strictement contrôlée l'arrivée par la vieille route de Lyon, tandis que le chemin au pied du rocher, barré par la nouvelle porte, tend à devenir l'accès usuel. Sur la rive gauche, c'est une enceinte résolument moderne et de plan régulier qui enveloppe la ville. Pourvue de six

bastions à orillons et deux demi-bastions qui se referment sur l'Isère, elle a été implantée de telle sorte que les entrées -nouvelle porte Très-Cloîtres et porte de Bonne- ouvertes en milieu de courtines, se trouvent exactement dans l'axe ancien, l'une, de la rue du faubourg, l'autre, de la limite d'enclos des Dominicains. Une nouvelle porte de l'Aiguier, dite également de Montorge, ménage un troisième accès depuis la berge. Un fossé continu, alimenté en eau par plusieurs bras du Drac, cerne le pied des murs. Derrière ce nouveau système de défense, la ville a presque triplé d'un coup sa superficie.

Le temps est venu de réparer, augmenter, embellir. En 1601, commence la construction d'un deuxième pont qui est, à vrai dire, l'opération la plus malchanceuse qui soit : aussitôt achevé, il s'écroule ; et à la deuxième tentative, en 1621, l'ouvrage à demi-réalisé est emporté par la furie de l'Isère. Sur de nouvelles piles, construites en 1629, on se contentera de jeter une simple passerelle de bois en attendant le difficile achèvement, réalisé en 1671. Dès 1603, en revanche l'ancien pont est rebâti, et l'année suivante, aménagé le premier quai, sur la portion de rive qui conduit à la porte Montorge.

Alors que Lesdiguières entreprend de se faire construire une somptueuse résidence précédée de grands jardins découpés dans l'ancien pré de la Trésorerie, les travaux reprennent au palais du Parlement dont on pose la toiture en 1607. Singulier contraste, les consuls, dont le pouvoir ne cesse de décroître face à celui des agents du gouverneur et du parlement, n'ont plus désormais de véritable Maison de Ville. Les Cordeliers, délogés comme eux du fait de la réquisition du terrain qu'ils occupaient au nord-est de la ville pour l'établissement d'un arsenal, se sont vu attribuer le vieux prieuré de la Madeleine qui peut largement les abriter. Les églises endommagées sont réparées et dans la ville, pour un temps pacifiée, les protestants peuvent enfin élever un temple.

Fait remarquable, dans la ceinture de quartiers neufs, créés à la périphérie de la ville médiévale, apparaît un véritable urbanisme, réglé selon un réseau de rues de bonne largeur qui épousent le tracé polygonal de l'enceinte. Lesdiguières dut user d'un dirigisme contraignant pour que les propriétaires des nouveaux terrains les fissent bâtir sans délai. Très peu de ces premières constructions nous est parvenu : la plupart des maisons qui composent ces quartiers aujourd'hui datent de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. On est frappé d'y constater une certaine ampleur des parcelles, la juxtaposition de grands hôtels particuliers qui confèrent à ce secteur de la ville un aspect, qui fut certainement le sien dès l'origine, très différent de celui des quartiers plus anciennement occupés, réglés sur le découpage étroit hérité du Moyen-Age. Il saute aux yeux aussi que l'espace nouvellement conquis a été immédiatement colonisé par de nouveaux monastères, Capucins, Ursulines, Bernardines qui s'y sont taillé de confortables enclos. Ces couvents auxquels s'ajoutent celui de la Visitation, bâti à grands frais sur l'ancienne route de Chalemont, et celui des Récollets, qui se cantonnent pour un temps encore hors les murs, témoignent d'une vigoureuse pénétration de l'esprit de Contre-Réforme que le demi-siècle à venir ne démentira pas.

Si on en croit le plan anonyme décrit plus haut, trente ans après son agrandissement, Grenoble n'est pas encore une ville saturée. En 1567, on y comptait, selon les estimations des historiens, 5.500 à 6.000 habitants, soit plus du double du chiffre atteint moins d'un siècle auparavant. L'augmentation est de même proportion de 1567 à 1640 où la population est de l'ordre de 14.000 âmes. Même sans tenir compte des vastes jardins de Lesdiguières, de nombreux îlots de verdure s'intercalent encore dans le bâti, inégalement répartis il est vrai, la plus grande part relevant des nombreuses propriétés monastiques. Mais un essor est pris et les temps sont proches où Grenoble devra à nouveau repousser ses murailles.



#### Eglise de la Madeleine et nouveau couvent des Cordeliers (4)

Les fonctions hospitalières auprès de la Madeleine cessèrent en 1545 par suite du rattachement à l'hôpital Notre-Dame. Si le titre prieural devait se maintenir jusqu'en 1692, dès 1597 les Cordeliers chassés par Lesdiguières de leur premier couvent étaient officiellement installés dans l'église et les bâtiments de la Madeleine.

Références - PILOT DE THOREY 1884 : p. 130-131 ; PRUDHOMME 1888 : p. 330 ; PRUDHOMME 1898.

#### Couvent de Sainte-Claire (6)

Le monastère occupé par les troupes protestantes en 1562 subit d'importantes dégradations. La chapelle dut être reconstruite sous Henri IV. Rien ne subsiste aujourd'hui de ce couvent dont les bâtiments furent vendus à la Révolution.

Références - FRANCLIEU 1887.

#### Commanderie et hôpital Saint-Antoine (7)

La réunion de l'hôpital à celui de Notre-Dame en 1545 ne supprima pas la commanderie qui fut conservée par les Antonins jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Références - MAILLET-GUY 1928 : p. 19-20.

#### Couvent des Jacobins (8)

En 1562, devant l'avancée des troupes protestantes prêtes à investir Grenoble, il fut résolu d'abattre l'enclos des Dominicains. Le couvent et sa belle église furent probablement mis à sac lors de l'entrée en force des Huguenots, le 26 juin de la même année. Sur la perspective cavalière de Pierre Prévost (1575), ses ruines apparaissent au premier plan. En 1590, le couvent n'était pas encore achevé de reconstruire. Il a disparu à la Révolution et nulle trace n'en est conservée.

Cadastre - BT2, 73, 76, 77.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 361, 362, 489.

#### Chapelle Sainte-Marie-du-Pont (9)

On ignore si la chapelle fut emportée dans l'écroulement d'une arche que provoqua en 1541 le passage des troupes de François Ier sur le pont. Une chapelle existait, en 1562, qui fut démolie par les soldats protestants. Après les crues violentes de 1651, qui à nouveau emportèrent le pont, la chapelle fut une fois encore reconstruite.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 331, 350, 467, 474.

#### Couvent des Capucins (10)

La pose de la première pierre eut lieu en 1610.

Cadastre - BV3, 13 à 18. Références - PRUDHOMME 1888 : p. 495.

#### Couvent des Récollets (11)

Premiers venus des nombreux conventuels de la Contre-Réforme, les Récollets furent installés en 1605 dans l'hôpital de l'Île. En 1611, un couvent leur est bâti à neuf, toujours à l'extérieur de la ville, hors la porte de Bonne. C'est à l'emplacement de celui-ci, abandonné par la communauté en 1648, que devait être construite à la fin du XVIIe siècle, l'église Saint-Louis. Ce que furent les bâtiments nous demeure inconnu.

Coordonnées approximatives - x : 866320 ; y : 326550.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 494, 505.

#### Couvent des Ursulines (12)

La construction en fut réalisée de 1611 à 1613.

Coordonnées - x : 866930 ; y : 326950. Références - PRUDHOMME 1888 : p. 500.

#### Couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Haut (13)

La première pierre fut posée en 1619 et dès la fin de l'année 1621 les bâtiments, quoiqu'inachevés, pouvaient recevoir les religieuses.

Coordonnées - x : 866350 ; y : 327180.

Références - BOSSO 1988 ; PRUDHOMME 1888 : p. 497-498.

### Couvent de Sainte-Cécile (14)

On voit les religieuses Bernardines de Sainte-Cécile installées dès 1625 dans une maison achetée dans la rue Neuve (rue Servan). Certaines parties des bâtiments réguliers se sont conservées -dont un très bel escalier- qui attestent une importante campagne de construction vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La chapelle, très remaniée, abrite aujourd'hui un théâtre.

Cadastre - BV4, 63 à 65.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 501.

### Temple (15)

Le culte réformé dut se contenter longtemps d'installations de fortune avant de se voir autoriser la construction d'un temple. Construit dans les années qui suivirent la prise de la ville par Lesdiguières, le temple fut supprimé au temps de la reconquête catholique (1671).

Coordonnées approximatives - x : 866920 ; y : 327020.

Références - CHOMEL 1976 : p. 124 ; PRUDHOMME 1888 : p. 518.

### Porte de la Perrière (C)

C'est, avec la porte Viennoise et celle de Chalemont, l'une des trois portes du système défensif dont était pourvue la ville médiévale qui n'ait pas été démolie au moment de la construction de l'enceinte de Lesdiguières. Elle existait toujours en 1671 mais dut être démolie peu après.

Références - MERCIER 1976 : p. 86-86.

### Nouvelle porte Très-Cloîtres (D)

Des deux portes de la nouvelle enceinte de la rive gauche, elle fut achevée la première (1593). Elle ouvrait exactement dans l'axe de l'ancien faubourg désormais englobé.

Coordonnées - x : 866995 ; y : 326855.

Références - MERCIER 1976 : p. 68 ; PRUDHOMME 1888 : p. 428.

### Porte de Bonne (E)

Elle était achevée en 1595.

Coordonnées - x : 866400 ; y : 326600.

Références - MERCIER 1976 : p. 67-68 ; PRUDHOMME 1888 : p. 428.

### Nouvelle porte de l'Aiguier (F)

Elle fut construite probablement en même temps que le quai attenant, en 1605.

Coordonnées - x : 866305 ; y : 326925.

Références - MERCIER 1976 : p. 71.

### Nouvelle porte Saint-Laurent (G)

Les travaux de fortification de la montagne, commencés dès 1591, ne furent achevés qu'en 1611. La nouvelle porte Saint-Laurent (encore conservée), décalée vers le nord-est par rapport à la précédente, porte une dédicace datée de 1615.

Coordonnées - x : 866725 ; y : 327505.

Références - BORNECQUE 1986 ; MERCIER 1976 : p. 71 ; PRUDHOMME 1888 : p. 442.

### Porte de France (H)

La porte de France a été achevée en 1620. L'extrême soin apporté à cette construction qu'on a voulue monumentale et solennelle explique cette date tardive. La porte existe encore.

Coordonnées - x : 865770 ; y : 326980.

Références - BORNECQUE 1986 ; MERCIER 1976 : p. 63-65 ; PRUDHOMME 1888 : p. 428.

### La Citadelle ou Arsenal (J)

Réduit fortifié à l'intérieur même de l'enceinte, pourvue de son propre fossé, elle pouvait faire office de dernier retranchement. Elle fut, avec la redoute de la Bastille, un des premiers ouvrages réalisés. Le capitaine en était nommé en 1592.

Les travaux du printemps et de l'été 1988, sur le parc Salvador-Allende, se sont accompagnés du dégagement de l'orillon nord-est ainsi que du flanc et d'une longue portion de courtine faisant suite en direction du sud-est. Seul l'orillon n'a pas été détruit, tandis qu'une autre courtine, celle préservée jusque là le long du quai, était jetée à bas. Quant aux aménagements intérieurs de la citadelle, leur relevé en plan, pourtant prévu au départ, a été impossible.

Dans la partie du terrain décapé, empiétant sur la zone médiévale du site, on espérait retrouver des vestiges reconnaissables du bâtiment, détruit par Lesdiguières, et dont seul le dessin de Pierre Prévost atteste l'existence : une "Maison du Pays", élevée par les consuls en avant de la tour de l'Île, sans doute vers 1550. Aucune certitude n'a pu être tirée des observations sur le site quant à la forme et l'emplacement de cette éphémère annexe de l'Hôtel de Ville. En revanche, des vestiges que l'on n'attendait pas, identifiables à ceux d'une nouvelle enceinte, commencée dans le même temps, sont apparus à l'extrémité nord-ouest du terrain se développant parallèlement à l'Isère.

Cadastre – AZ.

Références - BORNECQUE 1986 ; Document. C.A.H.M.G.I. ; MERCIER 1976 : p. 63-65 ;

PRUDHOMME 1888 : p. 428.

#### La Bastille (K)

Autour d'un fortin construit entre 1536 et 1547 -il figure sur un dessin réalisé cette année-là pour François de Lorraine, gouverneur du Dauphiné- Lesdiguières construisit une redoute occupant toute la plate-forme sommitale de la colline. Elle était achevée en même temps que la citadelle. Les deux bras du rempart qui en descendaient, par l'est et par l'ouest, pour se rattacher aux nouvelles portes verrouillant la rive droite, ne furent achevés que dix ans plus tard.

Coordonnées - x : 866205 ; y : 327595.

Références - BORNECQUE 1986 ; CHOMEL 1976 : p. 128 ; MERCIER 1976 : p. 44, 63-65 ; PRUDHOMME

1888 : p. 428.

#### Tour de la Trésorerie et palais de Lesdiguières (P)

La Trésorerie fut albergée par Lesdiguières en 1595. Cette date marque le début d'un ensemble de travaux de démolition et construction pour la création d'une grande résidence dont l'essentiel est encore conservé. La façade sur jardins du nouveau bâtiment s'aligne sur le tracé de l'enceinte démolie. On incorpora dans le palais l'ancienne Trésorerie dont la tour est rehaussée.

Cadastre - BE2, 71. Références - PRUDHOMME 1888 : p. 429.

#### Tour du Pont (Q)

Le pont s'est écroulé de nombreuses fois au cours des XVIe et XVIIe siècles et la tour qui le surmontait fut à chaque fois reconstruite. En 1566, on y plaçait un jacquemart. Après la crue catastrophique de 1651, le pont de pierre fut remplacé par un ouvrage de bois mais la tour dès lors ne fut plus reconstruite.

Références - MERCIER 1976 : p. 51-82 ; PRUDHOMME 1888 : p. 378, 400, 434, 467, 474.

#### Palais du Parlement (S)

Une partie des agrandissements ont été réalisés en exécution des ordres de François Ier donnés par lettres patentes de 1539. La façade en pierre grise, sur la place Saint-André, correspond, pour sa majeure partie, à ces nouveaux travaux. Le reste traîna en longueur et le palais n'était pas encore achevé en 1607.

Références - CHOMEL 1976 : p. 104-105 ; PRUDHOMME 1888 : p. 438-439.

#### Hôpital de l'Île (T)

Il eut à recevoir la multitude des malheureux atteints de peste lors des épidémies renouvelées des XVe et XVIe siècles. En 1605, une communauté de Récollets y fut provisoirement installée -voir couvent des Récollets (11).



## GRENOBLE EN 1776

Sous les successeurs de Lesdiguières, Charles de Créqui, son gendre, puis les fils et petit-fils de ce dernier, l'œuvre d'aménagement de la ville se poursuit.

Dès 1626, les plans avaient été tracés d'un nouvel accroissement vers l'ouest, avec report du rempart. Dans le nouvel espace à inclure, on commençait dès 1627 l'Hôpital général, ensemble de bâtiments vastes et modernes destinés à remplacer les hôpitaux vétustes du Moyen-Âge. En 1632, c'est un couvent d'Augustins qui était installé hors les murs, derrière les jardins de la Trésorerie. Mais la construction des nouveaux murs ne put commencer avant 1639 et, l'argent faisant défaut, dut s'arrêter l'année suivante.

Le second tiers du siècle a été marqué d'une série de calamités qui ont évidemment retardé l'accomplissement des projets. La peste d'abord, qui fit son ultime apparition virulente (1628-1632), et les caprices redoutables de l'Isère et du Drac qui, à plusieurs reprises, vinrent submerger la ville et raviner l'enceinte, contraignant à de ruineuses remises en état. Une des plus terribles crues de l'Isère, celle de 1651, emporta le vieux pont de pierre qui ne fut jamais plus rebâti. C'est un ouvrage de bois, jusqu'au XIXe siècle, qui devait le remplacer. Le nouveau pont de la Trésorerie put, en revanche, être achevé de construire en pierre, mais il fallut attendre 1671.

C'est cette même année que reprirent les travaux d'agrandissement de l'enceinte, lesquels étaient, pour le gros-œuvre, achevés quatre ans plus tard. On les fit suivre immédiatement d'une lourde opération d'endiguement du Drac par le creusement au sud de la ville d'un canal rectiligne, la mise en place de plusieurs digues et, surtout, d'une longue et large chaussée surélevée, à l'ouest de la ville, filant droit vers le sud depuis l'Isère : le cours Saint-André (actuel cours Jean-Jaurès). S'ils ne purent amortir complètement les effets des crues les plus violentes, ces nouveaux dispositifs de domptage du torrent jouèrent le rôle attendu.

La nouvelle portion d'enceinte, strictement semblable par sa conception aux ouvrages de la génération précédente, comportait deux bastions et un demi-bastion sur l'Isère. Il s'y ouvrait deux portes, l'une sur le quai, dite de la Graille, l'autre au sud qui reprit le nom de porte de Bonne. Cependant, depuis l'époque de Lesdiguières, on avait apporté des améliorations au système défensif. Au lieu du simple fossé cernant le pied des murs, dès 1640, on commençait à réaliser de forts terrassements : les premières demi-lunes construites au droit de la Citadelle, de la porte Très-Cloîtres et de la nouvelle porte de Bonne, déjà implantée, remontent à cette époque. Entre 1692, date d'une visite que fit Vauban au titre d'expert et qui donna lieu à un rapport détaillé, et 1696, un fossé fut recreusé, il fut établi des demi-lunes entre tous les bastions, aménagé un chemin couvert et une ligne continue de glacis.

Dans le nouveau quartier créé par le recul de l'enceinte, les constructions furent menées rapidement, selon un ordre d'implantation dessiné à l'avance. Au sud, le quartier d'habitation fut réglé à partir du tracé en courbe de la rue Saint-Jacques, selon un système de voies se coupant à angle droit. A l'est du bras du Drac (Draquet), dont on avait maintenu le cours à l'intérieur du nouvel espace bâti et qui servait à actionner des moulins, un couvent-hôpital, tenu par des pères de la Charité, et un monastère de Carmélites occupaient, avec leurs jardins, toute la place jusqu'au rempart. Là aussi un système orthogonal de chemins assurait les dessertes ; de même dans le triangle entre Draquet et Isère, occupé aux deux-tiers par l'Hôpital général et le couvent des Augustins.

Avant même le dernier quart du XVIIe siècle, une véritable constellation de maisons religieuses s'est formée dans la ville, distribuée pour l'essentiel dans les quartiers créés par Lesdiguières et Créqui. Entre 1632 et 1676, pas moins de neuf établissements nouveaux ont été fondés, dont un sur la rive droite, sans compter le couvent des Carmes établi hors la porte Très-Cloîtres. La superficie qu'à eux tous ils occupaient à l'intérieur de la ville est considérable.

Dans le temps même où pullulaient les monastères urbains, le système paroissial demeurait ce qu'il était au Moyen-Age. C'est seulement dans les dernières années du XVIIe siècle, sous l'épiscopat d'Etienne Le Camus, que la décision fut prise de fonder deux nouvelles églises paroissiales : Saint-Louis, à laquelle seraient rattachées toutes les ouailles du nouveau quartier ouest, et Saint-Joseph, dans le faubourg en train de se former le long de la route d'Echirrolles. C'est le même évêque qui décida, comme on commençait à le faire ailleurs, la suppression du cimetière devant la cathédrale et son report dans un bastion de l'enceinte. Quant au cimetière de Saint-Louis, on lui choisit pour emplacement la demi-lune en avant de la porte de Bonne. Avec l'éviction des cimetières du périmètre habité, c'est une partie du paysage urbain médiéval qui disparaissait.

De la physionomie qu'elle a prise au XVIIe siècle, la ville aujourd'hui encore conserve des traces profondes. Les maisons conservées dont la construction peut être rapportée à la période 1650-1700 -beaucoup sont datées- sont en nombre impressionnant. Il suffit de marcher un moment dans Grenoble pour se convaincre que, comme l'avait été précédemment la fin du XVe siècle, la seconde moitié du XVIIe siècle fut pour la ville une période de construction intense. On voit poindre dans le tissu urbain de cette époque une hiérarchisation sociale des quartiers que révèlent par ailleurs les parcellaires et les rôles de la capitation. Le noyau primitif continue d'être habité par l'élite, qu'on retrouve également dans les beaux hôtels particuliers de la rue Neuve. Dans le quartier sud-ouest, tout nouveau pourtant, c'est essentiellement une population modeste qui réside. Or, on constate que la largeur moyenne des maisons et des cours est peu différente de celle qui préexistait dans l'ancienne rue Saint-Jacques et qu'on retrouve dans le quartier Saint-Laurent, le quai Perrière, la rue Très-Cloîtres, tous endroits de la ville où domine la population moyenne ou humble. Sauf les grands hôtels particuliers, les maisons grenobloises du XVIIe siècle ne sont plus du type mono-familial mais des immeubles d'habitation collective comptant souvent quatre étages, parfois cinq, jamais moins de trois. Les espaces verts tendent à diminuer, à l'exception des grands jardins pris dans les enclos religieux.

La ville a augmenté moins vite que sa population et il en résulte, à la fin du XVIIe siècle, un entassement croissant dans les maisons avec ses séquelles de mauvaise hygiène. La cour d'immeuble, fouillée au n° 7 de la rue des Beaux-Tailleurs, était occupée, pour plus de la moitié, par une énorme fosse dépotoir où se déversaient également les latrines. De simples planches la couvraient. Mais le riche matériel trouvé dedans désigne une certaine aisance. Signalons parmi ce matériel, qui comprenait objets de bois, cuir, verre, tissu, une belle collection de céramique -marmites, pots, cruches, bols, écuelles, plats, assiettes- qui nous révèlent pour la première fois la vaisselle commune du XVIIe siècle, inconnue au Musée dauphinois.

Un cadre urbain cohérent avait été réalisé au XVII<sup>e</sup> siècle, il demeura au XVIII<sup>e</sup> siècle. Non seulement, et le manque de place n'en est que pour partie la cause, on ne trouve pas à Grenoble ces places composées, allées et perspectives qu'a produit l'urbanisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les constructions isolées, hôtels particuliers ou petits monuments publics, y sont très peu nombreuses. Sans doute les carrières de la porte de France, qui ont été largement exploitées pour la construction des remparts, étaient-elles encore en activité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec toute une batterie de fours à chaux. Mais on en fit usage surtout pour des travaux d'entretien et réparation. La ville était parachevée et neuve encore, on ne fut pas enclin à la remodeler.

Le plan dressé en 1776 par l'ingénieur Lomet est celui de la ville encore telle qu'avait dû la connaître le cardinal Le Camus. Seule différence, peut-être, l'importance prise par les faubourgs. Déjà, lorsqu'en 1692 avait commencé la réalisation des glacis, de nombreuses maisons en bordure de l'enceinte avaient dû être détruites. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le faubourg Saint-Joseph tel qu'il apparaît sur le plan de Lomet se réduit à quelques maisons auprès de l'église, mais un nouveau faubourg Très-Cloîtres s'est formé, groupant des habitations sur plus de 350 m de long sur les deux bords de la route conduisant à Saint-Martin-d'Hères. C'est un signe de la surpopulation de la ville que signalent, à la même époque, les enquêtes générales sur les habitants. La ville étouffait dans son enceinte. Cette enceinte tôt bâtie et déjà passée de mode à l'époque de Vauban qui, lors de ses deux passages, n'eut pas de mots assez durs pour en stigmatiser les faiblesses et défauts de conception, Grenoble devait pourtant la garder encore jusqu'à ce que commence, en 1834, son dernier agrandissement fortifié. Si l'organisation urbaine qu'elles enserraient a subsisté pour une grande part, les fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle -enceinte, fossé, demi-lunes, glacis- ont été radicalement effacées dans la ville actuelle sans laisser, sauf à l'endroit de la Citadelle, la moindre trace.

#### REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (PLAN N° 9)

##### Porte Viennoise et palais épiscopal (A)

On sait qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la porte Viennoise contenait les cuisines de l'évêché et le logement des cuisiniers. A partir de 1672, l'évêque Etienne Le Camus entreprit de restaurer l'ensemble du palais. Le grand portail sur la rue Très-Cloîtres et l'aile appuyée au mur nord de Saint-Hugues témoignent aujourd'hui encore de l'importance de ces travaux. Le même évêque avait voulu également créer un jardin, ce qui nécessitait la démolition de maisons particulières installées dans la cour depuis 1637. Son projet ne fut sans doute pas réalisé puisqu'en 1773, l'un de ses successeurs eut à faire la même démarche et obtint gain de cause : les plans dressés à l'époque révolutionnaire montrent ces jardins, à peu près semblables à ce qu'ils sont aujourd'hui encore.

Un sondage réalisé en 1981 a rencontré les vestiges d'une des maisons, entre 1,50 m et 2 m de profondeur.

Références - A.D.I. 4G 54, 4G 56 ; A.D.I. cartes et plans n° 970 ; A.M.G. BB 125 ; MONTJOYE, COLARDELLE 1982.

##### Nouvelle porte de Bonne (D)

##### Porte de la Graille (ou Créqui) (E)

L'agrandissement de l'enceinte vers le sud-ouest, entre 1671 et 1675, qui était destiné à enserrer dans les fortifications des terrains largement commencés de bâtir où se dressaient déjà, notamment, le nouvel Hôpital général et le couvent des Augustins, entraîna la création de deux nouvelles portes. La porte de la Graille, qui ouvrait sur le quai, remplaçait la porte de l'Aiguier, dite aussi de Montorge, construite sous Lesdiguières. L'autre, proche de l'extrémité de la nouvelle rue de Bonne, conserva le nom de celle qu'on démolissait à l'entrée de la même rue. Ces

deux portes furent bâties sur le modèle exact de celles qu'elles remplaçaient, en utilisant tous ceux de leurs matériaux qui étaient susceptibles d'être récupérés. La porte de la Graille fut complètement reconstruite en 1845 ; la porte de Bonne était démolie deux ans plus tard.

Nouvelle porte de Bonne : Coordonnées - x : 866325 ; y : 326475.

Porte de la Graille : Coordonnées - x : 865970 ; y : 326855.

Références - MERCIER 1976 : p. 95-101, 243-245.

#### Poudrière de la Citadelle (Q)

#### Poudrière du bastion de Morges (R)

#### Poudrière du bastion Richelieu (S)

La construction de ces trois poudrières, ouvrages voûtés de forte maçonnerie, bien que prescrite par Vauban dès 1692, ne fut pas réalisée avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle du bastion de Morges est la seule conservée. Les sondages effectués en juillet 1985 sur le parc Salvador-Allende ont rencontré la poudrière de l'Arsenal dont un plan sommaire a pu être restitué.

Poudrière de la Citadelle : Coordonnées - x : 866630 ; y : 327155.

Poudrière du bastion de Morges : Cadastre - BX2, 8.

Poudrière du bastion Richelieu : Coordonnées - x : 866025 ; y : 326610.

Références - MERCIER 1976 : p. 141, 149 ; MONTJOYE 1985 (a).

#### Couvent des Cordeliers, église de la Madeleine (4)

Les Cordeliers restèrent propriétaires de l'ancien prieuré jusqu'à la Révolution. Depuis 1643, ils voisinaient avec des religieuses de la Visitation installées dans des locaux proches voués à l'accueil des Repenties.

L'église de la Madeleine a été détruite après la Révolution.

Références - PILOT DE THOREY 1884 : p. 131 ; PRUDHOMME 1888 : p. 514.

#### Chapelle Saint-Antoine, hôpital de la Providence (7)

L'hôpital de la Providence destiné à l'accueil et au soin des malades fut installé, peu après sa fondation en 1676, rue Chenoise, dans les locaux désaffectés de l'ancien hôpital Saint-Antoine, quai Perrière. Chapelle et bâtiments ont disparus.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 528.

#### Couvents des Augustins (13)

Sur un terrain cédé par Charles de Créqui, gendre du connétable et, depuis peu, gouverneur du Dauphiné, les Augustins posent la première pierre de leur couvent en 1632. Dix ans après, les bâtiments étaient assez achevés pour que puisse s'y réunir le chapitre général de l'ordre.

En 1969, lors du creusement d'un parking à l'emplacement de l'ancien monastère, plusieurs caveaux furent éventrés contenant des sépultures.

Cadastre - BE3, 95.

Références - Document. C.A.H.M.G.I. ; PRUDHOMME 1888 : p. 502.

#### Couvent des Carmes (14)

En octobre 1644, les Carmes s'installent sur des terrains qui leur ont été attribués hors les murs de la ville, dans la rue du faubourg Très-Cloîtres. La chapelle du couvent qui avait échappé aux destructions révolutionnaires existait encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A sa place, se dresse aujourd'hui le bâtiment des Archives départementales construit en 1958.

Cadastre - BX2, 11.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 507.

#### Couvent des Minimes (15)

Le couvent des Minimes, commencé de bâtir en 1646 dans la rue du Vieux-Temple, est en grande partie encore conservé.

Cadastre - BW1, 15.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 506.

#### Couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Bas (16)

La communauté des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Haut étant devenue très importante, les religieuses obtiennent la création d'un second couvent. A l'emplacement d'une maison qu'elles achètent en 1646, rue Très-Cloîtres,



commence la construction d'un monastère dans lequel, dès 1652, une nouvelle communauté s'installe. Des bâtiments ne subsiste que la chapelle, datable par le style de la fin du XVIIIe siècle.

Cadastre - BV4, 82.

Références - BOSSO 1988 ; PRUDHOMME 1888 : p. 507.

#### Chapelle et collège des Jésuites (17)

La Compagnie de Jésus était présente à Grenoble, déjà en 1623, mais installée dans une simple maison. Malgré l'opposition des Dominicains qui tenaient eux-mêmes école, les Jésuites obtinrent en 1652 d'ouvrir un collège qui s'installa dans la rue Neuve (Raoul-Blanchard). Un grand ensemble de bâtiments fut alors réalisé, avec une chapelle consacrée en 1664. Après la dissolution de l'ordre, les Jésuites durent abandonner leur collège en 1763. Au sortir d'un intermède difficile, la direction de la maison était confiée, en 1786, à des religieux de la congrégation de Saint-Joseph.

Une grande partie des constructions du XVIIe siècle est aujourd'hui encore conservée avec, en particulier, la façade de la chapelle reconstruite en 1707.

Cadastre - BS1, 28.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 503, 536-538.

#### Nouveau couvent des Récollets (18)

Les Récollets abandonnèrent leur premier couvent en 1648 pour s'installer dans une maison de la rue Très-Cloîtres. Celle-ci devait être remplacée en 1673 par un véritable couvent dont le plan nous est parfaitement connu par un relevé très précis de l'époque révolutionnaire.

Coordonnées - x : 866770 ; y : 327000.

Références - A.D.I., cartes et plans n° 252 ; PRUDHOMME 1888 : p. 505.

#### Séminaire des Oratoriens (19)

C'est aux religieux de l'Oratoire que le cardinal Le Camus décida de confier la direction du grand séminaire qu'il voulait installer à Grenoble. La nouvelle construction se fit à l'emplacement du Temple réformé qu'on avait abattu en avril 1671. L'église fut construite -ou reconstruite- longtemps après, puisque la consécration eût lieu en 1741.

Coordonnées - x : 866915 ; y : 327020.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 518, 534.

#### Couvent des Carmélites (20)

Bien que leur maison ait été fondée dès 1649, ce n'est qu'en 1676 que les Carmélites se virent construire un couvent, entre les deux bastions de la partie d'enceinte nouvellement achevée. Réquisitionnés pour loger l'armée à la Révolution, les bâtiments disparurent en 1884.

Coordonnées - x : 866100 ; y : 326610.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 501.

#### Chapelle des Pénitents (21)

On ne sait rien de cette chapelle qui figure, avec le nom des Pénitents, sur le plan de Lomet (1776). Comprise, hormis la façade, dans le volume d'une maison de la rue Voltaire, elle s'est parfaitement conservée. Elle paraît dater de la fin du XVIIe siècle.

Cadastre - BZ2, 59.

#### Eglise paroissiale Saint-Joseph (22)

C'est au sein du quartier d'habitation, assez lâche et étiré le long de la route tendant vers Echirolles, que le cardinal Le Camus fit bâtir l'église paroissiale Saint-Joseph, consacrée en 1697. Celle-ci a été détruite au début de ce siècle, pour la création de l'actuelle place d'Apvril, et rebâtie un peu plus loin.

Coordonnées - x : 866600 ; y : 326200.

Références - BONNIN 1976 : p. 135 ; PRUDHOMME 1888 : p. 519.

### Eglise paroissiale Saint-Louis (23)

Plus grande que Saint-Joseph, l'église Saint-Louis fut créée pour le service paroissial de tout le quartier neuf formé à l'intérieur de l'agrandissement sud-ouest de l'enceinte. L'église est parfaitement conservée. Au fronton de sa façade classique est gravée une dédicace portant la date de 1699.

Cadastre - BR2, 2.

Références - BONNIN 1976 : p. 135 ; PRUDHOMME 1888 : p. 519.

### Chapelle et Hôpital général (24)

Depuis longtemps la nécessité était ressentie de remplacer les vieux hôpitaux fondés au Moyen-Age par un ensemble vaste et moderne, quand on posa la première pierre du nouvel Hôpital général en 1627. Pour lors, on s'en tint à cela car les difficultés du temps ne permirent pas le commencement véritable des travaux avant 1633. Lorsque l'hôpital ouvrit en 1638, Saint-Jacques et Notre-Dame purent être définitivement désaffectés. A partir de 1661 la gestion de l'hôpital fut confiée aux religieux de la Charité.

Il ne subsiste rien des constructions.

Cadastre - BH2, 3 à 11.

Références - B.S.S.I. 1867 ; PRUDHOMME 1888 : p. 511-514.

### Couvent des pères de la Charité et hôpital (25)

En 1661, il est décidé de séparer l'Hôpital général de celui des pères de la Charité. Ces derniers s'établissent tout à côté, dans un couvent qu'ils font bâtir, dont la chapelle est consacrée en 1684. L'hôpital contenu dans ce nouveau couvent s'occupe désormais des malades, tandis que l'Hôpital général est tout entier affecté au soin des pauvres.

Coordonnées - x : 866100 ; y : 326600.

Références - PRUDHOMME 1888 : p. 527.

### Chapelle Sainte-Marie (26)

Une inscription à l'intérieur de la chapelle rappelait sa fondation en 1650 par une femme pieuse. Vers 1840, un café était installé dans ses murs. Elle dut être démolie peu de temps après, alors qu'on projetait de reconstruire la porte de France.

Coordonnées approximatives - x : 865770 ; y : 327000.

Références - PILOT 1841 : p. 303.

*NOTICES*

*TECHNIQUES*



## ESTIMATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU DÉPÔT ARCHÉOLOGIQUE

### L'ÉPAISSEUR DES SEDIMENTS ARCHÉOLOGIQUES (PLAN N° 11)

L'évaluation que l'on peut faire aujourd'hui des variations de l'épaisseur du dépôt archéologique, à l'intérieur du périmètre urbain considéré dans cette étude, est très inégale et approximative.

Les demandes de renseignements faites auprès des divers services municipaux (réseaux, voirie, urbanisme) n'ont donné aucun résultat utilisable. Le toit de graves alluvionnaires, qui constitue le substrat, est partout, en général, surmonté d'une couche plus ou moins épaisse de limons qui est invariablement considérée comme "terrain naturel" dans les rapports de sondages géotechniques. Il nous a été donné de vérifier, dans le cas où nous avons pu surveiller des sondages de ce genre, que sous cette appellation pouvaient être désignés, aussi bien des dépôts stériles (naturels ou artificiels) que des remblais, voire même des successions de niveaux d'occupation incluant des sols.

C'est exclusivement à partir d'observations archéologiques que cette estimation a été faite et traduite en plan. La moitié d'entre elles, qui se rapportent à certains des nombreux travaux effectués au XIXe siècle et au début de celui-ci, ont été conduites par Hippolyte Muller qui les a consignées, en même temps que quelques autres plus anciennes, dans un petit ouvrage (MULLER 1930). Pour la période qui va de 1964 à nos jours, la documentation utilisée se trouve dans les dossiers du Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère et se rapporte, pour l'essentiel, à des interventions menées par des membres de cet organisme.

Le document graphique ainsi réalisé fait apparaître une épaisseur moyenne du dépôt qui n'est pas très considérable (de 2 à 5 m), avec des maximum au sud (rue de la République) et à l'est (chevet de la cathédrale), près de la limite de l'enceinte du Bas-Empire, et avec des minimum au nord et à l'est, à l'extérieur de cette enceinte (faubourgs médiévaux de l'Île et Très-Cloîtres). Dans la zone la plus au nord (parc Salvador-Allende), il doit être tenu compte, dans l'interprétation, de l'épaisseur considérable du remblai apporté à l'Époque Moderne au moment de la construction de la citadelle de Lesdiguières. Cette observation vaut également pour la zone du faubourg Très-Cloîtres, englobée à la même époque dans la nouvelle enceinte. Mais les points d'observation sont beaucoup trop clairsemés pour que se trouve confirmée ou infirmée l'estimation globale, et logique, proposée par M. Martin Carver (CARVER 1983), selon laquelle l'enceinte du Bas-Empire délimite une zone à l'intérieur de laquelle la sédimentation historique a été plus importante et n'a connu que peu d'érosion.

PLAN DE L'ÉPAISSEUR DES SÉDIMENTS ARCHÉOLOGIQUES (PLAN N° 11)

LISTE DES POINTS D'OBSERVATION

X	Y	Légende
866510	326940	Mosaïque découverte en 1871, place aux Herbes, lors de la construction d'une maison (muller 1930 : p. 26).
866645	326820	Rue Pierre-Duclot, sols gallo-romains en cailloux du Drac (muller 1930 : p. 27).
866675	326830	Rue du Président-Carnot, sols gallo-romains en cailloux du Drac (muller 1930 : p. 27).
866460	326700	"Sol romain" rencontré à -0,30 m, amphores à -2,50 m (muller 1930 : p. 28).
866490	326815	Mobilier gallo-romain entre -2 et -3 m dans une cour d'immeuble (muller 1930 : p. 29).
866570	326880	"Sol du IVe s." à -3,50 m découvert lors de la construction d'une maison (muller 1930 : p. 29).
866475	326650	"Sol gallo-romain" rencontré à -1,20 m (muller 1930 : p. 30).
866365	326855	"Sol de mortier romain", sous une maison, découvert en 1946 à -2,40 m (Procès-verbaux S.D.E.A. 1946).
866495	326825	Travaux sous une maison en 1977. Affleurement de niveaux gallo-romains à -1,40 m (Document. C.A.H.M.G.I.).
866420	326985	Agrandissement du théâtre en 1922. Longue portion de l'enceinte du Bas-Empire conservée sur 2 m de hauteur (muller 1930 : p. 14).
866520	327005	Un pan de courtine gallo-romaine conservée sur 4 m de hauteur et dont les fondations descendaient à -3,50 m. Travaux de 1896 (muller, fiches ms., DRAH, Lyon, 17 : p. 2).
866490	326685	L'épaisseur du seul dépôt gallo-romain atteint, 3 m (muller 1930 : p. 30).
866660	327095	Niveaux médiévaux à -2 m, reposant sur le substrat stérile (Fouilles C.A.H.M.G.I., îlot 1203, 1984-1985).
866645	327065	Niveaux médiévaux entre -2 m et -2,5 m, reposant sur le substrat stérile (Fouilles C.A.H.M.G.I., îlot 1202, 1985-1986).
866790	326980	Niveau antique (?) à -1,70 m. Le terrain n'a pas été davantage descendu (Sondage C.A.H.M.G.I., juin 1987).
866775	326910	Muraille médiévale observée entre -2 et -4,50 m. Le terrain naturel n'a pas été atteint (Sondage C.A.H.M.G.I., chevet de la cathédrale, 1981).
866775	326910	Inhumations du XIIe siècle à -2,50 m. Le terrain n'a pas été descendu plus bas. Nettoyage d'anciennes excavations faites dans l'ancien cloître cathédral (Intervention C.A.H.M.G.I., 1981).
866610	326885	Sol naturel à -4 m. Donnée approximative en raison de l'imprécision de la méthode (Carottage C.A.H.M.G.I., 1982).
866840	326875	Terrain naturel (limons surmontant des graviers) entre -3 et -3,50 m (Fouilles C.A.H.M.G.I., rue des Beaux-Tailleurs, 1983).
866565	326705	Niveau d'occupation du Ier siècle à -5 m sur le sol naturel. Prolongement de la rue de la République. Observations A. Bocquet (Document. C.A.H.M.G.I.).
866605	326655	Niveau d'occupation du Ier siècle à -5 m sur le sol naturel. Construction de la Maison du Tourisme, 1974. Fouilles de A. Bocquet et M. Colardelle (Document. C.A.H.M.G.I.).
866760	327155	Diverses traces d'occupation médiévale. Creusement d'un parking souterrain à -3,50 m. Le terrain naturel n'a pas été atteint (Surveillance de travaux C.A.H.M.G.I., mars-avril 1988).

## EVALUATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE (PLAN N° 12)

Au contraire du précédent, ce plan vise à rendre compte de la nature du dépôt archéologique en prenant en considération l'épaisseur de ce qui peut en être estimé intact ou peu remanié, selon les endroits. Seuls ont été retenus comme constituant une altération du dépôt les bouleversements du sous-sol intervenus postérieurement à la période historique considérée ici parce que justiciable d'une étude par la voie archéologique.

On commettrait un dangereux contresens à déclarer nul le risque archéologique dans les zones estimées de faible potentiel. Celles-ci, tout au contraire, exigent d'autant plus de précautions que les rares témoins qu'elles peuvent encore recéler sont tout ce qui nous reste pour tenter de préciser ce qu'a pu être leur évolution historique ; en sachant que c'est précisément les vestiges de la première occupation -qui est aussi la plus mal connue- qu'on a des chances de retrouver.

Les altérations du dépôt archéologique dans le périmètre d'urbanisation ancienne de Grenoble ont trois causes principales, de nature et de portée inégales.

### AMÉNAGEMENTS LOURDS

Les plus radicales, les moins nombreuses aussi, résultent des constructions ou reconstructions effectuées ces cent dernières années. Sans doute, convient-il de distinguer les réalisations de la fin du XIXe siècle et du début de celui-ci de celles beaucoup plus récentes qui traduisent l'amorce, il est vrai très limitée, d'une conquête par l'urbanisme contemporain du noyau ancien de la ville jusqu'alors assez bien préservé.

Les immeubles massifs bâtis à partir de 1890, sur de puissantes fondations descendues jusqu'au toit de graves naturel, et pourvus de caves profondes, ont provoqué une destruction importante du sous-sol qui peut cependant ne pas être totale selon les cas. Les deux îlots élevés vers 1910, en bordure sud de la rue de la République (section BT3, parcelles 72 à 77 et 82), comprennent de profonds et vastes sous-sols occupés par des commerces. En cet endroit de la ville où le dépôt archéologique atteint une épaisseur de 5 m, on ne peut exclure l'hypothèse d'une conservation des niveaux les plus profonds correspondant à l'occupation du Haut-Empire. Ce diagnostic vaut également pour les parties d'immeubles formant la façade sud-est de la place Félix-Poulat (section BR1, parcelles 12, 17, 25), construite vers 1900, pour l'îlot rebâti de fond en comble vers 1890 entre la place Sainte-Claire et la place Notre-Dame (section BD, parcelles 38 à 42) et pour toute la façade sud-est de la rue du Président-Carnot (section BV2, parcelles 67 à 70, 74, 77, 78). Enfin si l'on sait que l'agrandissement du palais de Justice, à la fin du XIXe siècle -façade sur l'Isère et aile sud-ouest (section BE1, parcelle 12)-, a provoqué la destruction d'une longue portion de la muraille antique et entamé des niveaux d'occupation attenants, on doit cependant observer que cette reconstruction s'est faite, pour partie, depuis un niveau fortement surhaussé de par l'établissement des quais vers 1860.

La pratique désastreuse, profondément inadaptée aux milieux urbains anciens, qu'ont aujourd'hui les constructeurs de décaisser à la profondeur requise pour les fondations la totalité de l'emprise au sol des immeubles à bâtir -qu'ils soient ou non pourvus de parkings enterrés- engendre une éradication totale du dépôt archéologique, inconnue auparavant. A l'exception peut-être de petites surfaces non bâties en cœur d'îlots, rien des parties rebâties à neuf de l'ancien quartier Très-Cloîtres ne pourra désormais fournir la moindre information historique (section BW3, section BV4, parcelles 46, 55, 56, 83) ; il ne faut pas espérer mieux sous les gros immeubles récents qui ont profondément modifié la physionomie du secteur ouest de la ville ancienne (section BH). Enfin, rappelons les trois parkings enterrés dont nous avons parlé ailleurs -parking Philippeville, (section BE3, parcelle 95) ; République (section BT2, parcelle 70) ; La Fayette, (section BT4, parcelle 71)- établis à l'immédiate périphérie du noyau du Bas-Empire.

Il est à noter cependant que tous ces aménagements lourds se répartissent pour l'essentiel à l'extérieur de la muraille du III<sup>e</sup> siècle.

Sur la rive droite, les destructions graves du sous-sol se limitent à trois petites zones du quartier Saint-Laurent. Du côté de la rivière (section AV1, parcelles 4 et 5) les pertes d'informations qui en résultent peuvent n'être que minimales dans la mesure où, d'après quelques rares observations, il semblerait que les reconstructions d'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-première moitié XIX<sup>e</sup> siècle) aient déjà fait disparaître les niveaux d'occupation antérieurs. Du côté de la montagne, en revanche, les bas de pente se sont révélés contenir des témoins en place de l'Antiquité et du Haut Moyen-Âge. Si, près de l'église Saint-Laurent (section AV1, parcelle 34), une fouille de sauvetage a pu être conduite, la destruction doit être totale sous la maison de retraite située à l'autre extrémité de la rue (section AT3, parcelle 5). Quant aux énormes bâtiments de l'université installés dans les années 1960 sur le flanc de la colline, aucune relation ne nous est connue de quelque découverte faite au moment de leur construction. Les hauteurs dominant la ville peuvent avoir été plus ou moins occupées aux périodes protohistorique et antique, mais les lessivages naturels et, plus encore, les lourds travaux de fortification réalisés de la fin du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle en ont, semble-t-il, effacé les traces.

#### ÉGOUTS

La mise en place, à partir des années 1880, d'un réseau complet d'égouts, profondément enterrés (entre 3,50 m et 4,50 m) et occupant dans la plupart des cas toute la largeur des rues étroites, interdit tout espoir d'observations archéologiques importantes à l'occasion des travaux de voirie. On considérera toutefois différemment les places et les percées récentes dont la largeur est telle qu'elles n'ont pu être totalement bouleversées par les réseaux d'assainissement. C'est le cas notamment de la rue Philis-de-la-Charce, de la rue de la République et, surtout, du grand axe haussmannien qui traverse la ville du sud-ouest au nord-est, depuis la place Sainte-Claire jusqu'à l'avenue du Maréchal-Randon.

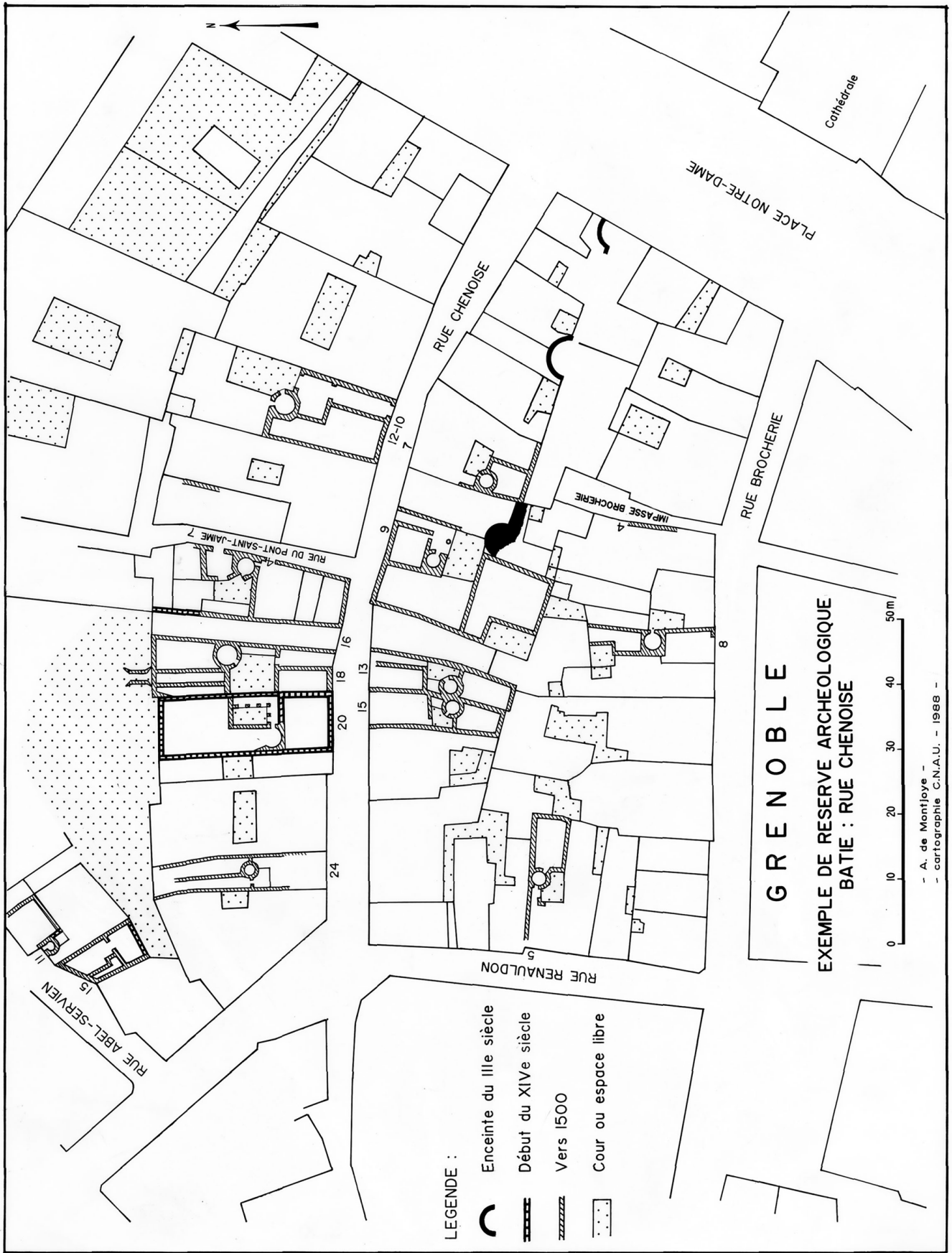
#### CAVES

Hormis les cas signalés, partout le bâti ancien s'est maintenu, assurant une bonne préservation du dépôt archéologique. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, on s'est conformé à la pratique traditionnelle des fondations coulées en tranchée étroite, pouvant atteindre parfois des niveaux très profonds (4 m et même davantage), sans jamais cependant bouleverser le terrain encaissant, ni faire disparaître totalement les vestiges des constructions antérieures. Les seules altérations du sous-sol résultent du creusement des caves dont sont pourvues, il est vrai, la grande majorité des maisons. On ne doit pas cependant surestimer la portée de ces altérations, puisque les caves ne règnent que sous les bâtiments sur rue, jamais, sauf exceptions rares, sous les parties arrières et que leur profondeur moyenne est de l'ordre de 2 m, sauf dans le secteur de la place aux Herbes, point le plus élevé de la ville ancienne, où elles peuvent descendre jusqu'à 3 m. Dans le périmètre de la cité du Bas-Empire où le dépôt semble, d'une manière générale, plus épais, on peut considérer que, sous le sol des caves, 1 à 2 m de sédiments doivent être encore préservés. Rappelons, à titre d'exemple, que c'est à une profondeur de 3 m, place aux Herbes, qu'a été découverte in situ la mosaïque du Bas-Empire conservée au Musée dauphinois.

Quant aux caves des maisons qui bordent les deux rives de l'Isère et qui datent dans leur quasi totalité des années 1860, elles ont surtout entamé les importants remblais apportés au moment de la construction des quais. En l'absence de toute observation, il reste difficile d'estimer l'état de conservation des anciennes rives après les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

Globalement, le dépôt archéologique dans la zone historiquement urbanisée de Grenoble peut être estimé comme assez bien conservé. Les altérations les plus graves, de par leur concentration à l'ouest et au sud-ouest de la ville, minimisent sensiblement les espoirs de mieux appréhender l'agglomération des trois premiers siècles de notre ère dont on connaît l'extension dans ce secteur. De même tout vestige ou presque du couvent des





Dominicains et de l'enclos fortifié qui l'abritait doit avoir disparu. A l'intérieur du périmètre de la première enceinte, en revanche, le sous-sol recèle très probablement encore l'essentiel des informations qui nous manquent, concernant principalement la période antique et le Haut Moyen-Age, mais aussi le Moyen-Age proprement dit jusqu'au XIVe siècle. Les témoins de ces dernières époques subsistent, sans doute nombreux encore, entre les caves, les conditions de conservation n'étant pas différentes de celles qui ont pu être vérifiées par la fouille dans le secteur du faubourg médiéval de l'île.

Constaté l'existence de ce potentiel n'est pas résoudre le difficile problème de son exploitation. Notre propos n'est d'ailleurs pas de développer ce point ici. S'il faut parler maintenant d'un des principaux obstacles à l'exploration du sous-sol de la ville qu'est le bâti, c'est parce que, très dense et pour une grande part fort ancien, il constitue lui-même une formidable réserve d'informations historiques justifiant une approche spécifiquement archéologique.

#### *RÉSERVE ARCHÉOLOGIQUE BÂTIE*

Dans la mesure où, pour l'essentiel, le réseau des rues s'est maintenu inchangé depuis le Moyen-Age, il n'est pas surprenant que nombre de maisons datant de cette période se soient conservées partiellement ou dans leur totalité. Certaines d'entre elles sont connues depuis longtemps, objets, au titre de l'histoire de l'art, de l'intérêt des érudits locaux. Ainsi l'hôtel du juriconsulte François Marc, daté de 1490, qui passait, récemment encore pour la plus ancienne maison conservée de Grenoble (section BD, parcelle 56). De même, les maisons sises aux n° 10-12 rue Chenoise (section BC, parcelle 19), 2 rue Jean-Jacques-Rousseau (section BT1, parcelle 58) ou encore 8 rue Pierre-Duclot (section BT1, parcelle 52), toutes datables des années 1500.

Une étude plus approfondie conduite par les archéologues, conjointement à l'enquête d'insalubrité menée sur la moitié ouest des îlots compris entre la rue Brocherie et l'ancien cours du Verderet par les Services d'Urbanisme, a très vite mis en évidence l'existence d'une concentration remarquable d'immeubles dont le gros-œuvre remonte à la même période. Le nombre des bâtiments ainsi répertoriés, qui atteint aujourd'hui la quinzaine, devrait s'augmenter quelque peu après poursuite des investigations dans ces mêmes îlots en direction de la place Notre-Dame. Que l'existence de ces bâtiments ait pu être longtemps ignorée s'explique par les nombreuses modifications ou reconstructions de façades effectuées, pour beaucoup au XVIIe siècle, dans un souci de remise au goût du jour, puis à la fin du XVIIIe et dans la première moitié du XIXe siècle, en application des décrets d'alignement. L'âge réel des bâtiments se décèle depuis les cours intérieures qui ne sont pas toujours aisément accessibles. Précisons que ce premier recensement procède d'une observation superficielle et ne prend en compte que ce qui est immédiatement perceptible.

C'est là où des travaux, dits de réhabilitation, ont été conduits et, quand les moyens de les suivre ont été ménagés, que l'examen des façades aussi bien que des volumes intérieurs a permis, par l'étude des enduits et des appareils, des aperçus réellement nouveaux sur l'habitat médiéval de Grenoble. Les plus beaux résultats d'une approche de ce genre ont été obtenus au 20 rue Chenoise (section BC, parcelle 25), immeuble qui se présentait sous l'aspect d'une bâtisse banale de la première moitié du XIXe siècle et qui s'est révélé un grand hôtel urbain du début du XIVe siècle. Rappelons que c'est également à la faveur de travaux conduits à l'arrière du 9 rue Chenoise qu'a été reconnu un tronçon, tour et courtine, de l'enceinte du Bas-Empire, conservé sur toute la hauteur du rez-de-chaussée.

On ne conteste plus guère aujourd'hui l'étroite liaison qui doit s'établir dans l'étude archéologique entre les vestiges enfouis et ceux qui émergent du sol. La mise en pratique de ce postulat admis se heurte malheureusement à une cruelle absence de moyens et, sans doute aussi, à l'inertie des habitudes. Dans un contexte urbain tel que Grenoble, il serait impensable que l'archéologie du sous-sol se fit au détriment ou dans l'ignorance de ce qui en dépasse. Cette attitude nous paraît valoir également pour l'étude de la période moderne -XVIe et XVIIe siècles- sans doute abondamment documentée, mais par des sources écrites et iconographiques qui n'éclairent que médiocrement la réalité matérielle quotidienne.

## DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

### LES PROTECTIONS (PLAN N° 13)

Si l'on excepte la protection au titre des Monuments Historiques qui s'applique à quelques bâtiments ou parties de bâtiments, peu de secteurs de la zone d'urbanisation ancienne peuvent être considérés comme hors d'atteinte de tout projet destructeur.

L'énorme espace de la colline de la Bastille peut cependant apparaître comme une importante réserve archéologique, de par son statut de parc urbain, non constructible, inscrit au P.O.S. En fait, les rares observations archéologiques qui y ont été faites concernent toutes les bas de pente et si une occupation des sommets a existé, ses traces ont dû subir une forte érosion, moins encore par les lessivages naturels que par la densité des installations militaires qui se sont succédé du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et par les constructions universitaires plus récentes. Sur la rive gauche, seuls le jardin de Ville et une partie du parc Salvador-Allende, situés hors les murs de la ville antique, apparaissent comme des espaces non bâtis et inconstructibles.

L'expérience montre que si la situation dans un périmètre de co-visibilité autour d'un bâtiment classé ou inscrit, peut être facteur de relative stabilité du bâti, elle est loin d'interdire complètement des démolitions et reconstructions, autorisées cas par cas, par l'architecte des Bâtiments de France. On ne saurait oublier que le désastreux prolongement de la rue de la République, en 1963, qui s'est traduit par une énorme perte archéologique, s'est fait, en particulier, au détriment d'une portion considérable des vestiges de l'enceinte du Bas-Empire dont quelques pans demeurés en élévation à l'arrière de plusieurs maisons étaient cependant inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis tout juste sept ans. Quoiqu'il en soit aujourd'hui d'une volonté municipale déclarée de protection du patrimoine historique et archéologique de la ville, force est de constater qu'aucune mesure réglementaire garantissant cette protection n'a été prise et ne semble devoir l'être. La toute récente (1987-1988) révision du Plan d'Occupation des Sols s'est faite sans que soit introduite la notion de Secteur Sauvegardé ou de Plan Permanent de Sauvegarde, sans non plus que soit délimitée une zone de protection archéologique à l'intérieur de laquelle une réglementation particulière serait appliquée.

Si, pour des raisons de lisibilité et de cohérence cartographique, certaines parcelles ou réunions de parcelles apparaissent tout entières comme sauvées, le commentaire se doit, lui, d'être plus nuancé. Toute vigilance nous paraît devoir être gardée à l'égard de projets, toujours possibles, tels que des aménagements en sous-sol dans la cour et les bâtiments non protégés de l'actuel lycée Stendhal ou ceux de l'ancien couvent des Minimes, ou encore les abords immédiats de la cathédrale et l'ancien évêché. Tout au plus, par le truchement de collaborations officieuses entre le Service Départemental de l'Architecture et les Services d'Archéologie, peut-on espérer une approche raisonnée de ces projets et l'organisation à temps du traitement archéologique qu'ils requièrent.

LES PROTECTIONS

*Les espaces protégés*

- Colline de la Bastille : zone inscrite N.D. au P.O.S.
- Jardin de Ville : espace vert protégé ; site inscrit (4 mai 1943).
- Parc Salvador-Allende : partie médiévale du site comprise entre la place Lavalette et la ligne formée par le rempart de l'ancien faubourg de l'Île, à l'intérieur de laquelle se dressait le couvent des Cordeliers (fondé vers 1220). Réserve archéologique non constructible demandée par la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes, approuvée par la municipalité lors du choix du projet du futur Musée d'intérêt national (1987).

*Les bâtiments protégés*

- Cathédrale Notre-Dame, classée M.H. (1862).
- Ancienne église Saint-Laurent et site archéologique, classés M.H. (10 août 1977).
- Collégiale Saint-André, partiellement protégée ; classements M.H. (14 octobre 1908, 9 août 1956) ; inscription à l'Inventaire supplémentaire M.H. (29 octobre 1936).
- Église paroissiale Saint-Louis, inscrite à l'Inv. sup. M.H. (25 février 1974).
- Ancienne chapelle des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Bas, inscrite à l'Inv. sup. M.H. (18 février 1987).
- Ancien couvent des Minimes, protégé par décret ministériel du 15 mai 1982.
- Ancien couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Haut et jardins, classés M.H. (19 juin 1916 et 8 novembre 1965).
- Ancien collège des Jésuites, partiellement inscrit à l'Inv. sup. M.H. (26 février 1964).
- Tour de l'Île, inscrite à l'Inv. sup. M.H. (25 septembre 1943).
- Porte Saint-Laurent, inscrite à l'Inv. sup. M.H. (16 avril 1931).
- Porte de France, classée M.H. (18 septembre 1925).
- Ancien palais du Parlement (palais de Justice), classé M.H. (1889).
- Poudrière du bastion n° 10 de l'enceinte de Lesdiguières, inscrit à l'Inv. sup. M.H. (22 mars 1973).
- Maison de François Marc, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (4 novembre 1983).
- Hôtel gothique, au n° 10-12 rue Chenoise, inscrit à l'Inv. sup. M.H. (9 juillet 1927, 23 juin 1987) et maison dite de Vaucanson, au n° 8, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (4 novembre 1983).
- Maison, au n° 2 rue Jean-Jacques-Rousseau, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (9 juillet 1927).
- Maison gothique, au n° 20 Grande-Rue, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (9 juillet 1927).
- Maison gothique, au n° 9 rue Chenoise, inscrite à l'Inv. sup. M.H. (23 juin 1987).
- Maison, au n° 17 rue Jean-Jacques-Rousseau, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (9 juillet 1927).
- Maison, au n° 14 rue Chenoise, partiellement inscrite à l'Inv. sup. M.H. (23 juin 1987).

Pour mémoire : Portions de la muraille du Bas-Empire à l'arrière des maisons n° 1 et 7 rue Jean-Jacques-Rousseau, inscrites à l'Inv. sup. M.H. (14 février 1957), détruites en 1963.

## *CONCLUSION*



L'étude de la topographie historique de Grenoble, qui a la chance de bénéficier au départ d'une remarquable collection de plans anciens et de nombreux travaux d'érudition produits depuis un siècle, permet de définir sans grand risque d'erreur le périmètre à l'intérieur duquel est contenu tout entier le dépôt archéologique témoin de l'histoire de la ville.

L'actuelle morphologie urbaine conserve des traces étonnamment perceptibles des différentes phases d'un développement en cernes concentriques d'une exemplaire clarté : tracé de l'enceinte primitive imprimé dans la disposition des maisons qui l'ont absorbée, avec, à l'intérieur, un réseau de rues étroites demeuré presque inchangé depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle ; ceinture de quartiers neufs de l'accroissement moderne, au sein desquels les anciens faubourgs médiévaux englobés se signalent par la trame plus serrée de leur parcellaire.

En arrêtant le périmètre d'étude aux limites du territoire fortifié de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on inclut d'éventuelles nécropoles antiques ou établissements péri-urbains médiévaux que n'auraient pas détruits les énormes terrassements défensifs de l'Epoque Moderne, au-delà desquels rien n'est plus à attendre du sous-sol, du moins concernant la ville.

Le sol de Grenoble a, sans doute, déjà beaucoup livré, mais il n'a encore à peu près rien dit.

L'Antiquité a laissé un épais dépôt qu'on peut penser assez bien conservé encore, si l'on excepte une zone de destructions graves au sud-ouest où l'on sait que la ville de la première époque s'est étendue. Les sondages négatifs réalisés au-delà du Verderet, au nord-est, et dans la rue des Beaux-Tailleurs, au sud-est, autorisent la délimitation d'une zone probable d'extension à l'intérieur de laquelle, nécessité de sauvetage mise à part, aucun point particulier ne se désigne plus qu'un autre à une recherche prioritaire. Il en est de même pour la période du Bas-Empire mais avec, cette fois, un territoire précisément limité à l'enceinte du III<sup>e</sup> siècle et ses abords immédiats.

La seule perception qu'on a pour le Haut Moyen-Age est celle d'une société exclusivement occupée à enterrer ses morts. L'ordinaire ténuité des traces d'habitat qui rend si facile leur évacuation discrète lors des travaux de terrassement, est la première raison bien connue de l'image absurde qui se dessine de cette époque, à Grenoble ni plus ni moins qu'ailleurs. Une autre raison tient peut-être à la permanence dans nos régions, jusqu'aux Ve-VI<sup>e</sup> siècles, de modes de faire hérités de l'Antiquité qui ont pu tromper les anciens observateurs. Quoiqu'il en soit, on ne connaît strictement rien du dépôt archéologique haut-médiéval à l'intérieur de la ville. Un magnifique champ

d'étude s'impose, qui reste entièrement à exploiter, celui des éventuelles églises intra-muros qui, avec l'ensemble cathédral, permettraient de recomposer la première topographie chrétienne de la ville. A ce titre, Saint-André et Saint-Jean nous interpellent, les chances de retrouver quoi que ce soit de Saint-Pierre paraissant très limitées. Et pour le reste, n'importe quel point de la superficie déterminée par l'enceinte est susceptible de livrer des informations.

La situation n'est pas différente pour le Moyen-Age proprement dit, jusqu'au XIVe siècle, sauf à considérer l'existence de quelques monuments conservés -églises, tours- qui fournissent quelques utiles points de repère.

A partir du XVe siècle, grâce à une abondance croissante des textes puis de la documentation iconographique, la ville se donne désormais à saisir. La fouille archéologique demeure indispensable ayant beaucoup à nous apprendre encore sur l'habitat, le mobilier, l'artisanat, le niveau de vie en général. Mais une bonne part de ce que l'on continue de méconnaître est pourtant sous nos yeux : un couvert serré de maisons anciennes dont l'historien et l'archéologue, autant que l'historien de l'art, peuvent faire leur provende.

Quelle conduite préconiser pour la recherche archéologique à Grenoble, susceptible de produire des réponses aux questions posées ?

Il serait peu raisonnable d'espérer pour bientôt, même à la faveur de gros travaux que rien d'ailleurs ne laisse prévoir, la dépose complète des sols de la cathédrale, de Saint-Hugues ou de Saint-André, comme il a pu être fait à Genève. Tout au plus peut-on convoiter quelques sondages ponctuels obtenus au terme de difficiles négociations. Hautement improbable aussi paraît l'ouverture d'un chantier de fouilles sous la colossale statue de Bayard, place Saint-André, pour retrouver l'église Saint-Jean ; un chantier qui de surcroît perturberait l'évolution des fourgons cellulaires devant le palais de Justice et ne manquerait pas de provoquer l'impassable vindicte des tenanciers de bars riverains.

Ce qui saute aux yeux, c'est la quasi-absence d'espaces de réserve directement accessibles. Exclue toute fouille systématique sur la place aux Herbes ou sur la place Sainte-Claire utilisées pour les marchés et occupées par des halles. On se laisserait volontiers tenter par l'espace libre au sud de Saint-André ou la petite place Claveyson, en plein cœur de la ville antique. Mais en un temps où ne se conçoit d'urbanisme sérieux et décent que totalement subordonné à la circulation et au stationnement automobiles, il est douteux qu'on abandonne, si peu que ce soit, à l'archéologie la moindre place de parking. A Grenoble qui n'offre jamais que de médiocres dégagements, l'obstacle automobile devient insurmontable.

Ne déplorons pas qu'en lieu des lourds programmes de rénovation, dans lesquels on a vu naguère encore l'unique solution à la nécessaire résorption de l'insalubrité dans les quartiers anciens, on engage aujourd'hui un processus de réhabilitation. La destruction de ce bâti serait un prix archéologique excessif et absurde à payer pour la libération de terrains à fouiller.

Restent donc les espaces de cours d'immeubles, de caves ou encore de celliers de plain-pied dans les bâtiments arrières. Les informations susceptibles d'être tirées de leur fouille ne sont d'aucune manière à mépriser. On conçoit que peu d'immeubles pourraient être ainsi explorés sans provoquer une gêne insupportable à leurs habitants. D'immeubles vides, il n'y a que ceux faisant l'objet de gros travaux de réhabilitation dont la durée en général est inférieure à celle qu'exigerait la fouille. Il reste que le principe de telles fouilles a pu être convenu, avec certains responsables des Services d'Urbanisme, dans le cas où elles seraient compatibles avec l'ensemble des programmes de travaux. Il y a donc là une voie possible qu'il importe d'exploiter, sans se cacher les nombreuses difficultés techniques qui se posent, à commencer par celle de l'évacuation des déblais. De l'expérience demande ici d'être acquise.



Quant aux études d'élévations de bâtiments qui, elles, ne peuvent se faire que strictement en liaison avec de gros travaux, elles se heurtent constamment aux impératifs de calendrier des aménageurs. S'agissant d'opérations privées, rarissimes sont les cas où il a pu être procédé à des relevés ou seulement même à la photographie avant que percements, passages de gaines, cloisonnement et rhabillage au ciment ne viennent détruire les précieux témoins conservés. Nous abordons là le domaine de l'urgence car, aucune mesure de protection réglementaire ne venant s'appliquer, quelque réelle que puisse être la volonté de conserver et restaurer les quartiers anciens de Grenoble, l'inadaptation fondamentale des méthodes employées et l'absence de savoir faire des entreprises condamnent à une disparition accélérée ce que l'indifférence et la négligence n'étaient pas parvenues jusqu'ici à anéantir. La situation heureusement tend à évoluer dans le cas des travaux conduits par les équipes municipales, l'habitude s'étant désormais instaurée d'une collaboration avec les archéologues.

Mais, supposées réunies les capacités d'intervention souple et rapide que nécessitent aussi bien les fouilles sous les maisons que l'étude de leur architecture, reste encore à résoudre la question cruciale des indispensables financements : sur des opérations de pure recherche, point d'aménageur responsable pour payer la note. Il est peu réaliste, dans ces conditions, d'imaginer le développement d'une archéologie urbaine programmée selon l'ordre des priorités scientifiques.

Il apparaît bien que, pour l'essentiel de ses activités, l'archéologie grenobloise ait à se contenter d'introduire le mieux possible ses interventions dans des travaux programmés en dehors d'elle quand ils constituent une menace pour le patrimoine historique. Archéologie de sauvetage donc, mais pas nécessairement sauve-qui-peut.

La recherche archéologique à Grenoble dispose d'atouts. Ce sont, d'une part les fruits d'un travail de collecte et d'étude de documents conduit depuis plus de dix ans et, d'autre part, son insertion dans la vie locale. Pour limités que soient les effets à attendre d'une action de sensibilisation du public et de ceux qui décident en matière d'aménagement urbain, la création à Grenoble d'une commission municipale consultative du patrimoine, peut être considérée comme un acquis positif. Le Centre d'Archéologie, en tant que service municipal, fait partie des acteurs et joue son rôle de conseil aux côtés d'autres services -bureau des permis de construire, voirie, réseaux et, principalement, Service des Vieux-Quartiers avec lequel une concertation suivie a fini par s'établir au cours des années. Avec l'indispensable appui de la Direction Régionale des Antiquités Historiques, bien des conditions sont réunies pour que de plus en plus soit donné à l'archéologie droit de cité.

Dans la mesure où sur toute l'étendue de la zone anciennement urbanisée, exception faite des points de destruction totale, la question ne se pose même pas de choisir s'il faut ou non fouiller tant le sous-sol reste encore malconnu, il importe de savoir que tout dossier peut être instruit suffisamment en amont pour prévenir ses incidences destructrices. Or, depuis plusieurs années déjà, la transmission systématique par les Services d'Urbanisme des listes de demandes de permis de construire et de démolir, à la Direction Régionale des Antiquités et, simultanément, au Centre d'Archéologie de Grenoble, constitue un des moyens de satisfaire à cette nécessité de prévention. Et il est hors de doute que le peu qu'on sait déjà du potentiel archéologique de la ville et de sa répartition supposée, d'après les données de la topographie historique, constitue l'indispensable base argumentaire pour conduire à l'adoption de stratégies plus respectueuses du patrimoine enfoui et bâti. Les moyens étant ainsi donnés de mieux les programmer, on aurait tort de mésestimer les apports, même fragmentaires, d'interventions disséminées. Cette archéologie dans la ville peut fournir à la longue les moyens d'une lecture archéologique de la ville susceptible à son tour d'instrumenter la recherche.



## *BIBLIOGRAPHIE*



# BIBLIOGRAPHIE GENERALE

## ABRÉVIATIONS

A.D.I.	: Archives départementales de l'Isère
A.M.G.	: Archives municipales de Grenoble
B.N.	: Bibliothèque nationale
B.S.D.E.A.	: Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie
B.S.S.I.	: Bulletin de la Société de statistiques de l'Isère
C.A.H.M.G.I.	: (documentation du) Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère
M.D.	: (inventaire du) Musée dauphinois

## BIBLIOGRAPHIE

### BASSETTE 1968

Bassette (L.).- La cathédrale Notre-Dame et son cloître, in FONVIEILLE 1968 (b), t. 2 : p. 113 ss.

### BELLET 1880

Bellet (C.).- *Notice historique sur Amon I de Chissé, évêque de Grenoble de 1388 à 1427*, Paris-Lyon.

### BLANCHARD 1935

Blanchard (R.).- *Grenoble : étude de géographie urbaine*, 3e édition.

### BLANCHARD 1941

Blanchard (R.).- Pourquoi Grenoble est devenu une grande ville, *Revue de géographie alpine*, 29.

### BLET, ESMONIN, LETONNELIER 1938

Blet (H.), Esmonin (E.), Letonnelier (G.).- *Le Dauphiné, recueil de textes historiques*, Grenoble.

### BLIGNY 1976

Bligny (B.).- Neuf siècles de recueillage, in CHOMEL 1976 : p. 37-62.

### BOCQUET 1963

Bocquet (A.).- *Rapport de fouilles effectuées rue de la République*, Grenoble, ms.

### BOCQUET 1968 (a)

Bocquet (A.).- La région de Grenoble avant l'Histoire in FONVIEILLE 1968 (b), t. 5.

### BOCQUET 1968 (b)

Bocquet (A.).- De Cularo à Gratianopolis ; quatre siècles d'histoire, in FONVIEILLE 1968 (b), t. 1 : p. 255-258.

### BOCQUET 1969 (a)

Bocquet (A.).- L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia préhistoire*, t. XII : p. 121-258, 273-398.

### BOCQUET 1969 (b)

Bocquet (A.).- *Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques du Musée dauphinois*, Grenoble.

### BOCQUET, COLARDELLE 1974

Bocquet (A.), Colardelle (M.).- *Rapport de fouilles d'urgence : Grenoble, parking Lafayette*, Grenoble, ms.

### BOCQUET, LE GLAY, PELLETIER 1964

Bocquet (A.), Le Glay (M.), Pelletier (A.).- Découvertes archéologiques récentes dans la circonscription de Grenoble, *89e congrès des sociétés savantes*, actes du congrès de Lyon 1964, Paris : p. 95-114.

### BONNIN 1976

Bonnin (P.).- De Lesdiguières à la Révolution, in CHOMEL 1976 : p. 129-161.

### BORNECQUE 1986

Bornecque (R.).- *La Bastille et les fortifications de Grenoble*, Grenoble.

- BOSSO 1988  
Bosso (A.).- *Sainte-Marie-d'en-Haut : du couvent au Musée*, Grenoble.
- BRUNO 1979  
Bruno (J.).- *Projet d'intervention archéologique à Grenoble* (document. C.A.H.M.G.I.).
- CARVER 1983  
Carver (M.O.H.).- Forty French towns : an essay on archaeological site evaluation and historical aims, *Oxford journal of archaeology*, vol. 2, n° 3 : p. 339-378.
- CHABERT 1927  
Chabert (S.).- *Musée dauphinois : catalogue des inscriptions romaines*, Grenoble.
- CHOMEL 1976  
Chomel (V.) dir.- *Histoire de Grenoble*, Toulouse.
- COLARDELLE (M.) 1983  
Colardelle (M.).- *Projet de carte archéologique à Grenoble* (document. C.A.H.M.G.I.)
- COLARDELLE (R.) 1983 (a)  
Colardelle (R.).- *Fouille de sauvetage 4, 6 et 8 rue Saint-Laurent à Grenoble* (document. C.A.H.M.G.I.).
- COLARDELLE (R.) 1983 (b)  
Colardelle (R.).- Fouille de sauvetage 4, 6 et 8 rue Saint-Laurent à Grenoble, *Archéologie médiévale*, t. 13 : p. 265.
- COLARDELLE (R.) 1984  
Colardelle (R.).- *Eglise Saint-Laurent de Grenoble : rapport de fouilles* (document. C.A.H.M.G.I.).
- COLARDELLE (R.) 1986  
Colardelle (R.).- *Grenoble aux premiers temps chrétiens*, Paris (Guides archéologiques de la France, n° 9).
- COLARDELLE *et al.* 1982  
Colardelle (R.), Bonnet (C.), Colardelle (M.) *et al.*- Saint-Laurent de Grenoble : nouveaux résultats des fouilles, in *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen de Boüard*, Genève-Paris : p. 49-64.
- COLARDELLE, COLARDELLE 1987  
Colardelle (M.), Colardelle (R.).- La nécropole de Saint-Sixte et la topographie chrétienne de Grenoble, in *108ème congrès national des sociétés savantes*, actes du congrès de Grenoble 1983, Paris.
- DANGREAUX 1985  
Dangréaux (B.).- *Recherches sur les origines de Grenoble d'après l'étude du mobilier archéologique (la fouille du parking La Fayette)*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, dactyl.
- DANGREAUX 1986  
Dangréaux (B.).- Les origines de Grenoble : l'état des connaissances, *Cahiers d'histoire*, t. 31, fasc. 1 : p. 3-22.
- DAVID 1938  
David (P.).- *L'église et la collégiale de Saint-André de Grenoble*, Grenoble.
- DAVID 1939  
David (P.).- *La cathédrale de Grenoble du IXe au XVIe siècle*, Paris.
- DREYFUS, GOUBET 1972  
Dreyfus (P.), Goubet (S.).- La collégiale Saint-André de Grenoble, *Congrès archéologique de France*, t. 130.
- FONVIEILLE 1968 (a)  
Fonvieuille (R.).- Vestiges du cloître capitulaire de Notre-Dame : résultats des fouilles en cours, in FONVIEILLE 1968 (b), t. 2 : p. 127 et suiv.
- FONVIEILLE 1968 (b)  
Fonvieuille (R.) dir.- *Le Vieux Grenoble*, ses pierres et son âme.
- FRANCLIEU 1887  
Franclieu (N. de).- *Jeanne Baile et les Clarisses de Grenoble, 1468-1887*, Lyon.
- GIRARD 1968  
Girard (R.).- *Sondages effectués en 1967 près de la cathédrale pour retrouver les remparts gallo-romains*, Grenoble, ms.

- LAGIER 1915  
Lagier (A.).- *Les Cordeliers à Grenoble et à Moirans*, Grenoble.
- LARONDE 1976  
Laronde (A.).- Naissance d'une ville, in CHOMEL 1976 : p. 21-36.
- MAILLET-GUY 1928  
Maillet-Guy (L.).- *Les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine en Dauphiné*.
- MANIPOUD, PIO 1978  
Manipoud (B.), Pio (M.T.).- *Intervention archéologique à la tour de l'Île de Grenoble* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MANIPOUD, PIO 1979  
Manipoud (B.), Pio (M.T.).- La tour de l'Île de Grenoble, *Archéologie médiévale en Rhône-Alpes 1978-1979*, Grenoble : p. 35-40.
- MARION 1869  
Marion (J.).- *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits cartulaires saint Hugues*, Paris.
- MERCIER 1976  
Mercier (M.).- *Histoire des fortifications de Grenoble*, Grenoble.
- MONTJOYE 1983  
Montjoye (A. de).- *Archéologie de sauvetage à Grenoble : époques gallo-romaine, médiévale et moderne, IV : fouille au 7 rue des Beaux-Tailleurs* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1984  
Montjoye (A. de).- *Archéologie de sauvetage à Grenoble, V : fouilles rue de Lorraine, îlot 1203 et étude architecturale d'une habitation 20 rue Chenoise* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1985 (a)  
Montjoye (A. de).- *Rapport sur les sondages préventifs effectués à Grenoble sur le parc Salvador-Allende en juillet 1985* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1985 (b)  
Montjoye (A. de).- *Archéologie de sauvetage à Grenoble, VI : îlots 1202-1203* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1986  
Montjoye (A. de).- *Archéologie de sauvetage à Grenoble, VII : îlot 1202, rue du Pont-Saint-Jaime, rue de Lorraine* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1987 (a)  
Montjoye (A. de).- *Rapport sur les sondages effectués à Grenoble place Sainte-Claire, place Notre-Dame, en juin 1987* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1987 (b)  
Montjoye (A. de).- Une production locale de sculpture romane en Grésivaudan, *108e congrès des sociétés savantes*, Actes du congrès de Grenoble 1983, Paris.
- MONTJOYE 1988 (a)  
Montjoye (A. de).- *Surveillance des travaux de terrassement sur le parc Salvador-Allende, mars-avril 1988* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1988 (b)  
Montjoye (A. de).- *Note sur les projets modifiés du Musée d'Intérêt National de Grenoble et sur les interventions archéologiques qu'ils nécessitent* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE 1988 (c)  
Montjoye (A. de).- *Cathédrale de Grenoble, Art et archéologie en Rhône-Alpes*, n° 4.
- MONTJOYE, COLARDELLE 1981  
Montjoye (A. de), Colardelle (M.).- *Le quartier épiscopal de Grenoble : rapport de fouilles de sauvetage* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MONTJOYE, COLARDELLE 1982  
Montjoye (A. de), Colardelle (M.).- *Groupe épiscopal et quartiers anciens : études générales et recherches archéologiques* (document. C.A.H.M.G.I.).
- MULLER 1930  
Muller (H.).- *Les origines de Grenoble*, Grenoble.
- MULLER, fiches ms.  
Fiches manuscrites, conservées à la Direction des Antiquités de Rhône-Alpes à Lyon (attribuées ordinairement à H. Muller, certaines de ces fiches sont cependant d'une autre main).

PARENT 1982

Parent (J.F.).- *Grenoble : deux siècles d'urbanisation*, Grenoble.

PILOT 1841

Pilot (J.J.A.).- Notice sur les anciennes rues et anciens plans de la ville de Grenoble, *B.S.S.I.*, t. 2 : p. 297-299.

PILOT 1843

Pilot (J.J.A.).- Notice sur la cathédrale de Grenoble, *B.S.S.I.*, t. 3 : p. 45-74.

PILOT 1854

Pilot (J.J.A.).- Notice sur les anciens cimetières de Grenoble, *B.S.S.I.*, 2e série, t. 2 : p. 130-146

PILOT 1856

Pilot (J.J.A.).- Recherches sur les anciennes universités du Dauphiné et de la Généralité de Grenoble, *B.S.S.I.*.

PILOT s.d.

Pilot (J.J.A.).- *Les maisons-fortes du Dauphiné*, Grenoble, s.d. (XIXe).

PILOT DE THOREY 1884

Pilot de Thorey (E.).- Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné, *B.S.S.I.*, 3e série, t. 2.

P.O.S. 1987

Ville de Grenoble, Service des Vieux-Quartiers.- *Etude des caractéristiques de l'architecture et du paysage urbain*.

PRUDHOMME 1888

Prudhomme (H.).- *Histoire de Grenoble*, Grenoble.

PRUDHOMME 1898

Prudhomme (H.).- *Etude historique sur l'assistance publique à Grenoble avant la Révolution*, Grenoble.

ROCHAS 1875

Rochas (A.).- *Notice historique sur la tour Rabot et le jardin Dolle*, B.S.S.I..

VAILLANT 1968

Vaillant (P.).- Grenoble : histoire de son développement, in FONVIEILLE 1968 (b).

VALLET 1777

Vallet (M.).- Lettre écrite à une dame sur les sept tombeaux antiques qui ont été découverts à Grenoble le 23 janvier 1777 dans les vignes des Dames Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie-d'en-Haut, *Les Affiches, annonces et avis du Dauphiné*, n° 43, 21 février 1777 : p. 175.

VALLIER 1887

Vallier (G.).- L'église Saint-Jean à Grenoble, *Mélanges dauphinois*, Grenoble.

ICONOGRAPHIE

Plan de 1536 -

Réalisé par Jean Lefèvre sur commande de François Ier. L'original est perdu. Une photographie en a été déposée à la bibliothèque municipale de Grenoble en 1913, cotée Cd 450.

Plan de 1547 -

D'auteur inconnu ; exécuté en 1547 pour le gouverneur du Dauphiné, François de Lorraine. Reproduction dans chomel 1976 : pl. V.

Perspective cavalière de 1575 -

Gravée par Pierre Prévost pour l'illustration d'une réédition de la Cosmographie Universelle de Münster. Un exemplaire est conservé à la bibliothèque municipale de Grenoble, coté Pd 4 (10).

Plan vers 1630 -

D'un italien anonyme ; conservé à la Bibliothèque nationale, coté Va 419C.

Plan de 1776 -

Dressé par l'ingénieur Lomet. Deux exemplaires sont conservés aux Archives départementales de l'Isère, cartes et plans n° 2037 et 2097.

Plan relief de 1848 -

Conservé à Paris au Musée des plans-reliefs.



# *ANNEXES*

## *LEGENDES DES PLANS*



Colonne A : localisation, forme et fonction connues.  
Colonne B : au moins une information manquante.

	A	B	A	B	A	B	A	B
Eau								
Marais								
Terrain inondable								
Couvert arbusif								
Cultures différenciées								
Jardins								
Vignes								
Levé de terre								
Fossé								
Rive aménagée, mur de soutènement								
Gué								
Bac								
Pont de bateaux								
Pont								
Passage souterrain								
Vairie								
Aqueduc								
Egout								
Conduit différencié								
Rempart								
Mur, maçonnerie								
Limite de propriété								
Place								
Marché								
Moulin hydraulique								
Moulin à vent								
Artisanat indifférencié								
Entrepôt								
Bâtiment agricole								
Habitat individualisé								
Edifice public								
Edifice religieux								
catholique								
réformé								
juif								
Etablissement d'accueil								
Funéraire								
Élément hors plan								

## PLANS DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE : SYMBOLES CARTOGRAPHIQUES



## NOMS DES RUES -VOIRIE ACTUELLE (PLAN N° 2)-

### REPÉRAGE DES RUES

Abel-Servien ( <i>rue</i> ).....	<b>G3</b>	La Fayette ( <i>rue</i> ).....	<b>F5-G4</b>
Agier ( <i>rue d'</i> ).....	<b>F4</b>	Lavalette ( <i>place</i> ).....	<b>G3</b>
Avril ( <i>place d'</i> ).....	<b>G7</b>	Lesdiguières ( <i>rue</i> ).....	<b>E7-F6-G5</b>
Agutte-Sembat ( <i>boulevard</i> ).....	<b>F6-F7</b>	Liberté ( <i>rue de la</i> ).....	<b>F6-G6</b>
Barnave ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Lorraine ( <i>rue de</i> ).....	<b>G3</b>
Bayard ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Maréchal-Leclerc ( <i>boulevard du</i> ).....	<b>H3-J4</b>
Beaux-Tailleurs ( <i>rue des</i> ).....	<b>H4</b>	Maréchal-Randon ( <i>avenue du</i> ).....	<b>H2-H3</b>
Bérulle ( <i>place de</i> ).....	<b>F4</b>	Notre-Dame ( <i>place</i> ).....	<b>G4</b>
Bonne ( <i>rue de</i> ).....	<b>F5</b>	Perrière ( <i>quai</i> ).....	<b>E3-E4-F3</b>
Bressieux ( <i>rue</i> ).....	<b>F5</b>	Philis-de-la-Charce ( <i>rue</i> ).....	<b>F5</b>
Brocherie ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Pierre-Duclot ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>
Chenoise ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Pont-Saint-Jaime ( <i>rue du</i> ).....	<b>G3-G4</b>
Claveyson ( <i>place</i> ).....	<b>F4</b>	Président-Carnot ( <i>rue du</i> ).....	<b>G4</b>
Clercs ( <i>rue des</i> ).....	<b>F4-G4</b>	Raoul-Blanchard ( <i>rue</i> ).....	<b>F5-G5</b>
Cornélie-Gemond ( <i>rue</i> ).....	<b>H5</b>	Renauldon ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>
Edouard-Rey ( <i>boulevard</i> ).....	<b>D5-E5</b>	République ( <i>rue de la</i> ).....	<b>F5-G5</b>
Expilly ( <i>rue d'</i> ).....	<b>F5</b>	Saint-André ( <i>place</i> ).....	<b>F4</b>
Félix-Poulat ( <i>rue</i> ).....	<b>E5-F5</b>	Saint-Jacques ( <i>rue</i> ).....	<b>F5-F6</b>
Frédéric-Taulier ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Saint-Laurent ( <i>rue</i> ).....	<b>F3-G3</b>
Grande-Rue.....	<b>F4</b>	Sainte-Claire ( <i>place</i> ).....	<b>G4-G5</b>
Guy-Pape ( <i>rue</i> ).....	<b>F4</b>	Salvador-Allende ( <i>parc</i> ).....	<b>G3-H3</b>
Hache ( <i>rue</i> ).....	<b>G4</b>	Servan ( <i>rue</i> ).....	<b>H4</b>
Hector-Berlioz ( <i>rue</i> ).....	<b>F4</b>	Très-Cloîtres ( <i>rue</i> ).....	<b>H4</b>
Herbes ( <i>place aux</i> ).....	<b>G4</b>	Valbonnais ( <i>rue de</i> ).....	<b>G4</b>
Jardin-de-Ville.....	<b>E4-F4</b>	Vicat ( <i>rue</i> ).....	<b>F5</b>
Jean-Achard ( <i>place</i> ).....	<b>F5-G5-F6-G6</b>	Vieux-Temple ( <i>rue du</i> ).....	<b>G4-H4</b>
Jean-Jacques-Rousseau ( <i>rue</i> ).....	<b>F5-G5</b>	Voltaire ( <i>rue</i> ).....	<b>G5-H5</b>
Jean-Jaurès ( <i>cours</i> ).....	<b>C6-D5</b>		

### *GRENOBLE AU HAUT-EMPIRE (PLAN N° 3)*

A - Petit bâtiment (Temple de Mars ?)

### *GRENOBLE AU BAS-EMPIRE ET AU HAUT MOYEN-ÂGE (PLAN N° 4)*

A - Porte dite *Herculea* (puis Viennoise)  
B - Porte dite *Jovia* (puis Traine)

1 - Ensemble épiscopal  
2 - Complexe religieux et funéraire de Saint-Laurent

### *GRENOBLE VERS 1100 (PLAN N° 5)*

A - Porte Viennoise  
B - Porte Traine et véherie

1 - Cathédrale Notre-Dame et palais épiscopal,  
ensemble canonial

2 - Eglise paroissiale Saint-Vincent  
3 - Prieuré bénédictin et paroisse Saint-Laurent  
4 - Eglise ou chapelle Saint-Jean  
5 - Eglise Saint-Pierre  
6 - Eglise Sainte-Madeleine et hospice

### *GRENOBLE VERS 1350 (PLAN N° 6)*

A - Porte Viennoise et palais épiscopal  
B - Porte Traine et véherie  
C - Porte Pertuisière et véherie de Gières  
D - Porte du Pont  
E - Porte Très-Cloîtres  
F - Porte de l'Île  
G - Véherie de Clérieu  
H - Porte de l'Aiguier  
J - Porte Saint-Laurent  
K - Porte de Chalemont  
L - Maison forte de Sassenage  
M - Porte de la Perrière  
N - Première université de Grenoble  
P - Four banal

Q - Four banal  
R - Administration delphinale  
S - Hôpital Saint-Jacques

1 - Cathédrale Notre-Dame et cloître  
2 - Eglise paroissiale Saint-Vincent-Saint-Hugues  
3 - Prieuré et paroisse Saint-Laurent  
4 - Chapelle Saint-Jean  
5 - Prieuré de la Madeleine  
6 - Eglise et couvent des Franciscains  
7 - Eglise collégiale Saint-André  
8 - Eglise et couvent des Dominicains

## *GRENOBLE EN 1536 (PLAN N° 7)*

A - Porte Viennoise et palais épiscopal  
B - Porte Traine  
C - Porte Pertuisière  
D - Porte Très-Cloîtres  
E - Porte de l'Île  
F - Porte de l'Aiguier  
G - Porte Saint-Laurent  
H - Porte de Chalemont  
J - Porte de la Perrière  
K - Tour de l'Île  
L - Tour de Sassenage  
M - Tour de Clérieu  
N - La Trésorerie  
P - Tour du Pont  
Q - Tour Rabot  
R - Palais du Parlement  
S - Hôpital Saint-Jacques  
T - Hôpital Notre-Dame

U - Hôpital de l'Île

1 - Cathédrale Notre-Dame et cloître  
2 - Eglise paroissiale Saint-Hugues  
3 - Prieuré et paroisse Saint-Laurent  
4 - Chapelle Saint-Jean  
5 - Prieuré de la Madeleine et hospice  
6 - Couvent des Cordeliers  
7 - Eglise collégiale Saint-André  
8 - Couvent des Jacobins  
9 - Chapelle Saint-Antoine  
10 - Commanderie et hôpital Saint-Antoine  
11 - Chapelle Sainte-Marie-du-Pont  
12 - Couvent des Clarisses  
13 - Ermitage  
14 - Chapelle Sainte-Marie-du-Port-de-la-Roche  
15 - Chapelle Saint-Jérôme

## *GRENOBLE VERS 1630 (PLAN N° 8)*

A - Porte Viennoise et palais épiscopal  
B - Porte de Chalemont  
C - Porte de la Perrière  
D - Nouvelle porte Très-Cloîtres  
E - Porte de Bonne  
F - Nouvelle porte de l'Aiguier ou Montorge  
G - Nouvelle porte Saint-Laurent  
H - Porte de France  
J - La Citadelle ou Arsenal  
K - La Bastille  
L - Tour de Clérieu  
M - Tour de Sassenage  
N - Tour de l'Île  
P - Tour de la Trésorerie et palais de  
Lesdiguières  
Q - Tour du Pont  
R - Tour Rabot  
S - Palais du Parlement  
T - Hôpital de l'Île

1 - Cathédrale et cloître  
2 - Eglise paroissiale Saint-Hugues  
3 - Prieuré et paroisse Saint-Laurent  
4 - Eglise de la Madeleine et nouveau couvent des  
Cordelières  
5 - Collégiale Saint-André  
6 - Couvent de Sainte-Claire  
7 - Commanderie et hôpital Saint-Antoine  
8 - Couvent des Jacobins  
9 - Chapelle Sainte-Marie-du-Pont  
10 - Couvent des Capucins  
11 - Couvent des Récollets  
12 - Couvent des Ursulines  
13 - Couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Haut  
14 - Couvent de Sainte-Cécile  
15 - Le Temple  
16 - Chapelle de l'Hôpital général

## GRENOBLE EN 1776 (PLAN N° 9)

A - Porte Viennoise et palais épiscopal  
B - Porte de Chalemont  
C - Porte Très-Cloîtres  
D - Nouvelle porte de Bonne  
E - Porte de la Graille  
F - Porte Saint-Laurent  
G - Porte de France  
H - Citadelle ou Arsenal  
J - Bastille  
K - Tour de Clérieu  
L - Tour de Sassenage  
M - Tour de l'Île  
N - Tour de la Trésorerie et Hôtel de Ville  
P - Tour Rabot  
Q - Palais du Parlement  
R - Poudrière de la Citadelle  
S - Poudrière du bastion de Morge  
T - Poudrière du bastion de Richelieu

1 - Cathédrale et cloître  
2 - Eglise paroissiale Saint-Hugues  
3 - Prieuré et paroisse Saint-Laurent

4 - Couvent des Cordelières, église de la Madeleine  
5 - Collégiale Saint-André  
6 - Couvent de Sainte-Claire  
7 - Chapelle Saint-Antoine et hôpital de la Providence  
8 - Couvent des Jacobins  
9 - Couvent des Capucins  
10 - Couvent des Ursulines  
11 - Couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Haut  
12 - Couvent des Bernardins de Sainte-Cécile  
13 - Couvent des Augustins  
14 - Couvent des Carmes  
15 - Couvent des Minimes  
16 - Couvent des Visitandines de Sainte-Marie-d'en-Bas  
17 - Chapelle et collège des Jésuites  
18 - Nouveau couvent des Récollets  
19 - Séminaire des Oratoriens  
20 - Couvent des Carmélites  
21 - Chapelle des Pénitents  
22 - Eglise paroissiale Saint-Joseph  
23 - Eglise paroissiale Saint-Louis  
24 - Chapelle et Hôpital général  
25 - Couvent des pères de la Charité et hôpital  
26 - Chapelle Sainte-Marie



## RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DE TERRAIN (PLAN N° 14)

### LISTE DES FOUILLES OU OBSERVATIONS

- 1 - Nécropole de Saint-Sixte (Ve-VIIIe siècles), partiellement fouillée en 1909 et 1935 (voir p. 24).
- 2 - Ensemble religieux et funéraire de Saint-Laurent (IVe-IXe siècles), fouillé depuis 1959 (voir p. 25).
- 3 - Portion d'enceinte du Bas-Empire et vestiges gallo-romains, observés en 1963, rue de la République. L'intervention archéologique a dû se limiter au relevé des coupes (voir p. 18 et 23).
- 4 - Partie d'habitat du Ier siècle, rue de la République, fouillée en 1974 (voir p. 18).
- 5 - Fouille du sous-sol d'une boutique, au n° 15 de la Grande-Rue, en 1977 ; niveaux gallo-romains (voir p. 18).
- 6 - Galerie orientale du cloître de la cathédrale, excavée par des amateurs en 1968. Nettoyage et relevés en 1981 (Cad. BV1, 7 ; voir p. 33).
- 7 - Sondages près du chevet de la cathédrale, effectués en 1981 (Cad. BV1, 1 ; voir p. 35 et 55).
- 8 - Fosses à chaux et inhumations paléochrétiennes, fouillées en 1983, sous les immeubles n° 4, 6 et 8 de la rue Saint-Laurent (voir p. 20 et 25).
- 9 - Dépotoir moderne et niveaux d'occupation médiévaux fouillés en 1983, au n° de la rue des Beaux-Tailleurs (Cad. BV1, 31 ; voir p. 33 et 54).
- 10 - Habitat médiéval (XIVe-XVe siècles), fouillé au nord de la rue de Lorraine en 1984-1985 (Cad. BC, 5 ; voir p. 32).
- 11 - Habitat médiéval et jardins (XIVe-XVe siècles), fouillés au sud de la rue de Lorraine en 1985-1986 (Cad. BC, 35 ; voir p. 33).
- 12 - Muraille médiévale et couvent des Cordeliers : surveillance de travaux et sondages en 1988 (voir p. 34, 35, 36).



# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	p. 3
Introduction .....	p. 7
Notices de topographie historique.....	p. 11
Le site naturel de Grenoble et son aménagement.....	p. 13
Grenoble au Haut-Empire.....	p. 15
Grenoble au Bas-Empire et au Haut Moyen-Age.....	p. 21
Grenoble vers 1100.....	p. 27
Grenoble vers 1350.....	p. 31
Grenoble en 1536.....	p. 39
Grenoble vers 1630.....	p. 47
Grenoble en 1776.....	p. 53
Notices techniques.....	p. 59
Estimation de l'état de conservation du dépôt archéologique.....	p. 61
Epaisseur des sédiments archéologiques.....	p. 61
Plan de l'épaisseur des sédiments archéologiques (Liste des points d'observation).....	p. 62
Evaluation du potentiel archéologique.....	p. 63
Dispositions réglementaires.....	p. 67
Les protections.....	p. 67
Plan des dispositions réglementaires (Liste des protections).....	p. 68
Conclusion.....	p. 69
Bibliographie.....	p. 75
Annexes : Légendes des plans.....	p. 81
Symboles cartographiques.....	p. 83
Plan 2 - Noms des rues (voirie actuelle).....	p. 85
Plan 3 - Grenoble Haut-Empire.....	p. 86
Plan 4 - Grenoble Bas-Empire et Haut Moyen-Age.....	p. 86
Plan 5 - Grenoble Moyen-Age (vers 1100).....	p. 86
Plan 6 - Grenoble Moyen-Age (vers 1350).....	p. 86
Plan 7 - Grenoble en 1536.....	p. 87
Plan 8 - Grenoble en 1630.....	p. 87
Plan 9 - Grenoble en 1776.....	p. 88
Plan 14 - Recherche archéologique de terrain.....	p. 89

Liste des plans (au 1/5000e)

Plan 1 - Grenoble voirie actuelle.....	papier
Plan 2 - Noms des rues (voirie actuelle).....	papier
Plan 3 - Grenoble Haut-Empire.....	calque
Plan 4 - Grenoble Bas-Empire et Haut Moyen-Age.....	calque
Plan 5 - Grenoble Moyen-Age (vers 1100).....	calque
Plan 6 - Grenoble Moyen-Age (vers 1350).....	calque
Plan 7 - Grenoble en 1536.....	calque
Plan 8 - Grenoble en 1630.....	calque
Plan 9 - Grenoble en 1776.....	calque
Plan 10 - Grenoble courbes de niveau.....	calque
Plan 11 - Grenoble épaisseur des sédiments archéologiques.....	calque
Plan 12 - Grenoble évaluation du potentiel archéologique.....	calque
Plan 13 - Grenoble dispositions réglementaires 1988.....	calque
Plan 14 - Grenoble recherche archéologique de terrain.....	calque